

CAHIER DE SESSION - 2ème édition



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

SAINT-LOUIS 2030 NOUVELLE METROPOLE AFRICAINE

de 10 au 24 Avril 2010

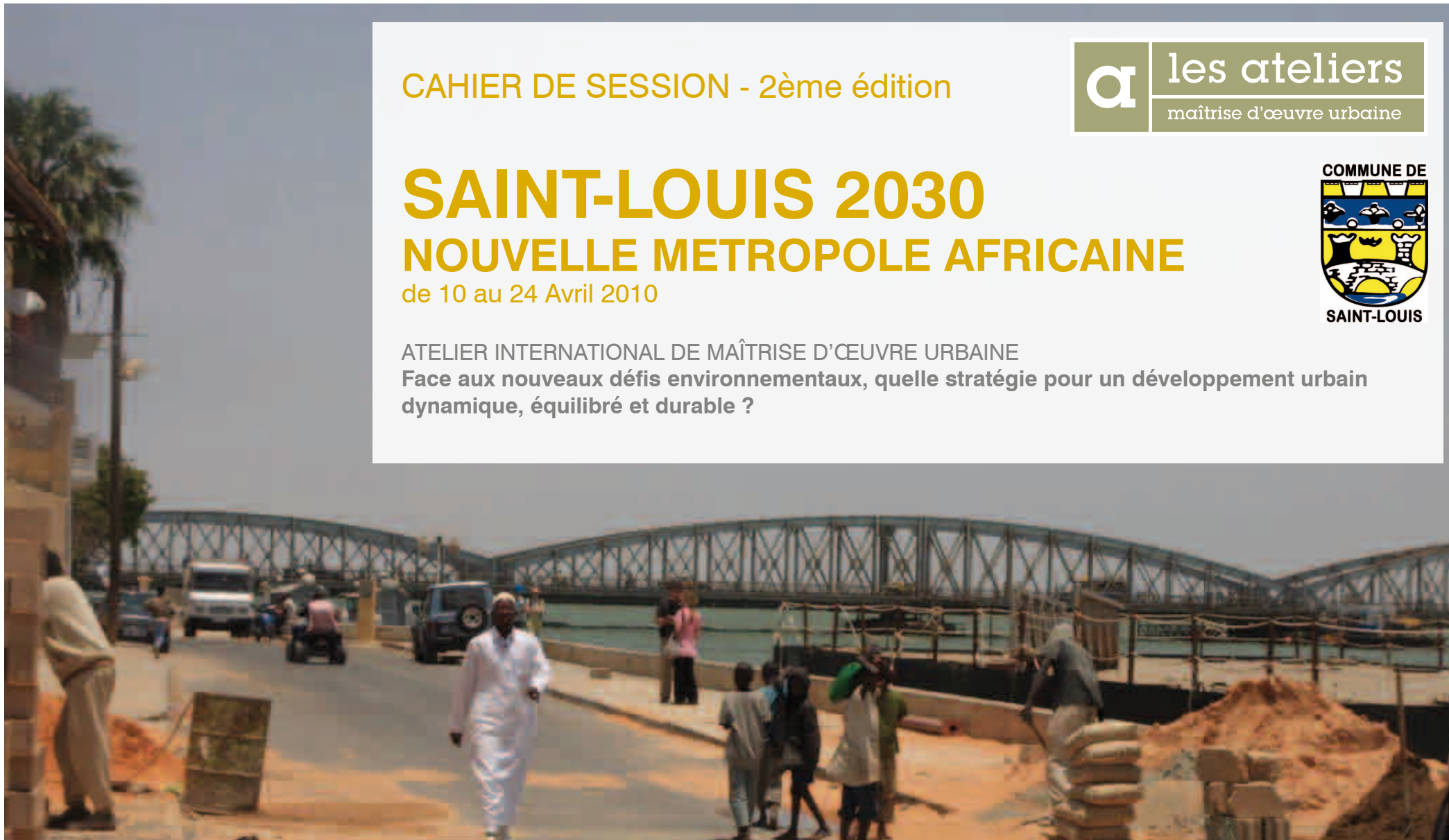
COMMUNE DE



SAINT-LOUIS

ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

Face aux nouveaux défis environnementaux, quelle stratégie pour un développement urbain dynamique, équilibré et durable ?



LES OBJECTIFS DE LA SESSION

En octobre 2009, le Maire de Saint-Louis et ses partenaires français ont sollicité l'association « Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre urbaine » pour organiser et piloter selon la méthode qu'ils développent depuis près de 30 ans un atelier international qui interroge le développement de Saint-Louis dans sa configuration large (centre-ville, quartiers périphériques, extensions, espaces ruraux limitrophes) comme un pôle régional équilibré, misant sur ses spécificités identitaires : paysages, culture, économie agricole et halieutique, patrimoine.

A travers cet atelier sont poursuivis les objectifs suivants :

- Faire émerger des propositions innovantes pour l'aménagement, le fonctionnement et le positionnement de Saint-Louis à l'échelle large de son « territoire d'avenir » (ville + hinterland), en prenant en compte les nouveaux éléments d'analyse liés aux changements climatiques,
- Réunir dans un échange participatif l'ensemble des acteurs du développement de Saint-Louis, dans une démarche d'agglomération des études et concertations déjà réalisés, avec l'objectif de contribuer aux actions futures ou déjà engagées dans les programmes de coopération,
- Tenir à Saint-Louis un événement d'envergure internationale vecteur de formation continue pour l'ensemble des participants, locaux comme extérieurs.

Les Ateliers ont signé une convention avec la Mairie de Saint-Louis en janvier 2010, puis dans les mois suivants avec les partenaires financiers de cette action internationale : l'Agence Française de Développement, la Convention France-UNESCO, la Communauté Urbaine de Lille-Métropole et le Ministère Français des Affaires Etrangères. L'atelier a également reçu un appui scientifique de ONU-Habitat.

Ce document est une compilation des productions de l'atelier. Il peut être librement téléchargé sur le site www.ateliers.org. Une synthèse de ces travaux sera réalisée et également disponible en téléchargement.



Pour chaque atelier, une équipe de pilotage est constituée. Pour l'atelier Saint-Louis 2030, cette équipe était composée de deux pilotes, deux assistantes-pilotes, deux assistantes locales stagiaires des ateliers-écoles, et de l'équipe permanente des Ateliers.

SOMMAIRE

PROBLEMATIQUE.....4-13

Résumé de la problématique
A propos du territoire
Eclairages sur le territoire

JOURNEES INTRODUCTIVES..... 14-21

Cérémonie d'ouverture
Visites
Conférences

PROJETS..... 22-67

Equipe A - N'dar Dank
Equipe B - Archipel
Equipe C - Jaxas - What will nature do ?

LE JURY.....68-75

Composition du Jury
Distinctions du Jury

ANNEXES.....76-95

Facebook
Images
Partenaires

LES ATELIERS

Les Ateliers Internationaux de maîtrise d'oeuvre urbaine

Association à but non lucratif, les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'oeuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions novatrices sur leurs problèmes d'aménagement.

Initialement centrés sur les thématiques d'aménagement pour l'Île-de-France (un atelier tous les étés depuis 1982), les Ateliers ont par la suite développé une forte expertise en Asie (Tokyo, Doi Tung, Canton, Shanghai, Ho Chi Minh, An Giang, Can Gio, Phnom Penh, Bangkok), et diversifient actuellement leur activité en organisant des ateliers autour de la Méditerranée (Casablanca, Marseille, Alexandrie), ainsi qu'en Afrique et Amérique du Sud (Bénin, Sénégal et Brésil).

Ateliers en projet

- 2010 Dong Thap, Vietnam – Planifier le développement durable de la ville de Cao Lanh
- 2010 Dunkerque, France - Une agglomération maritime trans frontalière.
- 2010 Porto Novo - Un nouveau quartier en bordure de lagune.
- 2010 Île-de-France, L'interface urbain-rural des grandes métropoles.

Ateliers récemment tenus

- 2009 Vitoria, Brésil - Développement métropolitain et solidarités territoriales.
- 2009 Ile-de-France - Le fleuve, avenir d'un territoire.
- 2009 Huludao, Chine – Designing an Eco-City.
- 2009 Porto Novo, Bénin - L'aménagement des berges lagunaires.



PROBLEMATIQUE

SAINT-LOUIS 2030, NOUVELLE MÉTROPOLE AFRICAINE.

Ancienne capitale coloniale de l'Afrique de l'Ouest, St Louis du Sénégal est à la recherche d'une nouvelle dynamique de développement, après de longues décennies d'assoupissement.

La session des Ateliers Internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine a pour ambition de penser, imaginer et construire une vision prospective de St Louis en tant que nouvelle métropole africaine, afin de la préparer à relever les différents défis qui se présentent à elle.

Il s'agit de construire une vision d'ensemble, à la bonne échelle des enjeux, de bâtir des projets urbains et d'aménagement structurants et à forts effets levier, et enfin de proposer leurs stratégies de mise en œuvre.

Un diagnostic de la situation actuelle partagé par les acteurs locaux

Le diagnostic de la situation actuelle de la ville de St Louis apparaît comme partagé par la majorité des acteurs locaux et régionaux. St Louis est une ville qui possède de multiples atouts, mais l'addition de ces différents atouts ne se révèle pas suffisante pour créer une synergie collective et une dynamique d'ensemble.

Le premier de ces atouts est la qualité de son site naturel de ville d'eau, point de rencontre entre le fleuve et la mer, mais aussi sa situation de porte d'entrée du désert et de la vallée du fleuve Sénégal, et de centre d'accès à plusieurs parcs naturels dont le parc du Djoud, troisième parc ornithologique au monde. Le second atout est son capital historique et culturel, avec notamment le site de l'île classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2000. La ville possède aussi de réels atouts économiques avec les activités de pêche, le tourisme, un aéroport, de grands centres de production agroalimentaires dans le haut delta, la se-

conde université du Sénégal. Enfin, St Louis bénéficie encore, du fait de son passé prestigieux, d'un important capital de sympathie à l'international. La réalité du territoire vécu est cependant moins souriante : St Louis offre à ses habitants un cadre de vie de faible qualité, notamment sur le plan de la propreté et de l'hygiène publique, des équipements et services publics vieillissants et de niveau insuffisant, une économie peu performante et peu citoyenne, et est davantage perçue comme un cul de sac depuis Dakar que comme le grand centre de communication et d'échanges du Nord Est du pays.

St Louis est une ville archipel par sa géographie et son site, fragmentée dans son organisation urbaine, segmentée dans son fonctionnement socio-économique et dans l'imaginaire de ses habitants : si le dicton populaire proclame « Saint Louisien d'un jour, St Louisien toujours », beaucoup d'habitants se définissent d'abord comme habitants de leur quartier avant de se considérer comme St Louisiens. Il manque au corps social un imaginaire collectif construit sur un avenir commun, et non pas sur les splendeurs d'un passé prestigieux.

Trois défis à relever au cours des prochaines décennies

St Louis va être confrontée, dans les prochaines décennies, à trois principaux défis : le défi environnemental de sa forte vulnérabilité aux changements climatiques planétaires, le défi démographique de la croissance naturelle des populations et de l'exode rural, le défi d'un développement économique profitable à tous sans lequel il ne pourra pas être trouvé de réponses durables aux deux premiers enjeux.

Le défi environnemental : la ville de St Louis est construite sur un site fragile et de faible hauteur (+ 3,5 mètres au dessus du niveau de la mer pour les points les plus hauts, à rapprocher d'une côte d'alerte des inondations fluviales située à + 1,75 mètre), où se confrontent depuis la nuit des temps les influences de la mer et du fleuve, dans des rapports de force qui ont régulièrement varié au fil du temps, établissant des équilibres toujours précaires que la main de l'homme ne peut et ne pourra toujours que partiellement maîtriser. Si aujourd'hui les risques d'inondations par les crues automnales du fleuve Sénégal semblent en partie réduites par l'ouverture en 2003 d'une brèche dans le cordon littoral, les risques d'inondations provoquées par les périodes de fortes pluies augmentent en raison de la poursuite de l'artificialisation des sols, due à l'extension de l'urbanisation. Par ailleurs le recul du cordon littoral de la langue de barbarie semble de plus en plus évident, sous les effets cumulés des courants littoraux et des grandes marées, et met en péril à long terme l'existence du quartier de Guet N'dar, le quartier des pêcheurs, qui est l'un des quartiers les plus densément peuplés de tout le continent africain.

Le défi démographique : l'agglomération de St Louis compte aujourd'hui 190 000 habitants, soit trois fois plus qu'il y a trente ans. Les prévisions à 20 ans établissent la population future à près de 300 000 habitants a minima, par effets cumulés des soldes naturels et migratoires. St Louis n'a donc pas d'autre choix que de grandir et de s'étendre, d'élargir son espace vital vers l'intérieur des terres (et notamment la communauté rurale de Gandon). Ce faisant, l'homme va donc empiéter encore davantage sur les espaces naturels du delta, fragiliser l'écosystème actuel et accentuer les risques d'inondations. La maîtrise des développements urbains permettant d'absorber la croissance démographique est donc cruciale pour le fonctionnement urbain et environnemental de l'agglomération de demain.

Le défi économique : malgré les différents atouts existants, la dynamique actuelle de développement économique de l'agglomération de St Louis reste limitée à quelques secteurs trop restreints : pêche, tourisme, agro-alimentaire. Elle est trop faible pour répondre aux besoins d'emploi des nouvelles générations, pour procurer les ressources fiscales nécessaires aux besoins d'investissements en infrastructures et services urbains de la collectivité locale, pour attirer de nouveaux entrepreneurs et investisseurs. Il y a donc plusieurs enjeux à relever : renforcer la productivité des secteurs existants (notamment les industries de transformation de la pêche et de l'agriculture), élargir le spectre des secteurs et filières productrices de richesses et de valeur ajoutée, notamment dans les services et activités urbaines (dans le commerce et la distribution par exemple), développer l'esprit d'entrepreneuriat, créer des espaces dédiés aux activités économiques, etc... Au delà, il faut créer les conditions permettant de redonner à St Louis son statut de centre régional, connecté à son hinterland, par lequel passent et transitent les grands flux commerciaux de marchandises et de voyageurs.

Quels projets de développement urbains et quels choix d'organisation urbaine pour les vingt prochaines années ?

Les développements et aménagements urbains qui devront impérativement être réalisés dans les prochaines années pour répondre aux différents enjeux nécessitent d'être inscrits dans une vision globale qui reste à établir et de s'appuyer sur des projets urbains concrets.

La construction de cette vision et de ces projets devra cheminer entre les multiples contraintes existantes, demandera probablement de prendre des options

fortes, voire radicales, qui seront autant d'arbitrages parfois difficiles à prendre par la municipalité et ses partenaires.

Des options seront également à prendre sur les points durs du fonctionnement urbain déjà identifiés tels que la congestion et la « surdensité » du quartier des pêcheurs, la paupérisation de l'île, l'absence de grand marché, la poursuite des extensions urbaines incontrôlées, la réouverture du chemin de fer...

D'autres options seront également à prendre sur la hiérarchie des enjeux à relever et sur de grands choix d'organisation urbaine de l'agglomération, qui apparaissent indispensables pour donner à l'ensemble des acteurs une vision d'ensemble des développements urbains futurs et pour fonder une stratégie de conduite du changement : où doit se situer le centre de gravité de l'agglomération dans les prochaines décennies ? Sur quels nouveaux leviers de développement économique parier : un port maritime, l'aéroport, de grands centres de distribution commerciale... ? Faut-il préserver le cordon littoral de la langue de barbarie à n'importe quel prix et empêcher sa disparition, ou au contraire faut-il concentrer tous les investissements vers l'intérieur des terres pour mieux préparer et maîtriser l'expansion urbaine ? Peut-on encore empiéter davantage sur les zones naturelles qui servent de réservoirs naturels dans les périodes de crues en « inversant » la relation de la ville à l'eau (par exemple accepter et réguler l'eau dans la ville dans le cas de phénomènes extrêmes plutôt que de chercher à s'en protéger par des ouvrages toujours plus complexes et coûteux) ? Comment organiser les développements vers le nord autour de l'aéroport et de l'université ? ...Comment densifier la ville existante pour réduire la demande de nouveaux espaces à urbaniser ?

Enfin, les travaux réalisés devront proposer des éléments de stratégies de mise en œuvre : par où commencer ? Quels sont les projets à effets levier qui peuvent produire et provoquer des démultiplications en chaîne et « débloquer » plusieurs points durs ? Faut-il engager une politique de grands travaux urbains ou au contraire agir par une succession de petites touches et multiples projets répartis sur l'ensemble du territoire ? Comment faire partager une vision d'ensemble par la population et créer les consensus sociaux et politiques indispensables ? Comment organiser et mobiliser les ressources humaines nécessaires ? Comment améliorer durablement les ressources financières de la collectivité locale en améliorant la gestion urbaine, parallèlement à la mise en œuvre des projets ?

Les Pilotes : Vincent Bourjaillat et Luc Raimbault

A PROPOS DU TERRITOIRE

Le Sénégal fait partie de l'Afrique de l'Ouest, une région du continent Africain qui comprend les pays côtiers du Golfe de Guinée jusqu'au Sahara.

Si l'on compare le Sénégal à ses pays voisins, sa superficie de territoire est relativement faible : 197 000 km² (contre 1 240 000 km² pour le Mali, et 1 030 700 km² pour la Mauritanie), en revanche sa densité de population y est beaucoup plus élevée (59 hab./km²).



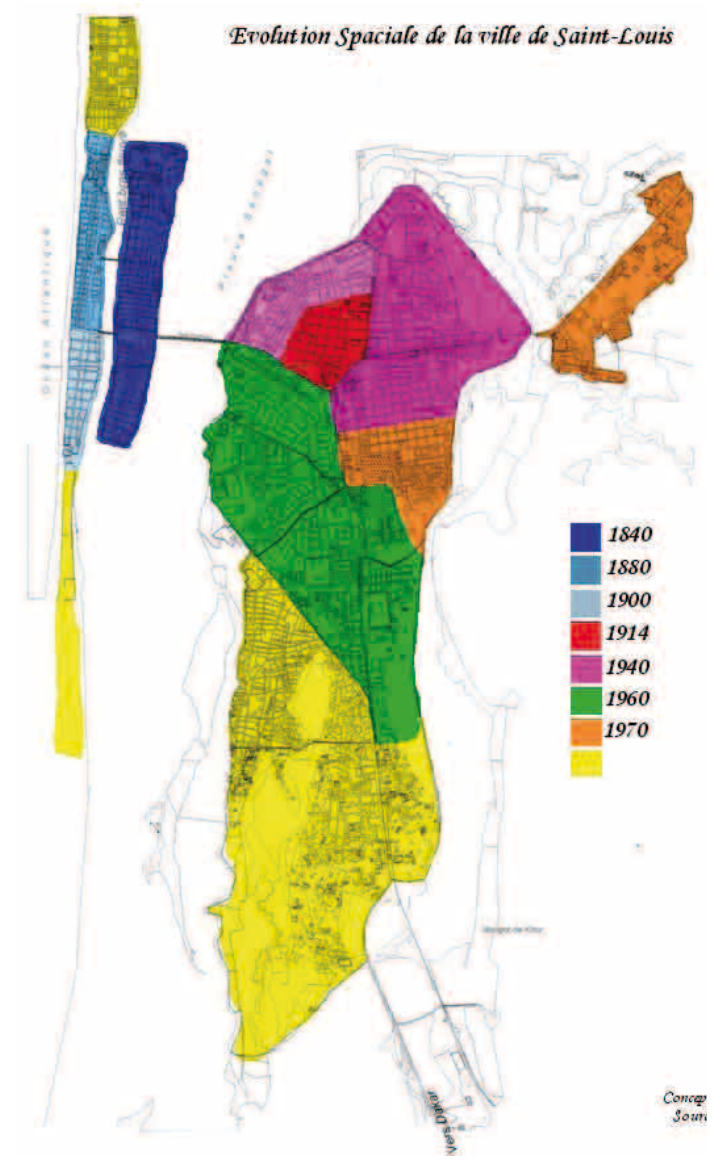
Source : Le Monde des Fleuves, supplément du National Geographic, avril 2010.



Saint-Louis est situé dans la région nord du Sénégal, dans le delta du fleuve, à quelques kilomètres de la frontière mauritanienne.

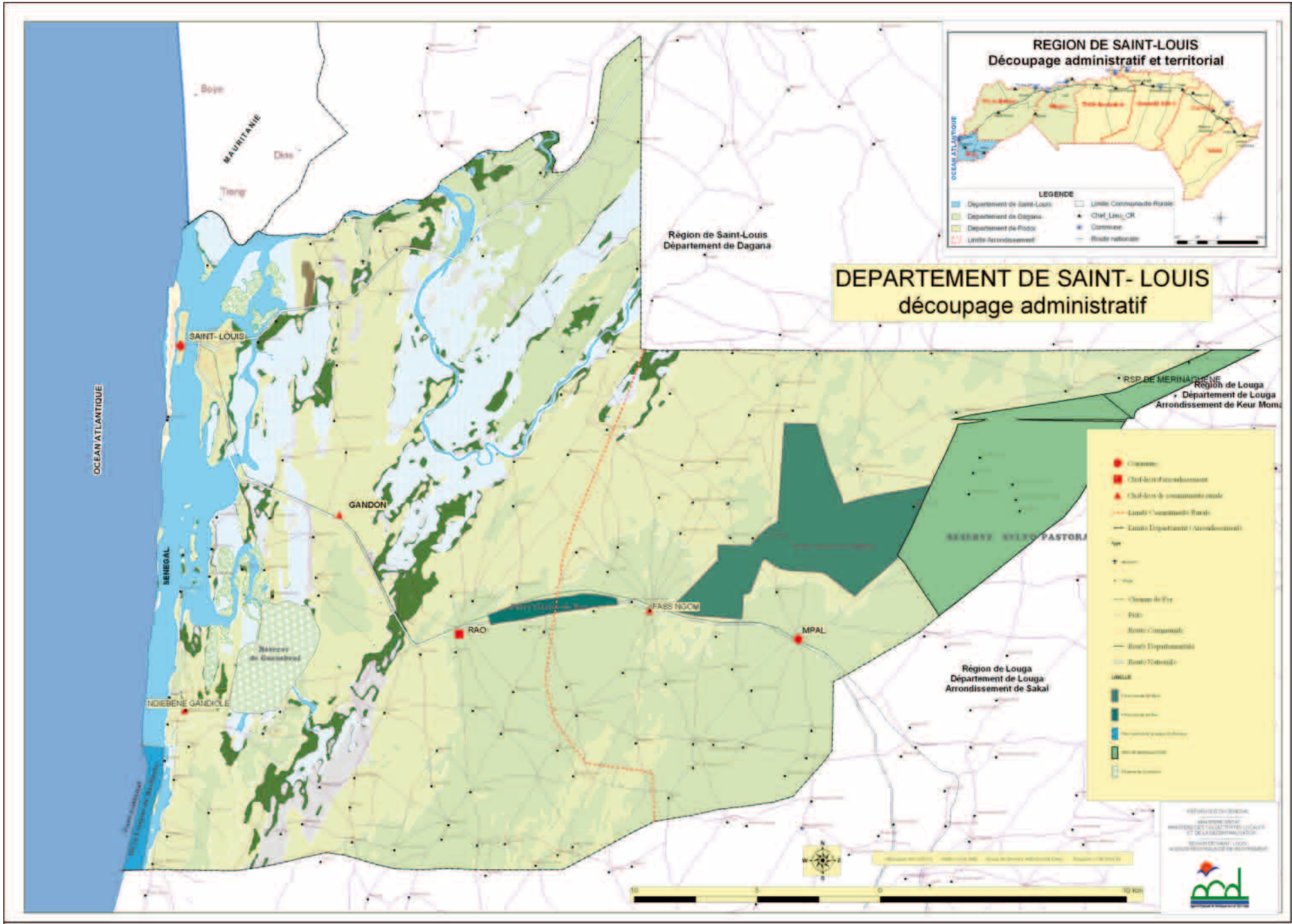
Couvrant une superficie de 45.8 km², la ville abrite une population de 190 000 habitants qui la classe au 6ème rang national, loin derrière les villes les plus importantes du pays que sont Dakar (2 350 000 habitants) et Touba (530 000 habitants).

La ville fut capitale de l'AOF jusqu'en 1902 et du Sénégal jusqu'en 1957, et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000.



Depuis 1840, la ville a connu une croissance, à partir du coeur historique sur l'île de Saint-Louis et les installations de pêcheurs sur la Languede Barbarie, jusqu'au peuplement progressif de l'îlede Sor.

Le Sénégal, long de 1 790 km, prend sa source en Guinée, traverse le Mali, puis la Mauritanie et le Sénégal, avant de se jeter dans l'océan Atlantique à Saint-Louis.



ENVIRONNEMENT : LA VILLE-ARCHIPEL

Saint-Louis : un cordon sableux en mouvement permanent créé par sédimentation, menacé par l'érosion

Saint Louis s'est formé dans une lagune ouverte où le brassage important du sable a permis la formation de cordons littoraux. Saint-Louis est composée aujourd'hui de trois sites :

- la Langue de Barbarie : un cordon littoral sableux
- l'île de Ndar (Saint Louis) : un fragment d'un cordon littoral plus compacté
- le Grand Faubourg de Sor, établi dans l'estuaire du fleuve Sénégal

La ville est située dans l'estuaire, soumis aux mouvements de la marée, qui prédominent sur l'écoulement du fleuve 8 mois par an. L'altitude moyenne de la ville est située sous les 2m IGN.



1950 – L'île de Sor et les quartiers de Pikine



Le petit bras du fleuve pendant la saison des pluies

Les crues du fleuve : un dispositif pour passer de crues subies à des crues contenues

1972 : Création de l'OMVS (Organisation Mondiale de Mise en Valeur du fleuve Sénégal) en commun avec la Mauritanie, le Mali et la Guinée.

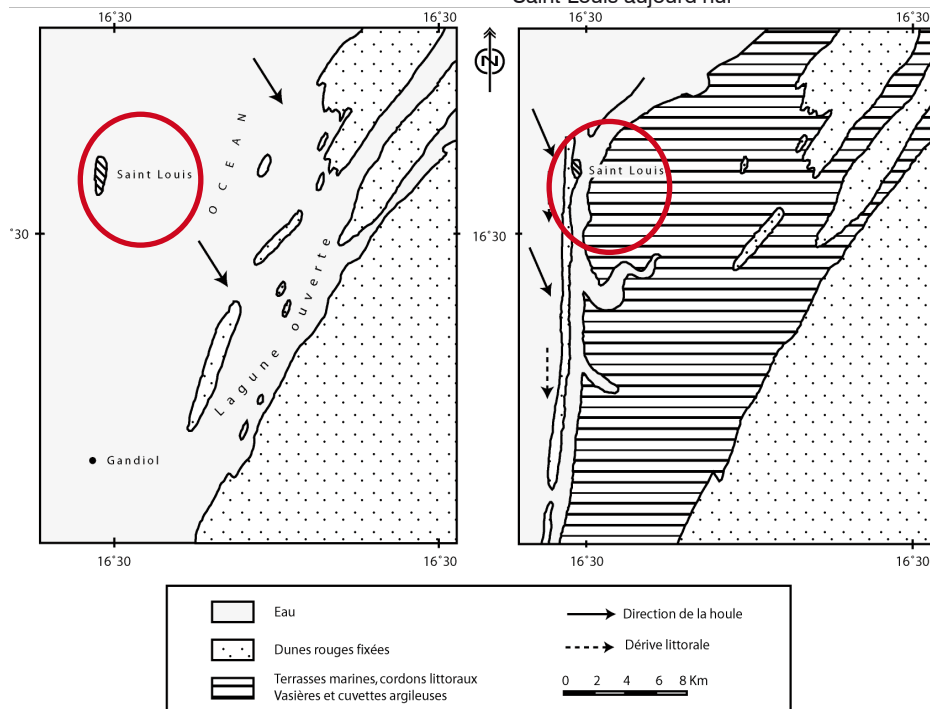
1986 - 88 : Barrages anti sel de Diama; barrage de Mantali pour l'irrigation

1995 : Après deux inondations importantes (1990 et 1994), construction de la digue de protection de Sor Est.

2003 : Suite à une prévision d'inondation très importante, ouverture du canal de délestage, «la brèche» à quelques kilomètres au Sud de Saint-Louis, désormais nouvelle embouchure.

Saint-Louis il y a 5 000 ans

Saint-Louis aujourd'hui



Extrait de : Boubou Aldiouma SY (Michel, 1973)

Evolution du bas delta du Sénégal de 5 000 ans B.P. à aujourd'hui



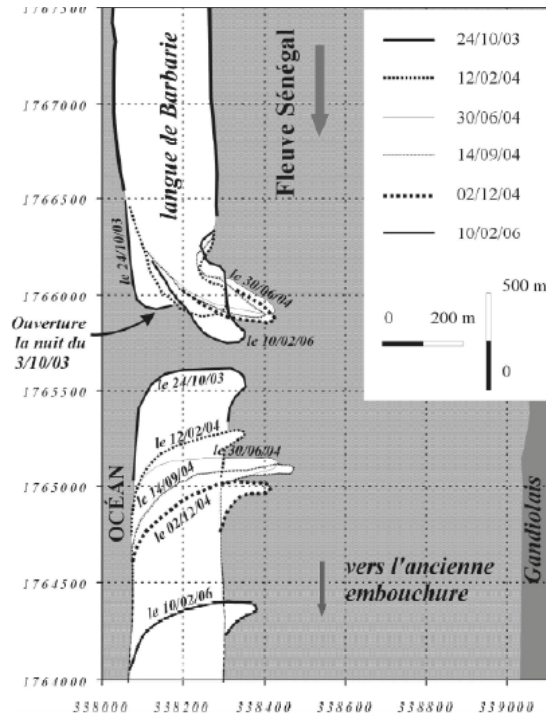
Ouverture du canal de délestage en 2003, d'une largeur de 4 m

Extrait de : Christian PIEL

Des risques environnementaux naturels accrus par l'intensification des activités humaines, difficiles à anticiper et à contrôler.

L'impact de la brèche :

- Augmentation du marnage (amplitude maximale entre la haute et la basse mer)
- Remontée des eaux salées : Problèmes d'approvisionnement en eau potable et disparition des cultures maraîchères avec la salinisation des terres agricoles
- Affectation des éco systèmes : mangroves et palétuviers, avifaunes, poissons.

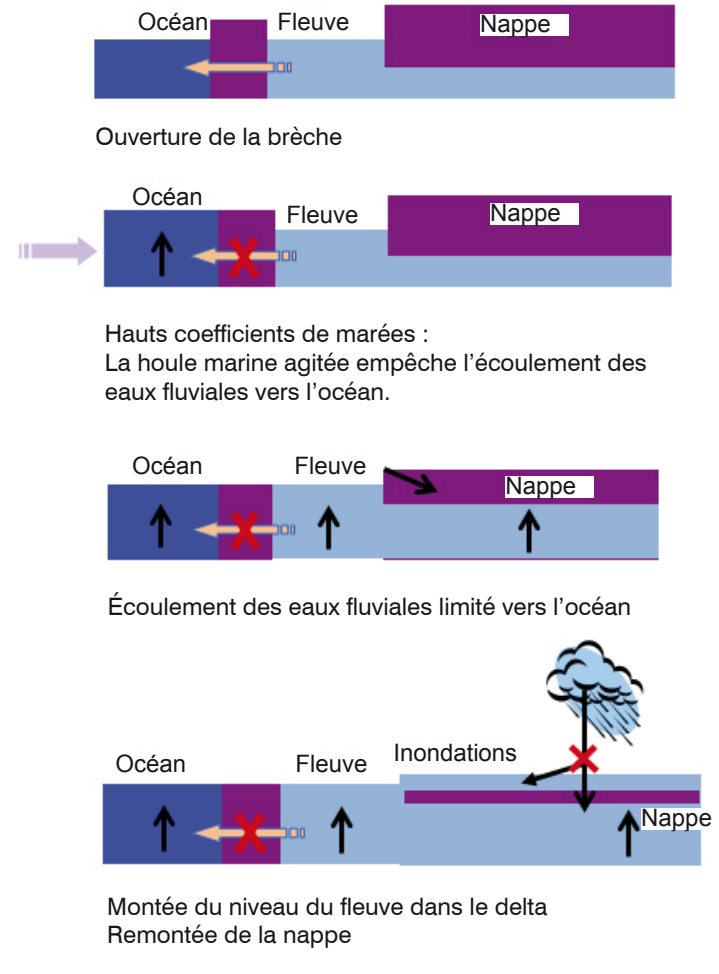


Evolution de la brèche - 2003 : 4 m / 2006 : 1,6 km



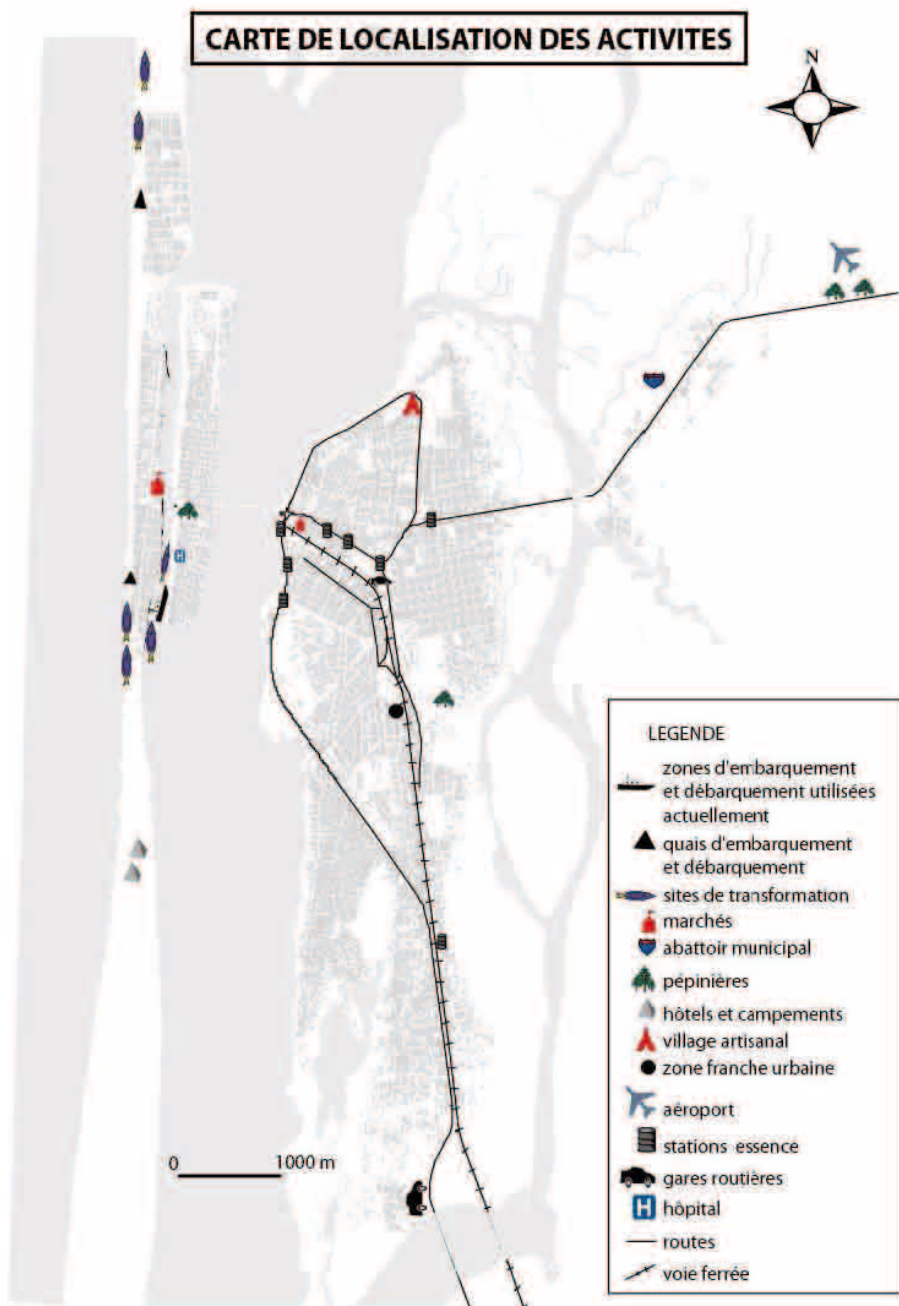
Conséquences directes de l'ouverture de la brèche

Conséquences sur l'écoulement du fleuve Sénégal



Un risque d'inondations surtout liées aux fortes pluies.

L'ouverture de la brèche a résolu en grande partie le problème de l'écoulement du Fleuve vers la mer en période de crues, mais aujourd'hui l'étalement urbain se poursuit sur les anciennes zones inondables où la nappe phréatique affleure. En cas de fortes pluie, ces cuvettes sont rapidement inondées, sans évacuation des eaux.



Les principaux secteurs économiques sont la pêche, l'agriculture et le tourisme.

La pêche artisanale :

La pêche a connu depuis une vingtaine d'années une grande évolution qui a permis une augmentation du nombre de mises à terres ; passant ainsi de 30 000 tonnes en 1992 pour environ 14 000 pêcheurs, à environ 53 800 tonnes pour un effectif de 22 000 pêcheurs en 2004.

Les activités liées à la pêche (débarquement, transformation, ...) sont particulièrement concentrées dans le village des pêcheurs de Guet Ndar. Une partie marginale se trouve à Goxumbacc.

Le port s'est pour l'essentiel retourné sur le petit bras du fleuve depuis l'ouverture de la brèche.

Le tourisme :

Dynamisé par l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco, c'est le second secteur après la pêche, il générerait en 2000 97 milliards de F Cfa de recettes brutes.

Les activités et équipements touristiques sont essentiellement concentrés sur l'île Saint Louis, et servent de point de départ pour les excursions dans la région, notamment le parc du Douj.

L'agriculture :

La région de Saint Louis a produit 59% de la culture maraîchère nationale en 2008. Les trois produits les plus cultivés sont la tomate (48% de la production nationale), l'oignon (63% de la production nationale) et la patate douce.

Ces productions sont destinées au marché intérieur sénégalais et à l'exportation.

Projets en débat :

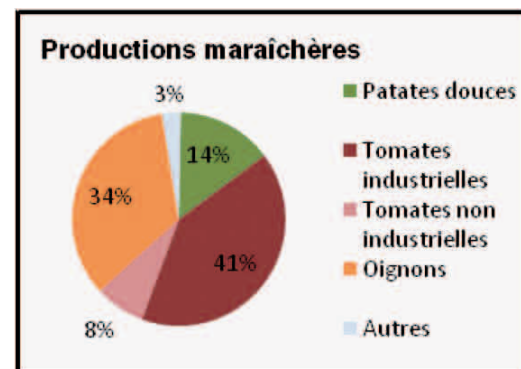
- Développement de l'aéroport avec le rallongement de la piste qui permettrait d'accueillir des avions gros porteur et vols longs courrier.
- Projet présidentiel de création d'un port minier pour l'exportation du gisement de phosphate du Nord-Est du pays



Dans le quartier de Guet Ndar les femmes pratiquent le séchage et le salage des poissons débarqués sur le port.



L'île Saint-Louis abrite le quartier colonial et la majorité des hôtels de la ville.



DÉMOGRAPHIE

La démographie sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse et son accroissement rapide.

A Saint Louis, la population a plus que triplé en moins de 30 ans, avec un exode rural important dans les années 60 des populations de la vallée du Fleuve; un retour massif des sénégalais expatriés en Mauritanie lors du conflit de 1989, et enfin la venue importante de main d'oeuvre pour les chantiers du barrage de Diama et de l'université Gaston Berger.

Les projections actuelles prévoient encore un doublement à minima de la population Saint Louisienne d'ici à 2030, soit environ 300 000 habitants contre 160 000 habitants aujourd'hui.

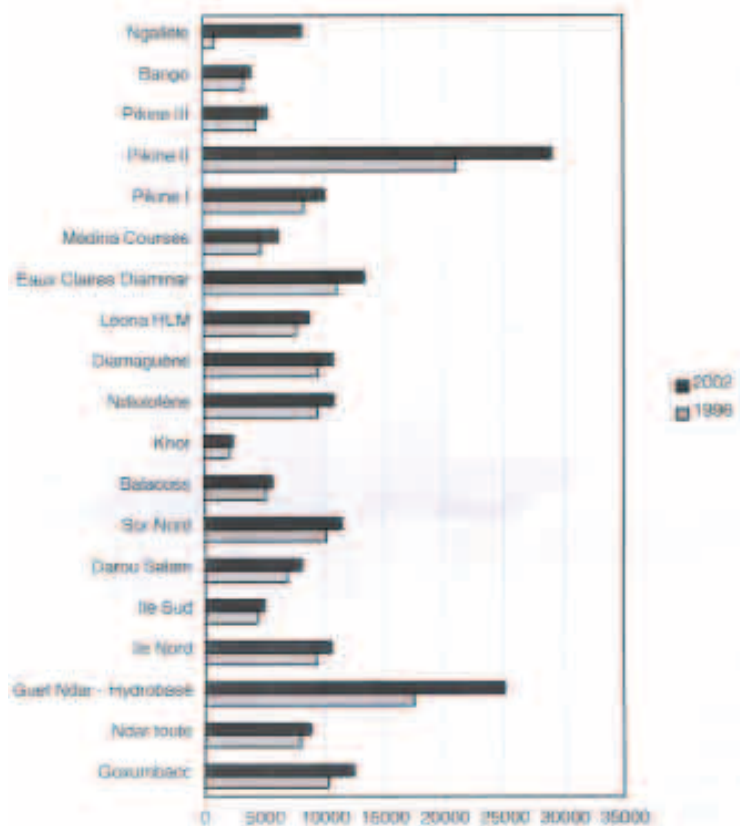


Pikine accueille la majorité des nouveaux arrivants à Saint-Louis. Malgré l'interdiction de construire sur le site réservé au futur port de pêche, les constructions illégales se poursuivent.

Depuis les années 1970, ce sont surtout les quartiers d'habitat spontané tel que Pikine qui ont accueilli cette croissance démographique. La ville de Saint Louis est confrontée au défi d'absorber ces nouvelles populations de manière équilibrée. En effet, si le quartier de Guet Ndar possède une des densités de population les plus élevées de l'Afrique de l'Ouest (755 hab./hect), certains quartiers tels que Darou sont encore très faiblement habités.

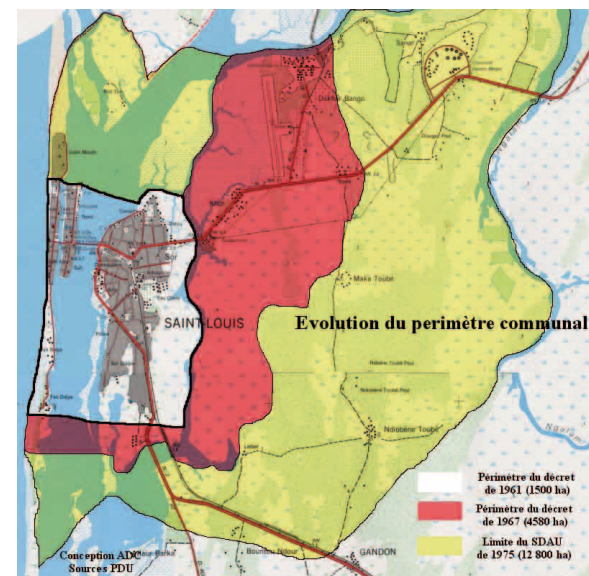
Ces déséquilibres démographiques posent des problèmes en terme de santé et de sécurité des bâtiments à Guet Ndar ; et de gestion urbaine à Pikine, où l'étalement s'est fait de manière totalement spontanée avec un habitat peu connecté en terme d'accès à la ville et à ses services (voieries, équipements, ...).

Extrait de : Service de la statistique



Pour faire face à cet afflux massif de population, la municipalité de Saint Louis a commencé dans les années 70 à étendre son périmètre communal en intégrant les villages de Bango, Ngallèle et Khor, qui font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière, pour éviter des extensions spontanées.

Aujourd'hui, la municipalité travaille également avec les services régionaux sur un projet d'intercommunalité avec les communautés rurales directement limitrophes : Gandon et Nbiédène Gandiole. L'objectif serait de permettre une gestion commune pour faire face à l'accroissement de population en terme de disponibilité du foncier, et en termes d'amélioration de l'accès aux réseaux et équipements.



L'accroissement du périmètre communal répond aux ambitions de développement de la ville, jusqu'à l'aéroport et l'université au Nord, et aux limites de la commune rurale de Gandon au Sud.

JOURNEES INTRODUCTIVES

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE - MAIRIE DE SAINT-LOUIS

Interventions :

- Luc Rimbault, membre du Conseil d'Administration et du Conseil d'Orientation Scientifique des Ateliers, co-pilote de la session Saint-Louis 2030.

Discours : Présentation des Ateliers et de la session Saint-Louis 2030.

- Matthieu VASSEUR, Agence Française de Développement.

- Mansour TALL, Directeur Sénégal ONU Habitat.

- Cheikh Bamba DIEYE, Maire de Saint-Louis.

Discours : Les attentes de la Municipalité de Saint-Louis.

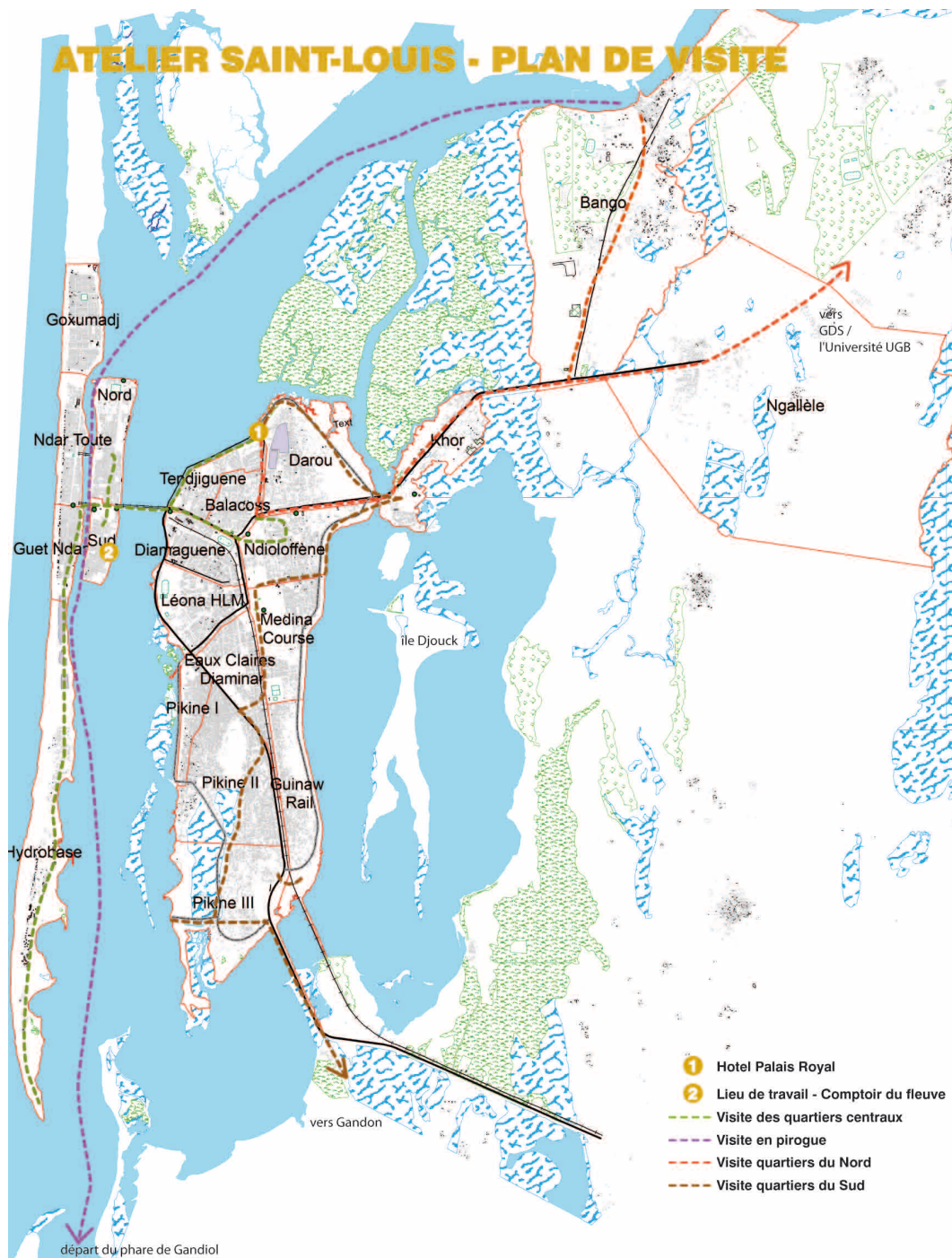
- Serigne MBAYE, Préfet de la région de Saint-Louis.



« Les Ateliers de Saint-Louis constituent donc ce laboratoire où des spécialistes passeront à la loupe des stratégies qui d'ici deux décennies aideront à faire de notre ville une véritable métropole africaine. »

Cheikh Bamba Dieye, Maire de Saint-Louis - *Discours d'ouverture*

ATELIER SAINT-LOUIS - PLAN DE VISITE



VISITE DES QUARTIERS CENTRAUX

Place Faidherbe, Marché de Ndar Toute, l'île de Saint-Louis, chantier de restauration du bâtiment Rognât Sud, Pont Faidherbe.



Photo Antoine Plane

Le bâtiment du Rogniat Sud est l'un des deux bâtiments qui abritait une caserne militaire. Il encadre avec le bâtiment Rognât Nord et le bâtiment de la Gourvernance, la place Faidherbe. Il est actuellement en restauration sur l'initiative de la coopération espagnole, par les élèves des Écoles Ateliers.

Vue du bâtiment du Rognât Sud : les anciens bâtiments coloniaux du centre historique tombent souvent en ruine.



Le Pont Faidherbe, emblème de la ville inauguré en 1897, reste le seul accès reliant Saint-Louis à la terre ferme. Il fait l'objet d'un programme de rénovation financé par l'AFD.

Le Marché de Ndar Toute est sur la Langue de Barbarie à l'entrée du Pont la reliant à l'île de Saint-Louis. Il s'agit de l'équipement marchand le plus ancien de Saint-Louis. Les types de marchandises proposées vont des tissus, vêtements et produits cosmétiques, à l'alimentaire : épicerie, fruits et légumes, poissons...



Photo Antoine Plane

Au débouché du pont reliant l'île de Saint-Louis à la Langue de Barbarie, le marché de Ndar Tout.

VISITE DE L'ÎLE DE SOR

Marché de Sor, quartiers Diamaguène et Ndiolofene.

Le Marché de Sor, dans le quartier Diamaguène, débute à l'entrée du pont Faidherbe aux alentours de l'emprise de l'ancienne Gare Ferroviaire et se prolonge le long de l'un des axes principaux de Sor.

On y trouve principalement le marché de légumes et fruits, ainsi que les produits de la pêches.



Au marché de Sor.



Le quartier Ndiolofene.



Le skyline de Saint-Louis, Sor vu depuis l'île de Saint-Louis, est composé de maisons basses de maximum ayant deux étages et des minarets des mosquées.

Photos Claudia Vilela

LANGUE DE BARBARIE

Hydrobase, «La Brèche», Guet-Ndar, rencontre avec JICA (Japan International Cooperation Agency) et Service Régional de la Pêche



L'hydrobase, lieu de tourisme balnéaire sur la langue de Barbarie.

La Langue de Barbarie est un cordon littoral dunaire protégeant la ville de Saint Louis de l'océan. Son nom vient des fréquentes invasions maures sur la partie nord, que les français surnommaient les barbares durant la colonisation.

Il est occupé par les quartiers de pêcheurs de Guet Ndar, Ndar Toute et Goxumbacc. On trouve sur la partie Sud des équipements et complexes touristiques (hôtels, restaurants, boutiques, ...).



Les familles du quartier Guet Ndar vivent quasi-exclusivement de la pêche traditionnelle et de la production de poisson séché. Cette activité économique se pratique de manière artisanale et commence à se développer de manière industrielle, la vente se fait dans les marchés par les vendeuses de rue, et en gros pour l'exportation. L'accumulation des camions sur les berges étroites pose des problèmes de congestionnement.

Sur la photo : à gauche, le cimetière des pêcheurs et à droite, le site des femmes transformatrices de poissons.

LE FLEUVE SÉNÉGAL EN BATEAU

Phare de Gandiol, remontée du Fleuve Sénégal en bateau, mangroves de Bopp Thior et Bango.

Ndiébène Gandiol est l'une des communautés rurales limitrophes de Saint Louis. Elle était jusqu'en 2008 rattachée à la communauté rurale de Gandon. Le phare de Gandiol sert de point de départ aux excursions en pirogue vers le parc naturel de la Langue de Barbarie.

L'activité principale est l'agriculture, qui semble menacée par la salinisation des terres depuis l'ouverture de la brèche.

Sur la photo à droite, le petit bras du Fleuve Sénégal, situé entre la Langue de Barbarie et l'Île de Saint Louis. Il est actuellement, comme le grand bras, menacé d'ensablement, avec la formation de nombreux bancs de sable qui gênent la navigation fluviale en marée basse.

La brèche de la Langue de Barabaire a été ouverte en urgence en 2003, lors d'une inondation qui menaçait la ville de Saint-Louis. Le canal de délestage mesurait initialement 4m de largeur, il est aujourd'hui est d'environ 2 km.



Photo Luc Reimbault

Paysage de mangrove dans le delta du Fleuve Sénégal



Les pirogues colorées des pêcheurs débarquent et stationnent dans le petit bras du fleuve depuis l'ouverture de la brèche, qui a raccourci l'accès à la mer depuis le fleuve.

VISITE DES QUARTIERS NORD

Ngallele, Aéroport, l'Université Gaston Berger.



A Bango, le ramassage des déchets organisé par un GIE (Groupement d'Intérêt Economique), une association de travailleur organisés en coopérative.

Photo Antoine Plane

Le quartier de Ngallèle, comme ceux de Bango et de Khor, ont été récemment rattachés à la commune, et sont aujourd'hui les principales zones d'extension urbaine de l'agglomération.

Ils font l'objet d'une attention particulière en matière de planification, afin d'éviter des extensions spontanées. Ces zones présentent aujourd'hui les densités de peuplement les plus faibles de la ville, et constituent une importante réserve foncière pour répondre à la demande de logements.



L'aéroport de Saint-Louis possède une piste d'atterrissage pour les moyens courriers, mais il est très peu utilisé.

Prévu pour être l'aéroport de dégagement de Dakar, l'aéroport de Saint-Louis est ouvert du lundi au samedi et actuellement, les dimanches pour recevoir le seul vol international qui arrive de Paris. Sa piste a une longueur de 1900 m, mais un projet prévoit de la rallonger à 2 500 à 3 000 mètres.

L'université Gaston Berger a été inauguré en 1974 par le Président Léopold Sédar Senghor, et ouverte à la première promotion de 600 élèves en 1990. Le campus couvre une superficie de 240 hectares et est situé le long de la route de Khor à une douzaine de kilomètres du centre ville.



VISITE DE SOR

La digue Est, l'île de Djouck, Sor Diagne, Pikine.

La digue longe les quartiers Est de Sor. Elle a été construite après les inondations de 1994.

On y trouve tout le long de nouvelles installations. Les familles délimitent le terrain avec des pneus, puis amassent sur la parcelle des déchets pour stabiliser des sols et construire les fondations des maisons.

Plus encore à l'est, trouve l'île de Djouck, que le Plan de Développement Urbain de Saint Louis prévoit d'endiguer et d'urbaniser.



La digue de Sor préserve le quartier des crues du fleuve, mais empêche l'écoulement des eaux pluviales

Le quartier de Pikine est une zone d'extension spontanée qui a commencé à s'urbaniser dans les années 1970. Un programme de restructuration, porté par la Fondation Droit à la Ville, a permis la création de nouvelles voies, le recasement des populations concernées par les démolitions, ainsi que la construction d'un réseau de gestion des eaux pluviales avec la création d'un bassin de rétention.

On trouve au sud de ce quartier l'aire prévue par la municipalité pour accueillir le projet de nouveaux port de pêche de Saint Louis.



Pikine : création d'une nouvelle voie intégrant un réseau de récupération des eaux pluviales.

VISITE DE GANDON

Communauté Rurale de Gandon, maraîchage à Rao, centre de gestion des déchets.

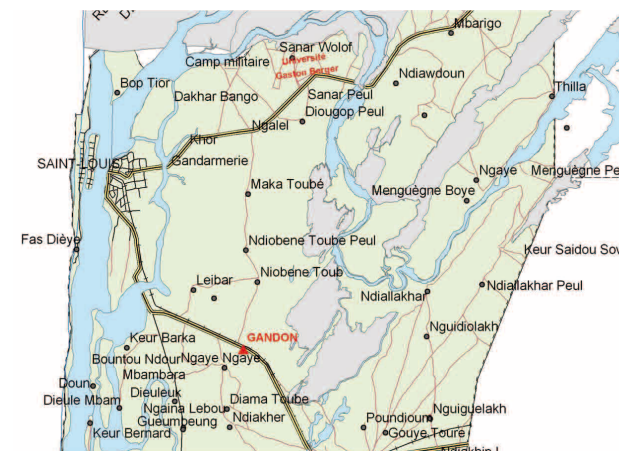
La Communauté rurale de Gandon, située au l'Est de Saint Louis, vit principalement du maraîchage, de la riziculture et de la pisciculture.

Sur la photo de droite, un des groupements de femmes qui s'est organisé pour gérer un maraîchage. La principale difficulté rencontrée est l'écoulement des marchandises qui doit se faire à Saint Louis.

La commune possède aujourd'hui environ 10 000 hectares de terres potentiellement irrigables pour y développer l'agriculture. On y trouve déjà de grandes exploitations étrangères comme GDS au Nord, après l'université.



La communauté de commune de Gandon abrite le centre de retraitement des déchets de la commune de Saint Louis. Les déchets sont collectés sur l'île par les services municipaux. Dans le reste de la ville, des GIE sont chargés de les collecter puis de les acheminer jusqu'aux sites relais, les déchets seront ensuite collectés par la municipalité puis acheminés jusqu'à ce centre de déchets.



CONFÉRENCES



Villes et Changements climatiques en Afrique

MARIE DARIEL SCOGNAMILLO, EXPERTE DE UN-HABITAT
mariedariel09@gmail.com _ Belgique



Caractéristiques physiques et perspectives d'aménagement du site urbain de Saint Louis

PROF. BOUBOU ALDIOUMA SY, GÉOGRAPHE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER
bouboualdiouma@yahoo.fr _ Sénégal



Développement économique local : enjeux et perspectives

DR. DEMBA NIANG, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADC
demba_niang@yahoo.fr _ Sénégal



Maitriser les eaux à Saint-Louis du Sénégal – Eléments de réflexion

CHRISTIAN PIEL, URBANISTE-HYDROLOGUE, DIRECTEUR DE L'AGENCE COMPOSANTE URBAINE
christian.piel@composante-urbaine.fr _ France



Cadrage sur le développement urbain à Saint-Louis

BOUNA WARR, DIRECTEUR DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, ARD
ard-sl@orange.sn _ Sénégal





LES PROJETS





A

EQUIPE A « N'DAR DANK »

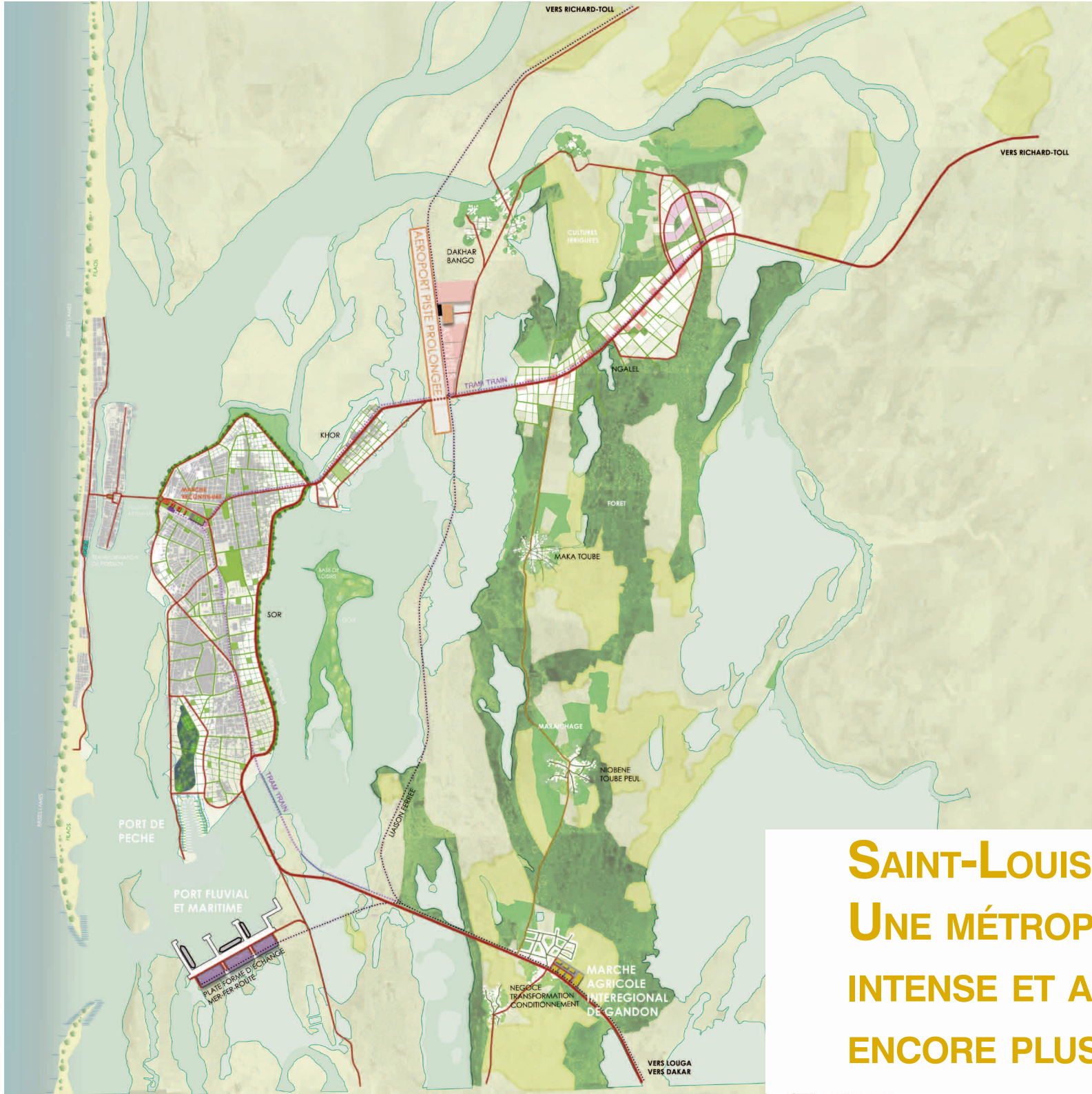
(de gauche à droite)

Franck CHARLIN
 Cheikh DIOP
 Charles DAUBAS
 Sophie BOUR
 Anne DURAND
 Mouhamadou NDIAYE
 Marc ERRERA

Urbaniste
 Urbaniste
 Urbaniste
 Paysagiste
 Architecte-Urbaniste
 Economiste
 Architecte-Urbaniste

FRANCE
 SENEGAL
 FRANCE
 FRANCE
 FRANCE
 SENEGAL
 BELGIQUE

EQUIPE A
“N’DAR DANK”

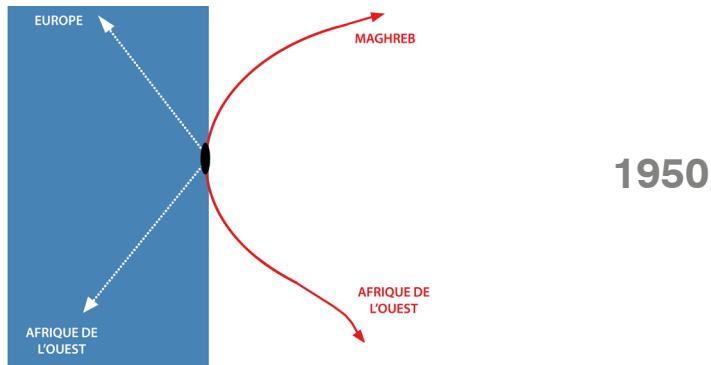


SAINT-LOUIS 2030:
UNE MÉTROPOLE D'ÉCHANGES,
INTENSE ET AUTONOME...
ENCORE PLUS DÉSIRABLE

SAINT-LOUIS MÉTROPOLE D'ÉCHANGES UN PÔLE ATTRACTIF, CAPTANT ET REDISTRIBUANT LES FLUX

Trois temporalités...une nouvelle page de son histoire

Un carrefour d'échanges à la croisée d'un réseau d'infrastructures diversifiées



1950

Saint-Louis ville-comptoir: Capitale et porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest

Saint-Louis, aujourd'hui considérée comme **enclavée**, quasiment exclusivement desservie par la route, jouit d'un **potentiel d'accessibilité important**. Il s'agit de s'appuyer sur des **modes de déplacements diversifiés** (aérien, ferré, fluvial, maritime), tant pour le **transport voyageurs** que celui des **marchandises** afin de transformer Saint Louis en un véritable **carrefour d'échanges à l'échelle régionale, nationale et internationale**.

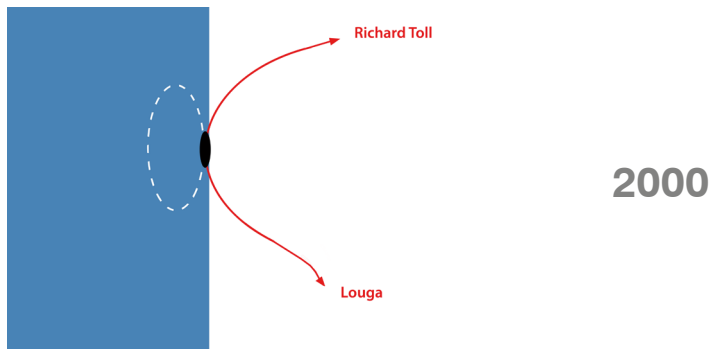
Ainsi, **l'aéroport**, aujourd'hui sous-utilisé, du fait notamment d'une infrastructure trop modeste, peut **retrouver une vitalité** après les aménagements nécessaires (allongement de la piste, ...) à l'accueil d'un **trafic plus international**. Son extension peut s'accompagner de **l'implantation de zones d'activités économiques profitant des flux générés**.

Le **transport ferré**, stoppé depuis quelques années, peut être réactivé entre **Saint-Louis – Dakar – Bamako**, par la **remise en service de l'infrastructure existante**. De plus, ce réseau ferré, **enrichi** (doublement et mise aux normes des voies), **prolongé** jusqu'au Maroc, via la Mauritanie, devient aussi **l'axe majeur de déplacements transnationaux reliant le Maghreb à l'Afrique Noire**.

Le **fleuve Sénégal**, sous-exploité, devient également **support de déplacements fluviaux reliant directement le Sénégal**, et plus largement **le Mali**, à **l'Océan Atlantique**, via **Saint-Louis** et son **port fluvial** dont la création est à envisager.

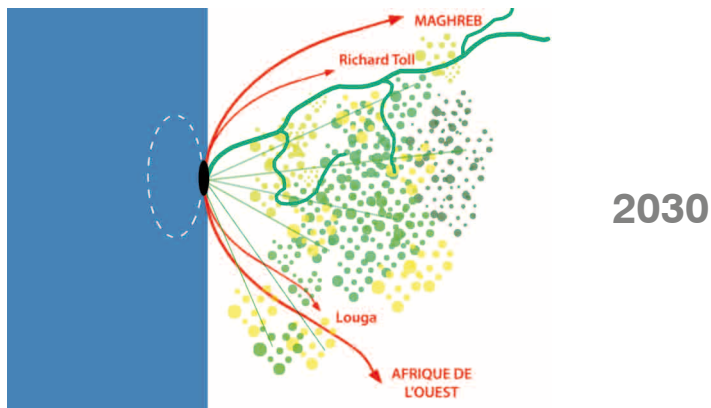
Enfin, **l'Océan Atlantique** n'est pas une frontière, mais plutôt une **formidable porte ouverte sur le monde** ; à même de **favoriser des échanges économiques ou de loisirs** (Saint-Louis est sur l'axe Europe-Amérique du Sud) **en s'appuyant respectivement sur un port maritime et de plaisance** à réaliser.

Quant à l'idée d'établir un **port minéralier** à Saint-Louis, elle n'a pas été intégrée à notre projet de territoire ; considérant qu'il s'agit plus d'une **hypothèse** que d'une donnée invariante. Pour autant, **nous alertons sur le fait qu'un tel projet**, s'il est porteur de ressources économiques, **pourrait présenter une menace pour le site de Saint-Louis tant sur le plan environnemental que pour son identité culturelle & patrimoniale**. Aussi, **le choix de son emplacement nous apparaît être une question fondamentale**. Un positionnement plus au Nord vers Diama pourrait constituer une option plus satisfaisante, en faisant un port de gestion internationale entre Sénégal, Mauritanie et Mali.



2000

Saint-Louis la belle endormie: Repliée mais aussi préservée



2030

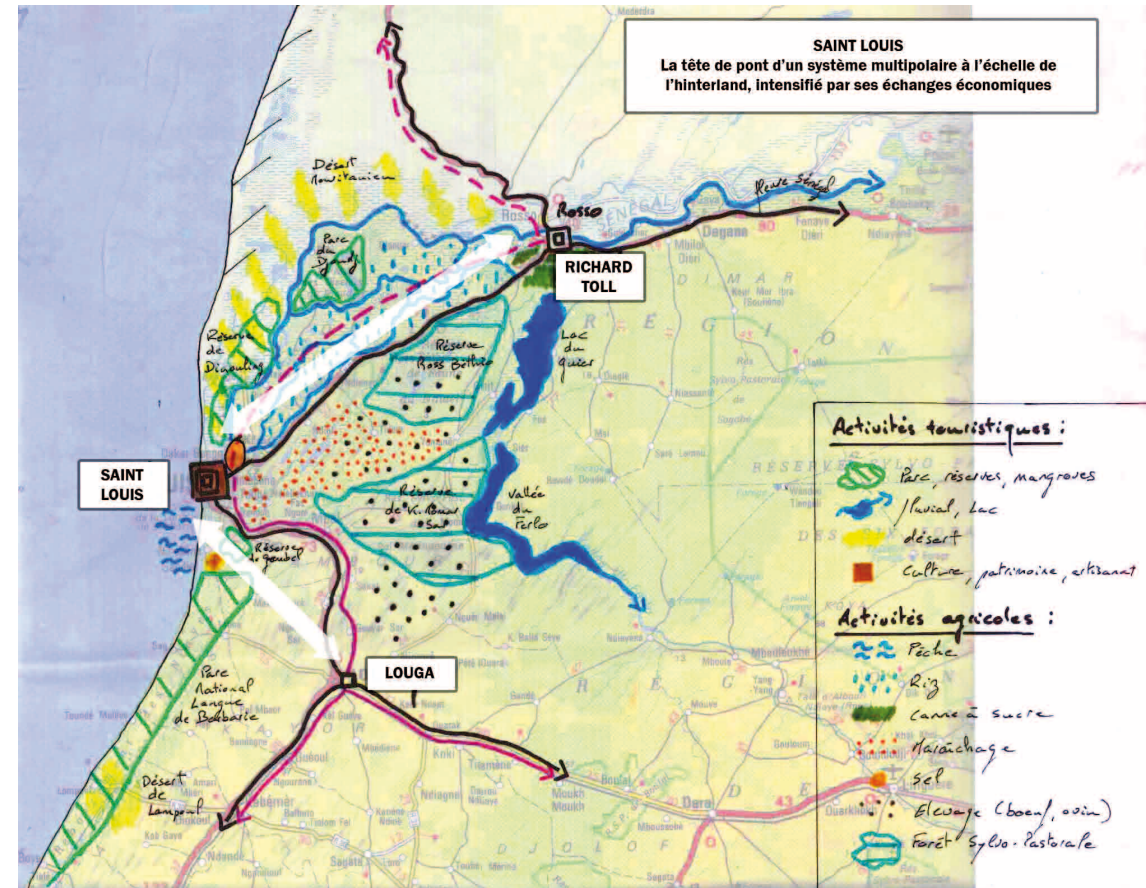
Saint-Louis 2030 rétablit un dialogue territorial à toutes les échelles

SAINT-LOUIS MÉTROPÔLE D'ÉCHANGES UN PÔLE ATTRACTIF, CAPTANT ET REDISTRIBUANT LES FLUX

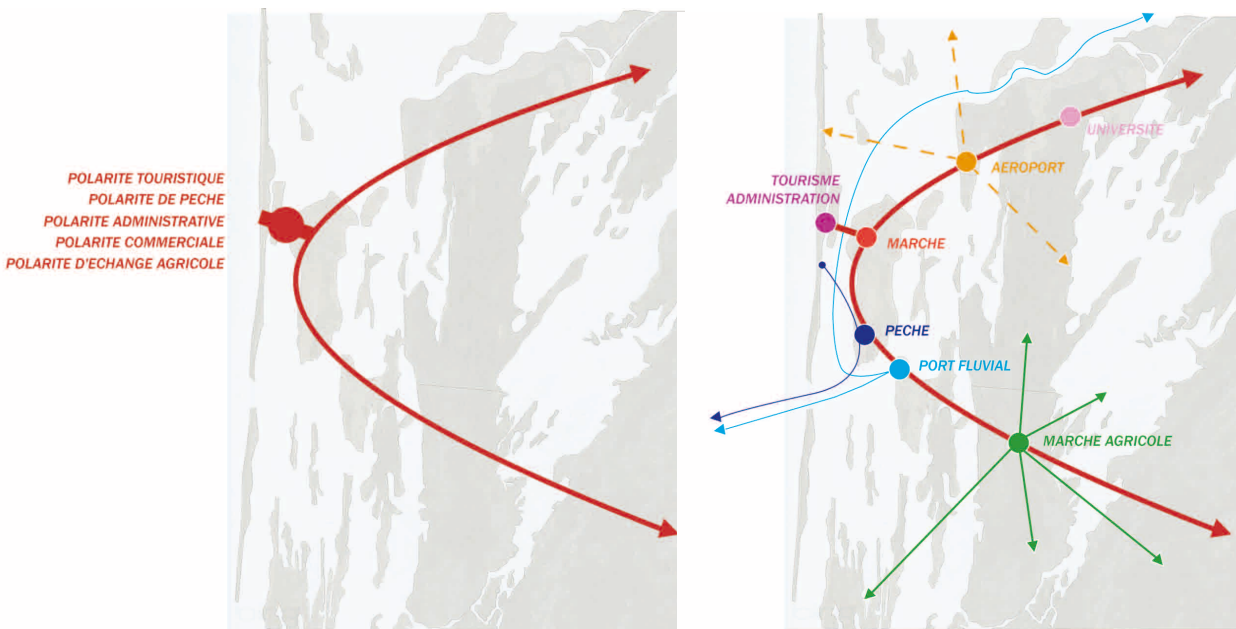
La tête de pont d'un système multipolaire à l'échelle de l'hinterland, intensifié par des échanges économiques

Un territoire hinterland structuré autour de 3 polarités urbaines d'influences différentes, dont Saint-Louis est la tête de pont, recherchant des synergies entre-elles.

Essentiellement axé sur le développement économique agricole (culture maraîchère, rizicole, de la canne à sucre, exploitation du sel, élevage de bœufs et d'ovins), halieutique et éco-touristique (environnement naturel, culture, patrimoine, ...), ce projet de territoire cohérent et partagé participe au rayonnement de l'ensemble de l'hinterland.



SAINT-LOUIS MÉTROPOLITE D'ÉCHANGES UN PÔLE ATTRACTIF, CAPTANT ET REDISTRIBUANT LES FLUX



Un arc de développement s'articulant autour...

-de l'arc du savoir

L'université Gaston Berger en est le pivot ; ses fonctions universitaires (unités de recherche, ...) seront renforcées et attireront un développement économique, à même de favoriser des interactions, en lien avec l'aéroport reconfiguré et Khor. Cet arc s'étire jusqu'au quartier de Ngallèle,

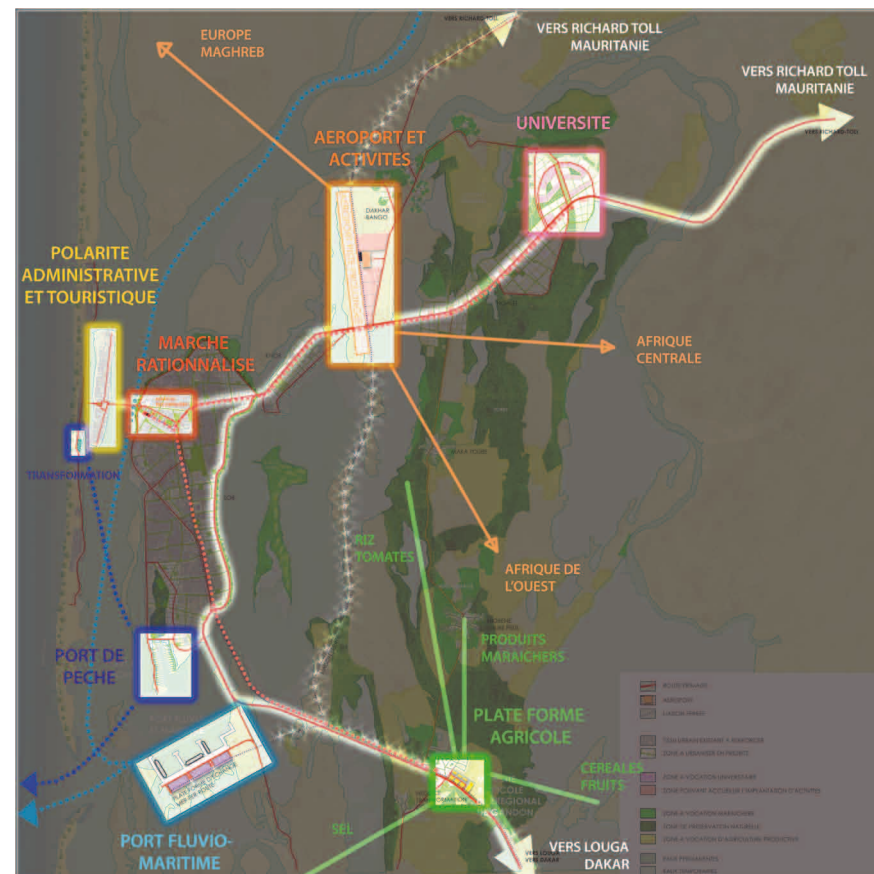
-de l'arc des échanges halieutiques et agricoles

La nouvelle plateforme d'échanges agricoles de Gandon, le port fluvio-maritime et le nouveau port de pêche, relocalisé à la pointe sud de Sor, deviennent de véritables noeuds de centralisation et de redistribution à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale,

-de l'arc historique et culturel

L'île Saint Louis et la Langue de Barbarie sont à préserver et à faire rayonner.

... et positionnant Sor, le cœur urbain, à l'interface de ces 3 entités.



SAINT-LOUIS MÉTROPOLE INTENSE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME DE SON ESPACE, VALORISANT LE CADRE DE VIE, ET RESPECTUEUX DE SON IDENTITÉ TERRITORIALE

Un territoire urbain économe de son espace, organisé en archipel autour de ses quartiers constitués de polarités urbaines émergentes à fortes spécificités universitaires et économiques

A l'horizon 2030, les objectifs démographiques projettent un doublement de la population Saint-Louisienne, soit **approximativement 330 000 habitants**.

Cette **importante croissance urbaine** doit être **anticipée** au plus tôt, de façon à **accueillir dans les meilleures conditions** cet afflux de population, tout en cherchant à **répondre aux attentes des actuels Saint-Louisiens** quant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Par ailleurs, il nous semble important de **concevoir ce développement à l'échelle de l'intercommunalité**, en associant les communes de **Gandon et Ndiébène Gandiol**. Une **répartition démographique sera assurée à cette échelle territoriale**, en proportion du poids de ces polarités urbaines (Sor présentant la plus forte densité) ... on parlera alors du **territoire de l'agglomération de Saint-Louis**.

C'est pourquoi, nous privilégions un **développement urbain orienté sur** :

o Le **développement des quartiers existants sur eux-mêmes**, par **densification bâtie et renforcement des fonctions urbaines**, faisant de Sor (et Khor) le **futur cœur urbain de la métropole**. Le projet valorisera les identités de quartiers de l'île Saint-Louis et de la cité des pêcheurs,

<i>Superficie estimée</i>	915 ha
<i>Densité projetée</i>	220 hab/ha
<i>Poids de population supplémentaire</i>	75 000 habitants

o Un **développement par extension mesuré à l'échelle du territoire intercommunal** (l'agglomération de Saint-Louis), de fait **contraint par un environnement sensible** (zones inondables). Le projet cherche à **rationaliser les investissements publics liés aux services urbains de base** (construction d'infrastructures de transport, adduction en eau et électricité, collecte des déchets, ...), à **limiter les déplacements pendulaires** (domicile-travail). Il **se structurera autour de polarités urbaines émergentes à fortes spécificités universitaires et économiques** ; en lien avec :

□ Une perspective de **densité intermédiaire** (à celle de Sor et des communes agricoles) :

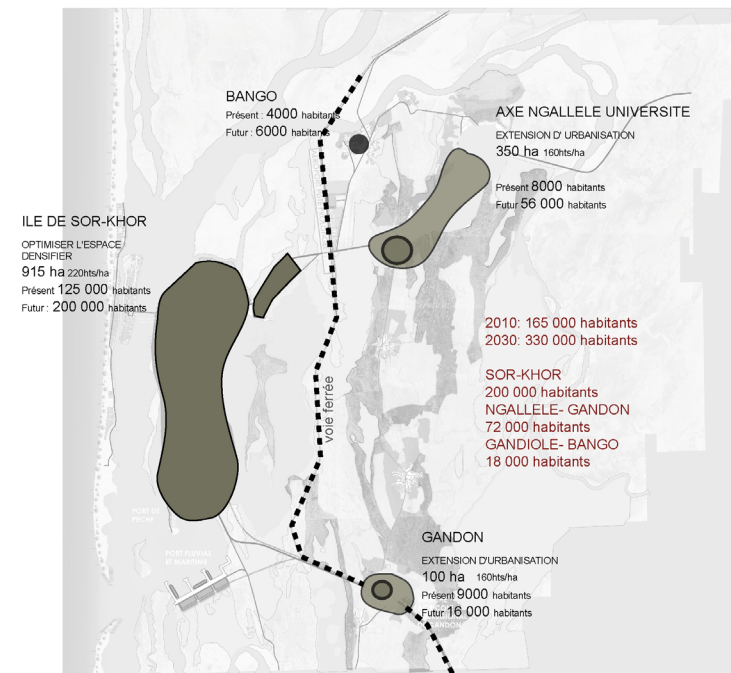
- Pour l'**axe Ngallèle-Université G. Berger** (l'arc du savoir), pour le quel le processus de conurbation est déjà en route.

- Pour la commune de **Gandon** (l'arc agricole & halieutique), sur laquelle se greffe également un archipel de villages dont la structure villageoise pourra légèrement se renforcer.

<i>Superficie estimée</i>	350 ha
<i>Densité projetée</i>	160 hab/ha
<i>Poids de population supplémentaire</i>	83 000 habitants

□ Une perspective de **densité encore plus mesurée** pour la commune **Ndiébène Gandiol** (développement touristique), et le quartier de **Bango**, totalisant une augmentation de 10 000 habitants.

Ainsi, le **cœur urbain de la métropole (Sor)** accueille **45% du poids de population supplémentaire**, et l'ensemble des polarités urbaines émergentes **55%**.¹



GANDIOLE
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Présent 9000 habitants
Futur 12 000 habitants

¹ Chiffres à conforter par une expertise complémentaire

SAINT-LOUIS MÉTROPOLE INTENSE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME DE SON ESPACE, VALORISANT LE CADRE DE VIE, ET RESPECTUEUX DE SON IDENTITÉ TERRITORIALE

Sor, un cœur urbain attractif pour la Métropole Saint-Louisienne :

A l'interface des 3 arcs (arc du savoir, arc agricole & halieutique, arc historique et culturel), Sor devient le cœur urbain de la Métropole et gagne en intensité urbaine selon un processus de régénération (« refaire la ville sur la ville »). Le projet optimise l'usage de l'espace, améliore le cadre de vie des Saint-Louisiens, rend la ville plus attractive et conviviale.

Il s'agit ainsi d'augmenter les surfaces bâties tout en aérant l'espace construit, c'est-à-dire en libérant de l'espace public. Celui-ci sera aménagé en autant de places de quartiers, permettant de repenser la structure viaire et renforcer les fonctions urbaines répondant aux besoins quotidiens des habitants (équipements sociaux, administratifs, culturels, établissements scolaires, commerces, emplois, lieux de culte, ...).

Concrètement, il est proposé d'organiser une trame urbaine structurée par :

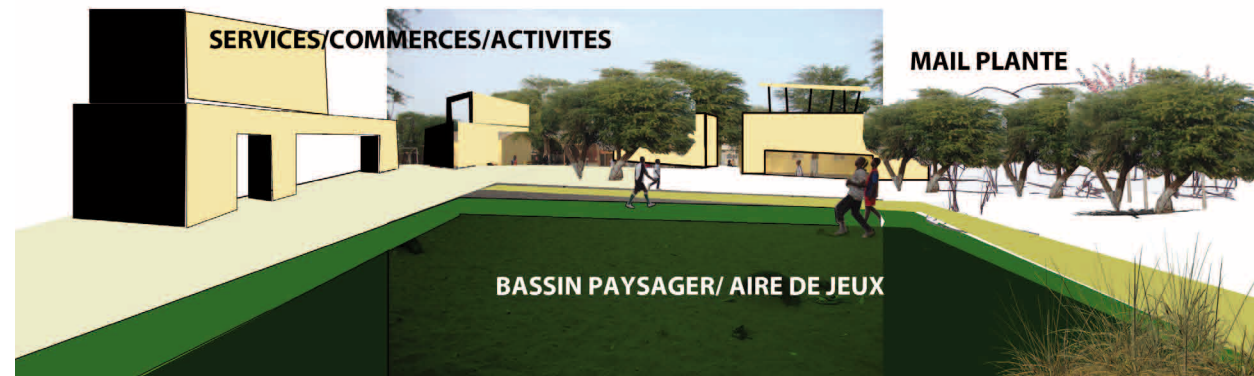
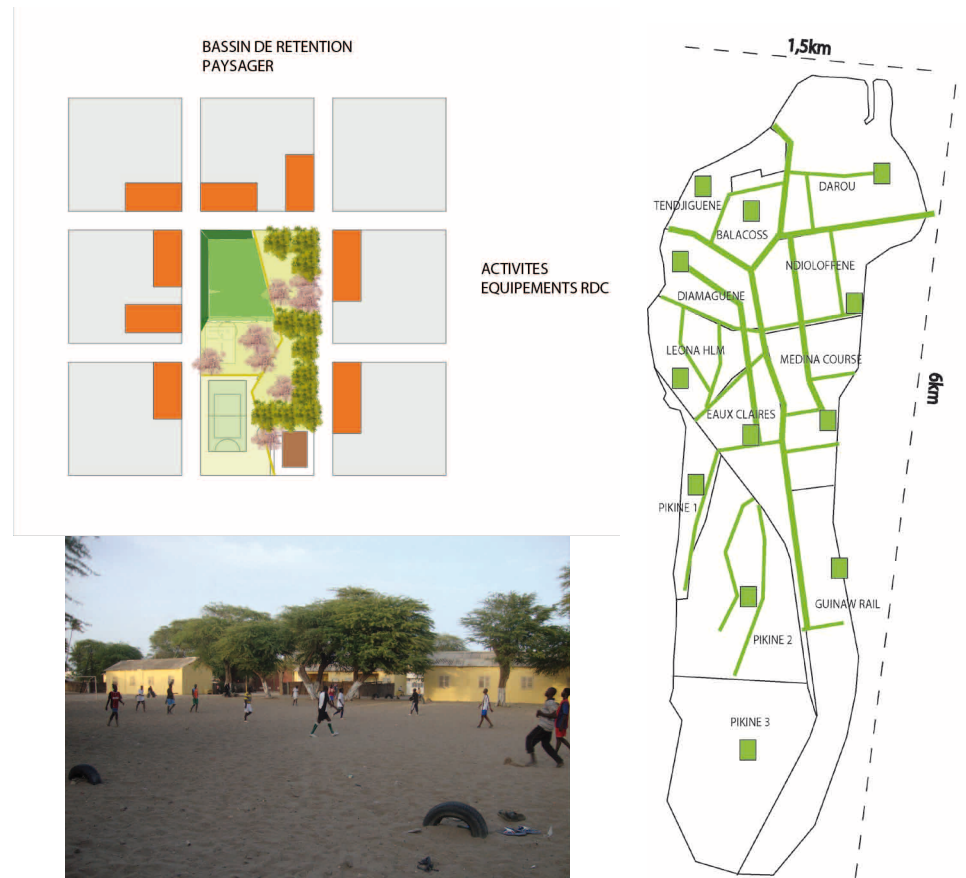
- o une place publique majeure établie depuis le débouché du pont Faidherbe et se déployant jusqu'à l'ancienne gare, élément patrimonial à valoriser (future gare tramway). De plus, le marché central de Sor est réorganisé sur une partie de cet espace public, et recentré autour du négoce de détail à plus forte valeur ajoutée, abandonnant le commerce agricole de gros au profit de Gandon,
- o un réseau d'espaces publics de quartier (1 ou 2 espaces publics pour chacun des 12 quartiers),
- o une trame viaire requalifiée et hiérarchisée,
- o une trame végétale à renforcer, alimentée par une pépinière municipale (île Djouk),
- o la mise en place d'un mode de transport collectif urbain à la fois innovant pour une ville africaine, et adapté au contexte St-Louisien. Il est proposé de réaliser un tramway sur l'ancienne emprise du chemin de fer.

Cette structure urbaine alors établie devient le support de développement des fonctions urbaines et de la densification du bâti.

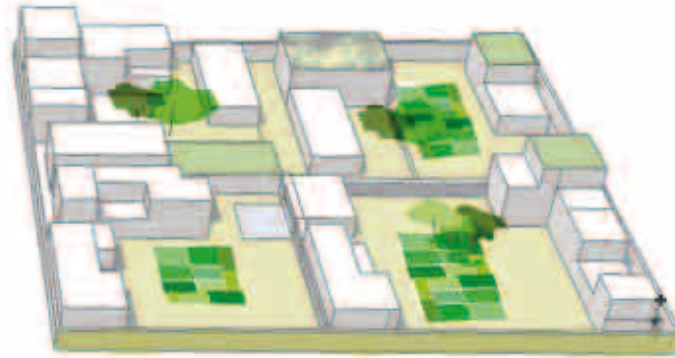
Le tramway

Connecté au sud à la nouvelle gare de Gandon et au nord jusqu'à l'aéroport et l'université Gaston Berger, il assure une desserte efficace des territoires urbains de l'agglomération de Saint Louis tout en étant adapté au contexte urbain. Loin de créer une coupure physique au sein de Sor, cette infrastructure devient la colonne vertébrale sur laquelle tous les quartiers se branchent, et sont ainsi connectés à l'ensemble des polarités de la ville.

De plus, un axe modes-doux se greffe en linéaire de ce tramway, renforçant et enrichissant la trame des déplacements alternatifs, et notamment la pratique du vélo, très adaptée à une ville plate comme St-Louis.



SAINT-LOUIS MÉTROPOLE INTENSE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME DE SON ESPACE, VALORISANT LE CADRE DE VIE, ET RESPECTUEUX DE SON IDENTITÉ TERRITORIALE



Principe de densification du bâti :

Sor dispose d'un important potentiel d'évolution du bâti du fait ... :

- o d'un **tissu bâti peu dense** : les **îlots sont peu construits** (moyenne de 30%), les **bâtiments sont de faible hauteur** (rez de chaussée dominant),
- o de la **présence de nombreux tènements libres**
- o de la **mutabilité possible de grandes surfaces** (environ 90 ha sur Sor, 45 ha sur Khor)

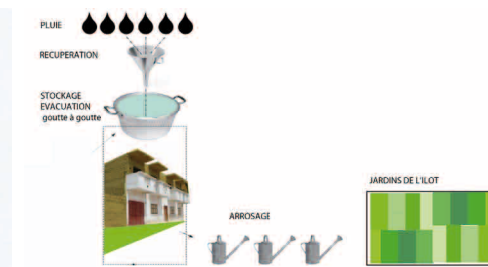
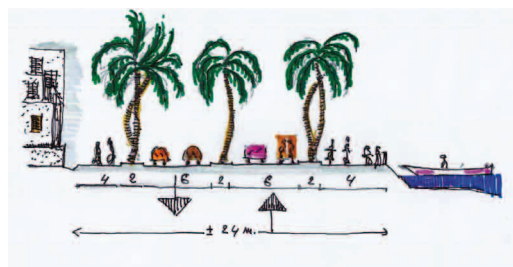
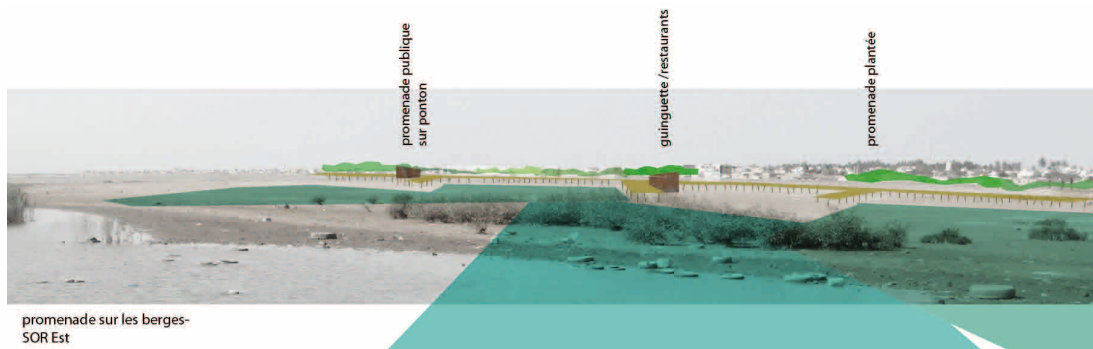
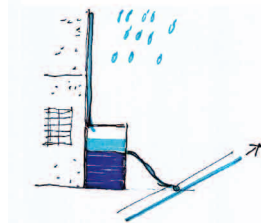
... il est alors envisagé de **faire évoluer la morphologie bâtie** :

- o en **construisant en hauteur sur les îlots existants** ; majoritairement en R+1 (2 niveaux), et très ponctuellement (20%) en R+2 (3 niveaux),
- o en **augmentant avec parcimonie la surface construite au sol** jusqu'à 50%.

Ce processus de densification rend la ville plus compacte, tout en offrant plus de surface bâtie pour les habitants, préservant et valorisant les modes d'habiter actuels : vie en extérieur avec cours privées.

Récupération des eaux de pluie et meilleure gestion des égouts.

Une citerne récupère les eaux de toiture.
2/3 de son volume est une réserve d'eau. ●
1/3 de son volume est un mini-bassin d'orage. ●
Il s'écoule lentement pour ne pas engorger les égouts. ●
Ils sont proportionnels à la surface de toiture.



SAINT-LOUIS MÉTROPOLITAIN INTENSE UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME DE SON ESPACE, VALORISANT LE CADRE DE VIE, ET RESPECTUEUX DE SON IDENTITÉ TERRITORIALE

L'île Saint-Louis et la Langue de Barbarie, l'arc historique et culturel

L'île Saint-Louis et la Langue de Barbarie constituent les deux principaux territoires porteurs d'une **forte identité historique et culturelle**. La première est caractérisée par un **patrimoine bâti colonial** remarquable, reconnu par un classement UNESCO, la seconde est spécifiée par une **identité sociale de quartier** regroupant la **communauté des pêcheurs** (environ 45 000 habitants), ainsi qu'un **écosystème naturel** (pointes nord et sud).

Riche de ces identités, nous considérons qu'il est nécessaire de **préserver ces entités territoriales tout en les intensifiant comme quartiers urbains à part entière** (île St Louis et cité des pêcheurs), **en les articulant au cœur urbain de Saint-Louis** (Sor).

Ainsi, le **projet de territoire s'articule autour de 6 orientations** :

o **Pérenniser l'identité historique des quartiers et renforcer leurs fonctions urbaines**
□ **île Saint Louis : un quartier urbain au cœur de la cité patrimoniale et administrative**

Poursuivre la préservation et la valorisation du patrimoine architectural et, plus globalement, de la structure urbaine. Renforcer les fonctions urbaines de quartier (commerces et services à la population, équipements publics, ...). Garantir la mixité sociale en permettant l'accueil d'une population aisée (classe moyenne) captive d'un tissu patrimonial tout en maintenant une classe sociale plus modeste par des opérations de logement social,

□ **La cité des pêcheurs : un quartier urbain à repenser**

Relocaliser urgemment et prioritairement les pêcheurs dont les habitations, situées en front de mer, sont soumises à l'érosion pour les risques majeurs que celle-ci fait peser sur leur vie. En corollaire, établir une zone non aedificandi sur ce front de mer libéré (épaisseur à définir par une expertise technique précise à réaliser). Relocaliser ces habitants dans un nouveau quartier à implanter à proximité du nouveau port de pêche (cf. Sor).

Pour le reste du quartier des pêcheurs, maintenu pour sa plus grande partie sur la Langue de Barbarie, engager un projet de restructuration urbaine destiné à améliorer les conditions de vie des pêcheurs (dé densification humaine, lutte contre l'insalubrité, établissement d'une trame viaire facilitant les circulations internes au quartier, renforcement des fonctions urbaines).

o **Faciliter les déplacements inter quartiers à l'échelle de la ville**

Requalifier et mettre en réseau les espaces publics majeurs assurant une articulation structurante entre les 3 îles (Langue de Barbarie, île Saint Louis, Sor). Plus largement, développer le réseau fluvial. Réhabiliter la passerelle modes-doux, en lieu et place de l'ancienne emprise, reliant le quartier des pêcheurs à l'île St Louis.

o **Optimiser le fonctionnement de l'activité halieutique** (cf. stratégie sur l'activité halieutique)

o **Renforcer les ressources économiques liées au développement d'un tourisme durable**

Le processus en cours de valorisation du patrimoine de l'île St Louis devrait participer au développement d'un tourisme urbain et culturel.

Réaliser un port de plaisance intégré à l'échelle de St Louis, pouvant trouver place sur le site de l'hydrobase (option A) ou le long des berges sud de l'île Saint Louis, à l'aval du pont Faidherbe et à proximité de la capitainerie (option B).

o **Préserver et valoriser l'écosystème de la Langue de Barbarie**

Préserver et valoriser le paysage naturel de la Langue de Barbarie (pointes Sud et Nord) en engageant un projet de paysage, de type parc public, permettant au Saint-Louisien de se réappropriier ces espaces tout en rétablissant un dialogue avec l'Océan.

De même, réaliser un projet d'espace public en front de mer, au contact du quartier des pêcheurs, prenant place sur la zone non aedificandi décrite plus haut.

o **Limiter le processus d'érosion de la Langue de Barbarie**

En s'appuyant sur une stratégie hydraulique légère retenant les sédiments (brises lames) et des plantations (Filao)

Ainsi, la Langue de Barbarie est préservée, et constitue une digue naturelle pour le reste des territoires urbains (île St Louis, Sor).

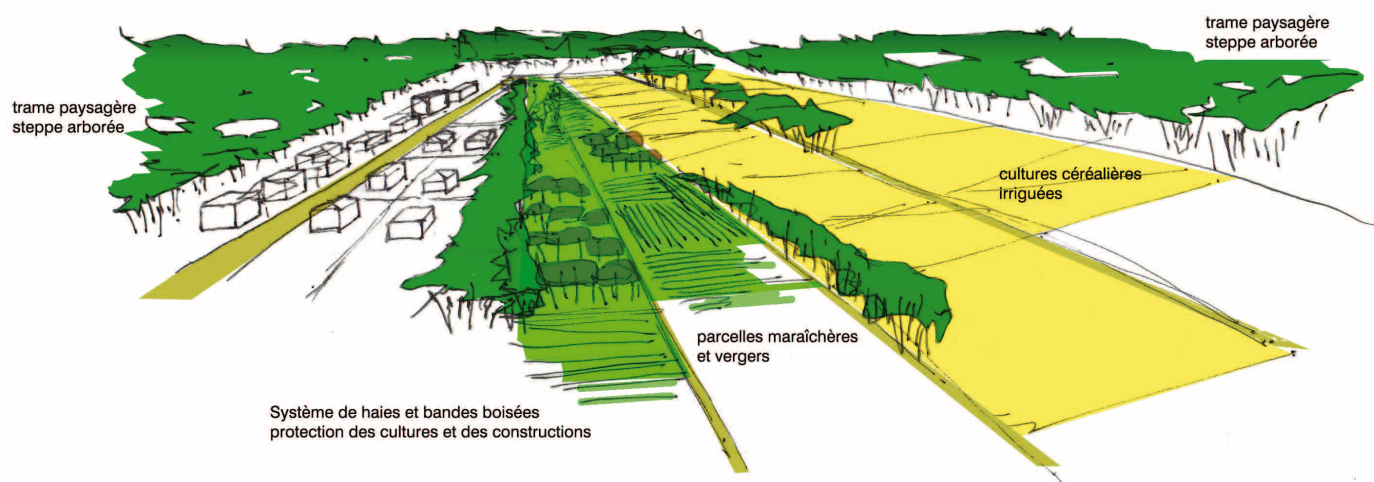
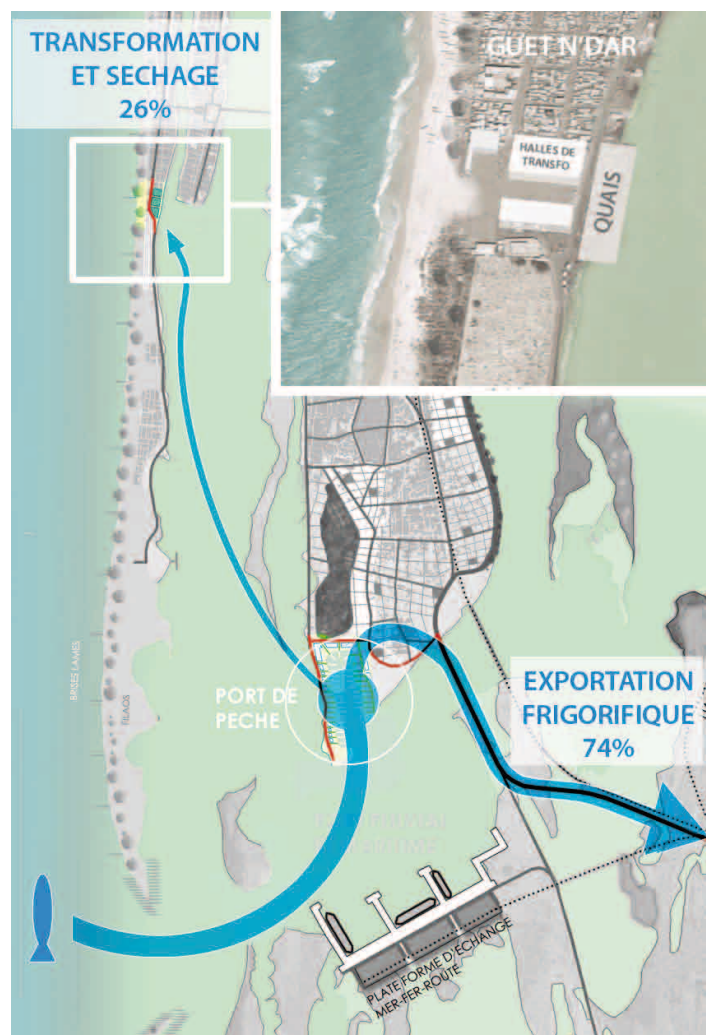


SAINT-LOUIS MÉTROPOLE AUTONOME UN DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR SES RICHESSES LOCALES, FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS, ET PLAÇANT L'HOMME AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Une stratégie de réorganisation de l'activité halieutique optimisant son fonctionnement

La **relocalisation du port de pêche** à l'extrémité sud de Sor assure une **rationalisation des flux liés aux échanges économiques d'exportation** (74% de l'activité), en le **connectant directement au pôle d'échange renforcé en entrée de ville** (gare routière, port fluvial, gare ferrée de marchandises).

Par ailleurs, le **maintien de l'activité dédiée à la transformation** (26%) sur la **Lingue de Barbarie** implique une **réorganisation** en bordure du **fleuve**, et l'établissement d'une **liaison fluviale** facilitant les échanges entre le port de pêche et ce centre de transformation.



Un projet de développement agricole intégré et spécifique à l'échelle du territoire intercommunal

L'**espace libre** s'étendant de **Ngallèle à Gandon**, communes reliées par un archipel de villages (Maka Toubé, Ndiobene Toube Peul, Niobene Toub), devient le **support de développement d'une agriculture raisonnée et diversifiée**, axée sur les **cultures irriguées** (le maraîchage, les cultures fruitières, le blé comme alternative céréalière).

De plus, complété d'une **extension urbaine maîtrisée des pôles villageois** (l'archipel des villages) et d'une **valorisation d'espaces naturels** (zones humides, steppe arborée, ...), ce développement agricole participe à la mise en place d'un **projet plus global porteur**, à la fois, de **ressources économiques**, mais qui assure aussi une **résistance à une pression foncière** probable sur ces espaces proches des territoires urbains de Saint-Louis.

Ce **projet économique et environnemental** répond ainsi à un **triple objectif** ; celui d'**alimenter les populations locales en produits vivriers**, de **contribuer à l'enrichissement du territoire via l'exportation** d'une partie de la **production agricole** (plateforme de distribution de Gandon), tout en proposant un **cadre de vie de qualité pour l'arrière pays de Saint-Louis**.

Enfin, le renforcement maîtrisé des structures villageoises se traduit par la **coexistence de petites exploitations, organisées autour d'un système de haies** protégeant des méfaits du vent (érosion, ...), et **utilisant les ressources des sols argilo-calcaires pour la construction**.

SAINT-LOUIS MÉTROPOLE AUTONOME UN DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR SES RICHESSES LOCALES, FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS, ET PLAÇANT L'HOMME AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

La porte d'entrée d'un tourisme durable (éco-tourisme) préservant les équilibres sociaux et environnementaux, rayonnant à l'échelle de son hinterland « Faire de Saint Louis une destination touristique à part entière »

Saint-Louis, qui ne capte actuellement que 10%² des touristes du Sénégal, fait du **développement touristique un de ses axes prioritaires**³.

Il nous semble très pertinent pour Saint-Louis, et son hinterland, d'engager un tel processus. En effet, le tourisme, **formidable source de richesses économiques pour les populations**, est également **vecteur de développement et de structuration plus globale pour un territoire**, notamment, **en dynamisant les infrastructures de transports** (avion, train, bateau, ...) ou **en contribuant à l'amélioration des services urbains** (résolution active de la problématique des déchets, ...).

Pour autant, les activités touristiques, mal maîtrisées, peuvent également générer des conflits dommageables pour l'identité d'un territoire. C'est pourquoi, il nous semble essentiel de **défendre un projet de développement touristique durable, de type éco-tourisme, respectant les équilibres sociaux et environnementaux**, à même de répondre à une **demande locale, mais aussi nationale et internationale**.

Saint-Louis dispose d'ores et déjà d'un **potentiel touristique riche et diversifié à l'échelle de son hinterland**, ciblé sur un **tourisme de loisir**, s'appuyant sur d'**exceptionnelles ressources environnementales** (Océan Atlantique, fleuve Sénégal, réserves et parcs naturels, désert Mauritanien), **culturelles** (patrimoine bâti, structures villageoises, artisanat), et **festives** (plusieurs festivals).

En l'état, nous pouvons dresser **quelques pistes de projet** à même de **rendre l'offre plus attractive** :

- o **Renforcer et compléter les produits touristiques** (tourisme urbain, culturel, environnemental, pêche sportive, port de plaisance, base de loisirs île de Djouk, éco-golf, ...) captifs d'une **clientèle de loisirs-découverte, mais aussi d'affaires** (réalisation d'un centre de congrès, ...),
- o **Renforcer la professionnalisation** du personnel (actions de formation, ...),
- o **Développer des structures d'hébergement** en visant à atteindre une masse critique en termes de couchage (hôtel, chambre d'hôtes, ...),
- o **Améliorer l'accessibilité** (aéroport, voie ferrée, transport fluvial et maritime).

² Source : étude « Le tourisme à St Louis du Sénégal : potentiels et enjeux » / Syndicat d'Initiative de St Louis / 2008

³ Etude sur financements AFD à venir (avril 2010)

FICHE-ACTION : LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

PROBLEMATIQUE

Utiliser des ressources locales pour la construction de matériaux qui soient locaux, durables et peu coûteux :

- Construire en brique argile
- Construire en terre
- Utiliser les énergies renouvelables (vent/soleil/eau)

PROPOSITION-ACTION

Briques argile

Actuellement la majorité des constructions dans la région de Saint Louis sont réalisées en parpaings. Située dans une grande vallée fluviale, la région bénéficie pourtant d'un sol riche en argile, roche sédimentaire pouvant être utilisée pour les briques de construction. Le projet propose alors de mieux exploiter cette ressource en créant une briqueterie dans l'agglomération. Une briqueterie existait sur BioThop, mais elle a fermé.

La production de briques s'est trouvée face à plusieurs obstacles. Elle exige d'importantes quantités de bois de chauffe et la perte en énergie thermique peut atteindre 40 à 50 %, les maçons manquent de formation, la production est nuisible à l'environnement.

Un groupe de chercheurs canadiens (JB Katarwa, Université de Sherbrooke) a réalisé des recherches sur de nouvelles manières de produire la brique pour réduire les pertes et les besoins en énergie, rehausser la qualité de la brique, protéger l'environnement et finalement créer des emplois.

Voir mode de fabrication précis sur site internet : Four à tirage bas de type igloo qui consomme la moitié moins d'énergie, qui peut être alimenté par de multiples combustibles (tourbe, huiles à moteur usées,coques de noix de coco, sciure de bois...)/ système de recyclage de la chaleur pour sécher la brique + air libre/ réaliser un plan de gestion de l'argile basé sur un usage graduel et la restauration des marécages.

Architecture de Terre (pisé banco adobe)

Réputation de plusieurs millénaires. Référence d'un bâtiment de 7 étages en Allemagne à Weilburg an der Lahn (Hesse), construit en 1820, toujours en parfait état. Depuis 1970, recherche technologique européenne liée au groupe Français CRATère, installé à Grenoble.

L'architecture de pisé est aussi idéale pour la préservation de l'environnement. Elle conduit à une importante économie d'énergie (pas de cuisson de la terre, très faible consommation de ciment ou de chaux, diminution des transports). Si le béton de terre est écologiquement « propre », c'est parce que le temps peut le détruire autant de fois qu'on le souhaite. Ne laisser ni déchets ni traces indélébiles, peut-être sera-ce une ambition nouvelle pour l'architecture.

Énergies renouvelables

Profiter de la houle pour créer de l'énergie.

Les vagues créées par le vent à la surface des mers et des océans transportent de l'énergie. Lorsqu'elles arrivent sur un obstacle flottant ou côtier, elles peuvent céder une partie de cette énergie qui peut être transformée en courant électrique. Sur 1000 Km de côte Atlantique française, l'énergie annuelle transportée par les vagues est 420 TWh, c'est l'ordre de grandeur de l'énergie électrique totale consommée en France chaque année. Saint Louis semble profiter du climat idéal pour développer cette économie. Est-il possible de la récupérer ? où en sont les recherches ?

ACTEURS CONCERNES

Ville : rôle de promotion de ces matériaux auprès des habitants

Entreprises de construction : vente à des coûts plus intéressants que le parpaing.

Associer les Ateliers de la croix rouge espagnole (patrimoine de l'Unesco) - Université des métiers

ECHELLE TEMPS

- Mettre en place les structures pour fabriquer ces matériaux
- Utiliser ces matériaux dès les premières constructions (publiques et privées)

FICHE ACTION GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

OBJECTIFS:

Réduction voire élimination des déchets,
Modernisation de la gestion des déchets avec possibilité de création de revenus,
Redynamisation de la chaîne de collecte,
Promotion et valorisation du recyclage.

PROPOSITION-ACTION:

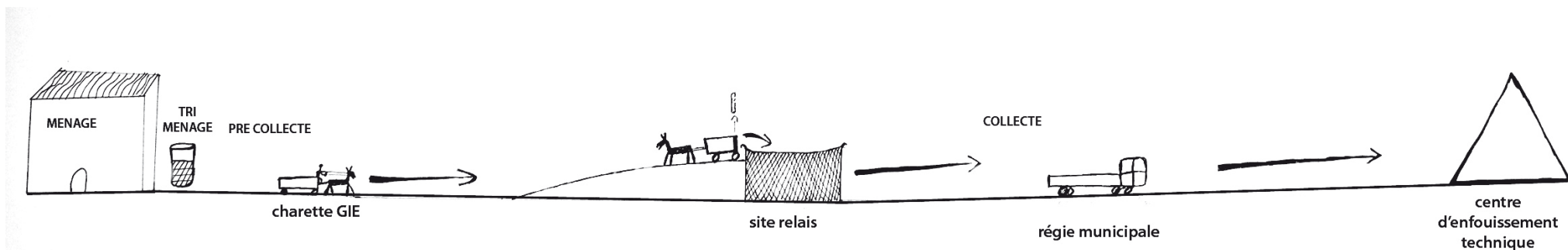
Définir des axes prioritaires d'intervention publique et initier des échanges sur une politique globale de gestion des déchets intégrant le recyclage,
Sensibiliser et former les populations par des acteurs relais (conseils des quartiers, écoles, radios, séminaires),
Créer un GIE dans chaque quartier dépourvu (Ngallèle, Tendjiguène Balacoss)
Améliorer les infrastructures, et les adapter à l'efficacité du système (charrettes, sites relais, centre d'enfouissement technique),
Développer des actions de compostage,
Aménager des plateformes de tri sur le centre d'enfouissement technique (pour compostage et recyclage),
Fabriquer du biogaz.

ACTEURS:

La population,
Les GIE,
La commune,
Les partenaires (Lille Métropole, Nord pas de Calais, ...)

TEMPORALITE DE MISE EN OEUVRE:

A court terme : Définir des axes prioritaires d'intervention publique et initier des échanges sur une politique globale de gestion des déchets intégrant le recyclage, sensibiliser les populations, création des GIE,
A moyen terme : améliorer les infrastructures, développer des actions de compostage, aménager des plateformes de tri sur le centre d'enfouissement technique,
A long terme : fabriquer du biogaz.







B

EQUIPE B

Saleck KHALED
 Aly SINE
 Céline PERRET
 Jean Noël CAPART
 Bruno LOUIS
 M'baye SENE
 Daphné BORET

«ARCHIPEL»

Ingénieur
 Géographe
 Architecte
 Paysagiste urbaniste
 Ingénieur Urbaniste
 Architecte
 Ingénieur Urbaniste

(de gauche à droite)

MAURITANIE
 SENEGAL
 FRANCE
 BELGIQUE
 FRANCE
 SENEGAL
 FRANCE

SAINT-LOUIS, VILLE ARCHIPEL

Une ville archipel pour une nouvelle métropole



Laissée à l'écart du développement massif vécu par Dakar, préservée en partie des fléaux qui contraignent fortement les actuelles métropoles en croissance incontrôlée, Saint-Louis peut aujourd'hui jouer ses atouts pour corriger ses dysfonctionnements d'une part, et organiser son développement d'autre part. **C'est aujourd'hui qu'il faut agir, sans attendre l'ingérable des enjeux démographiques, économiques et environnementaux.**

Territoire fragile, mais d'opportunités et de richesses enviablées, la ville peut les valoriser pour prendre son essor. Le parti d'aménagement prend en compte les tendances observées, la géomorphologie du site et s'appuie sur les grandes orientations du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), redimensionnées néanmoins. Pour accueillir une population en augmentation rapide, la ville archipel se déploie sur les terres émergées, dans des espaces naturels immenses qui sont autant de respirations. Par ce développement en archipel, l'écosystème deltaïque, majeur à l'échelle globale, est ainsi préservé.

La stratégie de développement de la ville archipel répond aux ambitions de la métropole saint-louisienne en devenir. Elle définit des principes d'action, sur lesquels les projets d'aménagement et les propositions opérationnelles sont fondés. L'archipel tend vers la robustesse et l'autonomie nécessaires, dans une gestion à long terme de la ville. La ville fait système, durablement.

Ambition n°1 : Saint-Louis saine et sauve

Principes :

Préserver la ville de l'agression de l'océan et du fleuve, lutter contre la vulnérabilité de Saint-Louis, anticiper les évolutions climatiques et intégrer leurs incertitudes

Désamorcer la bombe écologique

Ambition n°2 : Saint-Louis citée magnifiée

Principes :

Bâtir une ville archipel

Préserver l'or bleu et l'or vert de Saint Louis : le fleuve, son delta et la biodiversité qui leur est liée

Ambition n°3 : Saint-Louis locomotive régionale

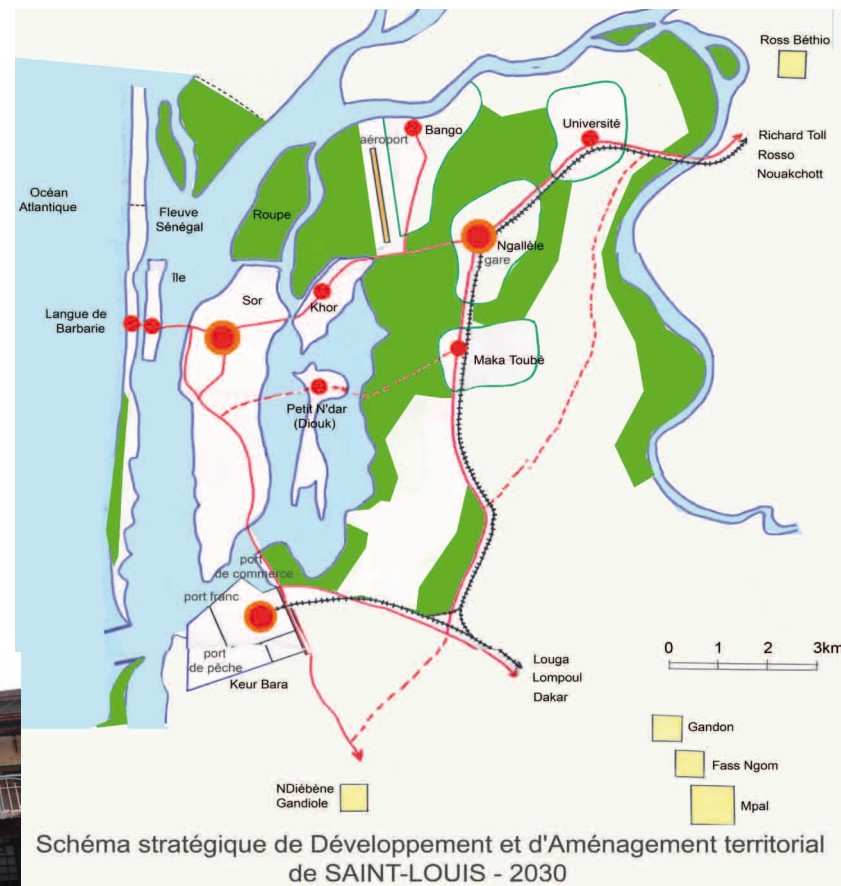
Principes :

Un nouveau port pour tisser des relations commerciales avec la vallée du Sénégal et le monde

Valoriser et enrichir les sites, générateurs de tourisme

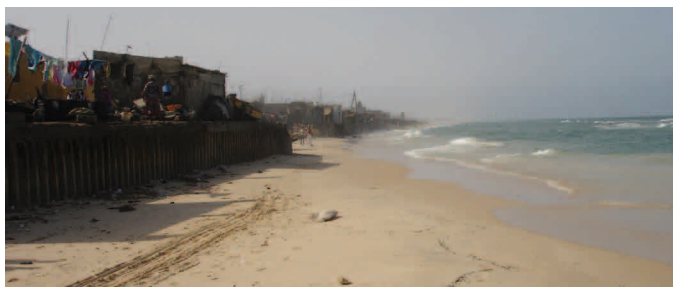
La ville archipel : population 2010 et prévision 2030

Iles	état 2010	Densité 2010 hab/ha	projet 2030	Densité 2030 hab/ha
Langue de Barbarie	50 000	570	50 000	570
Île	10 000	150	20 000	300
Sor	100 000	120	130 000	150
Khor	5 000	60	20 000	240
Bango	8 000	100	20 000	250
Ngallèle	15 000	53	70 000	250
Université	5 000	30	40 000	250
Diouk Petit N'Dar	0	-	30 000	250
Maka Toubé	2 000	10	50 000	250
Keur Bara	0	-	20 000	250
Total	195 000		450 000	



LA PROTECTION DE LA LANGUE DE BARBARIE

Protéger la pérennité de Saint-Louis



la plantation de végétaux adaptés à la situation marine. La création dans le site d'une pépinière pourrait compléter la plantation des dunes.

Les végétaux recommandés sont:

- NITRAREA RETUNA (Eguerzin)
- TAMARIX APHYLLA (Tamarix importé)
- TAMARIX SENAGALEUM (Tamarix local)
- CASUARINA AQUISTIFOLIA (Filao)



Cette protection devrait à terme s'effectuer sur toute la langue de BARBARIE.



Tamarix

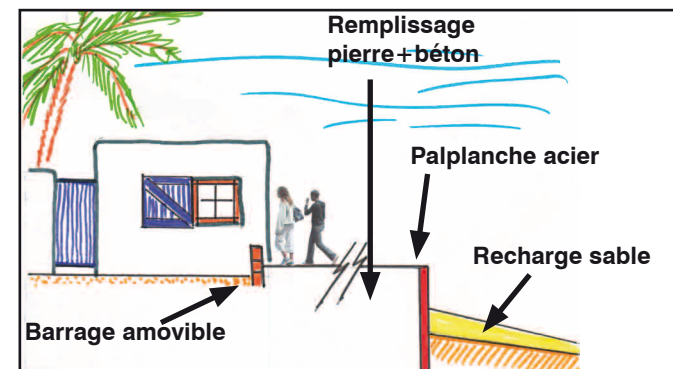
3 - Centre de la langue de Barbarie GOXUBATHIE - NDAR TOUTE - GUET NDAR



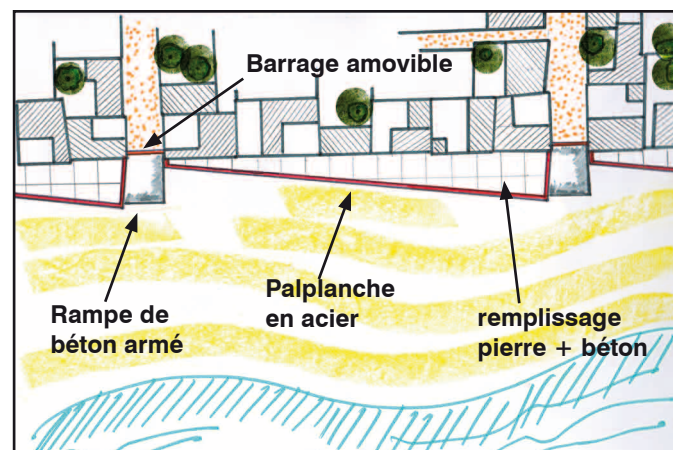
Proposition
Lancer une étude hydrologique et sédimentaire sur le système langue de Barbarie – delta du Sénégal.
Financement PNUD / commission européenne : adaptation aux changements climatiques.

- Protection des fondations des habitations côté front de mer par l'implantation de **palplanches métalliques** déviant le courant du Nord
- Implantation d'**épis** perpendiculaires à la côte
- **Recharge des plages** par apport de sable (provenant du dragage de la passe)

Une première estimation du coût de ces travaux, sur 3500m, se monte à environ 6 milliards de FCFA, ou 9,2 millions d'euros (voir annexe 1).



Protection côté plage - coupe schématique



Protection côté plage -Plan schématique

Il faut sauver la langue de Barbarie, tant pour ce qu'elle représente, que pour la protection de l'Île Saint-Louis. La très bonne étude du professeur Mouhamadou Mawloud DIAKHATE doit être complétée par une étude technique fine débouchant sur le projet des ouvrages à construire pour protéger la côte.

Il y a urgence !

De façon empirique et au regard des expériences développées ailleurs, nous proposons les actions suivantes :

1 - Protection de la brèche

Il est indispensable de stabiliser la brèche, de draguer la passe et de la baliser.

La stabilisation peut être réalisée par l'implantation de palplanches, de murs gabions ou de môles en béton.

2 - Zone des Cimetières et de l'Hydrobase

Il faut protéger les dunes par la création de clayonnages et



LA VILLE ARCHIPEL

Dix îles pour une ville

Le parti d'aménagement retenu puise dans l'histoire et la géographie du site, organisé tel un archipel urbain, composé d'une dizaine d'îles, auquel il convient de conférer plus de cohérence pour en faire une véritable unité urbaine.

S'appuyant sur le PDU, les îles sont dimensionnées à quelques dizaines de milliers d'habitants pour constituer de véritables pôles structurés et gérables, séparés par de larges espaces naturels accessibles aux habitants, hors saison des pluies. A l'image d'un véritable archipel maritime, chacune des îles présente une mixité urbaine et fonctionnelle, gage de robustesse, tout en développant une identité affirmée.

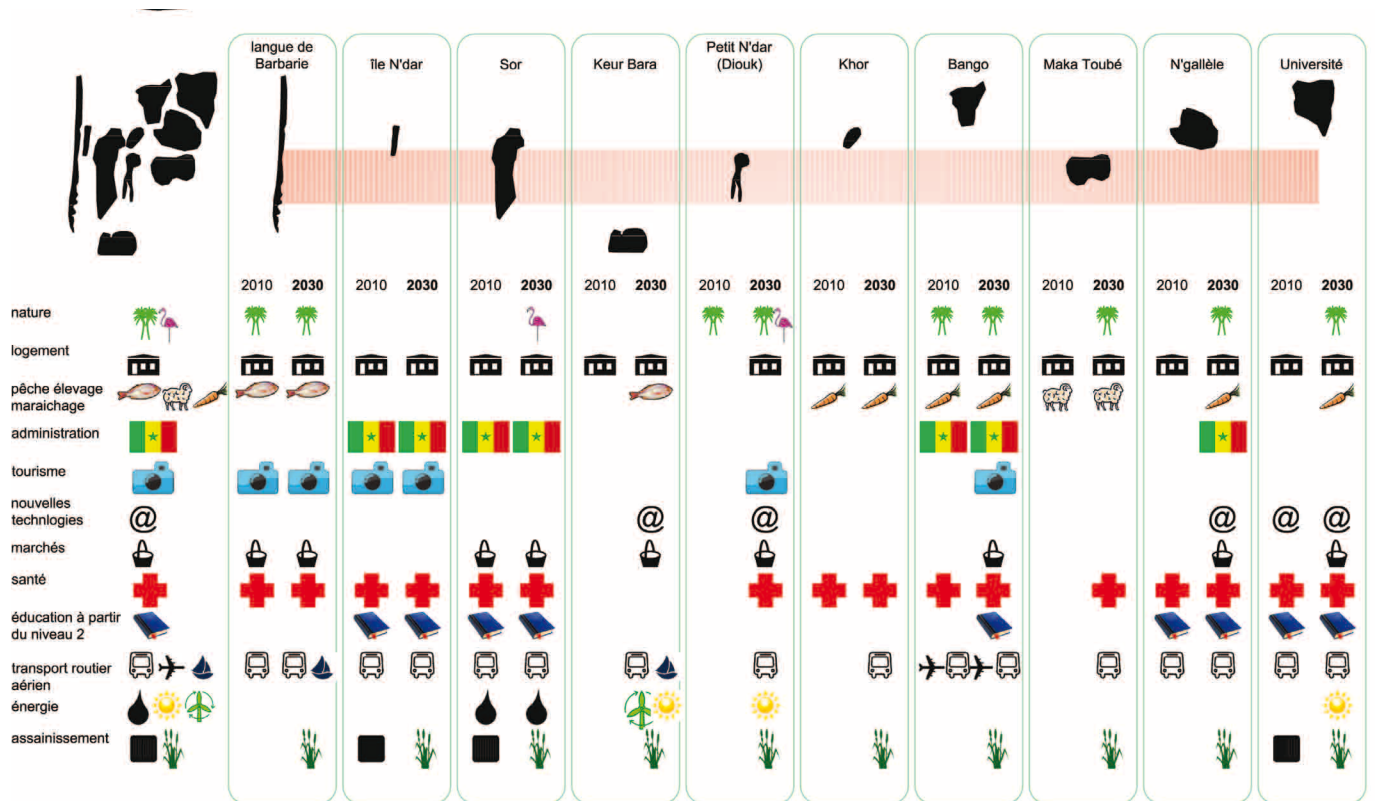
Les îles de la ville archipel utilisent leurs atouts et développent les nouvelles fonctions nécessaires:

- à taille humaine, ce sont des bassins de vie où la qualité de vie est préservée, avec une densité raisonnable et homogène; les superficies urbanisées sont ainsi déduites des densités décidées
- mixtes : en populations, en emplois, en équipements structurants
- construites selon des principes permettant de diminuer la vulnérabilité de bâtiments (pilotis), et fonction de leur altitude (surélévation pour les constructions en zones inondables)
- avec des spécificités, ou atouts fonctionnels, dont l'assemblage assure une unité urbaine à l'archipel
- organisées autour d'une polarité, ou pôle d'échanges, et par des espaces publics qui permettent des parcours sensoriels, piétons ou cyclistes
- intégrant des jardins de poche, à l'image des pocket garden des quartiers populaires de New York (USA) et s'appuyant sur la tradition des penc
- structurées par des voies dessinées à partir des chemineurs pratiqués
- et plus tard, circonscriptions qui s'administrent librement comme des communes d'arrondissement, seules ou en groupe.

Pocket garden

Il s'agit pour la municipalité de reprendre des espaces constructibles - distants de 200 à 400 mètres - dans les tissus urbains, de les aménager en mini jardins de rencontre et de les confier à des comités locaux de femmes qui les entretiennent, les surveillent et les ferment la nuit.

Représentation des différentes fonctions présentes dans les îles de l'archipel: constatées en 2010, souhaitables pour 2030



Penc

Dans la société traditionnelle sé-négalaïse, le penc joue un rôle de régulateur social, à la fois instance et lieu de concertation. Situé au centre du village, il fait également office de place publique. Il s'agit de s'appuyer sur cette tradition pour créer des lieux de relations sociales dans les quartiers.

Pratique des sentiers autour de Leybar



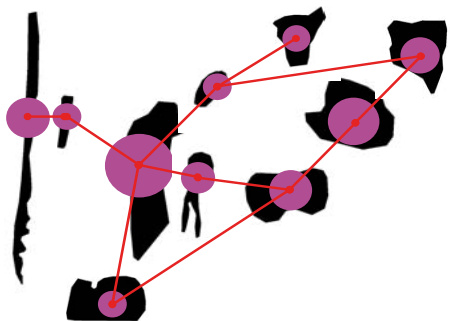
Schéma théorique d'un tracé des voiries publiques s'inspirant de ces pratiques



LA VILLE ARCHIPEL

Les dix îles de la ville archipel

La population des dix îles de la ville archipel en 2030



La langue de Barbarie: le rempart

Protégeant la ville de Saint-Louis des agressions de l'océan et de la montée des eaux, c'est l'élément urbain le plus vulnérable face aux changements climatiques, qu'il convient donc de consolider. Le projet d'aménagement propose le maintien de la densité actuelle, mais l'amélioration conjointe du cadre de vie

(assainissement, reconstruction, infrastructures modernes facilement accessibles), le déplacement sur Keur Bara de l'essentiel des activités de pêche, ainsi que de l'augmentation de population du quartier, autour du nouveau port.



L'île: touristique et culturelle

Localisée dans un cadre naturel exceptionnel, l'île, par son patrimoine urbain et architectural, est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Elle doit être vecteur d'un tourisme haut de gamme, à l'inverse du tourisme commercial proposé autour de Dakar. Ce tourisme s'appuie sur la revalorisation du

patrimoine de la ville archipel et sur celui de la Région, ainsi que sur le développement de leur potentiel naturel et culturel inexploité : nouveau jardin botanique à Bango, parc animalier

Propositions

Créer une **taxe sur les bâtiments vacants** sur l'île, accélérateur de mutation patrimoniale
Créer un **fonds pour la réhabilitation**, s'appuyant sur les missions de la Maison du Patrimoine.

amélioré de Gambeul, golf en bordure du Sénégal, pontons d'accueil de bateaux de plaisance sur les quais.

Le parc hôtelier doit être adapté à un tourisme de standing mais la commune doit veiller à limiter une probable spéculation foncière, au besoin au moyen d'un instrument public dédié.

De nouveaux événements festifs, comme un carnaval, pourraient être créés, tandis que la transformation de deux châteaux d'eau en restaurants panoramiques valorisera la perception visuelle des visiteurs sur le caractère exceptionnel du site. L'île demeure le lieu du pouvoir et s'affirme comme un lieu culturel saint-louisien, avec la création d'une bibliothèque-médiathèque municipale dans la caserne Rogniat Sud.

Sor: coeur de saint-Louis



Forte de son poids démographique et de son positionnement central, Sor devient le futur chef-lieu de l'archipel. Nous proposons d'y transférer les services communaux et la future administration intercommunale, les réunions des conseils municipaux étant maintenues dans l'île Saint-Louis.

Le marché de Sor, inadapté le long d'un réseau viaire très fréquenté, doit être réinventé autour de l'ancienne gare, par la réhabilitation du bâtiment aujourd'hui inutilisé dans lequel sera ré-implanté le village artisanal, ainsi qu'une bibliothèque de quartier.

Khor: le château d'eau

En plus de son activité maraîchère, Khor assure la gestion et la distribution de l'eau et constitue à ce titre par sa situation médiane un élément fondamental de la ville archipel.

Petit N'Dar: l'île modèle

Rebaptisée Petit N'Dar, l'île de Diouk sera le pendant de l'île Saint-Louis par rapport à Sor. Elle devient la vitrine de Saint-Louis, de ses savoir-faire et de sa nouvelle économie, un modèle d'urbanisme durable et écologique.

Bango: le jardin

Bango renforce sa capacité à alimenter en produits frais les marchés de l'archipel. L'agriculture (jardins, vergers, maraichages...) devient ainsi une fonction urbaine à part entière, à laquelle pourrait être ajoutée la pisciculture dans les eaux du Sénégal.

Ngallèle: une nouvelle centralité



Ngallèle a vocation à absorber une grande partie de la croissance démographique de l'archipel, et à accueillir la nouvelle gare de Saint-Louis, dans l'hypothèse d'une liaison ferrée Dakar – Lompoul – Louga – Saint-Louis, prolongeable vers Richard Toll. Pour accompagner le développement résidentiel, l'installation d'équipements est nécessaire

(marché, stade...).

En continuité du pôle universitaire, elle pourrait bénéficier de délocalisations d'activités liées aux services informatiques depuis les pays francophones.



Le secteur université: la matière grise

L'université devient l'armature d'un nouveau quartier qui se développe en son sein et autour des villages de Samar. La logique sectorielle est dépassée, l'université devient l'une des fonctions urbaines, parmi les autres.

Le renforcement des fonctions intellectuelles sur le pôle universitaire peut être envisagé

par de la recherche développement sur la mise en valeur et la préservation du Sahel (lutte contre le déboisement et la désertification, mise en valeur des bassins fluviaux, amélioration de l'agriculture et de l'élevage, lutte anti acridienne...) et la création d'un Centre Hospitalier Universitaire spécialisé dans la lutte contre les maladies tropicales.

Une piscine pourrait être réalisée sur le campus universitaire, la ville de Saint-Louis ne disposant pas à ce jour d'équipement nautique ouvert au public.

Il est également proposé d'y installer l'université des métiers, qui s'adosse ainsi à un pôle d'enseignement majeur.



Maka Toubé: le pôle alimentaire

Territoire d'élevage et d'aviticulture, Maka Toubé peut devenir un maillon alimentaire fort pour l'archipel. La création d'un abattoir et d'une usine de conditionnement des produits laitiers (lait, œufs) permettrait de structurer cette activité.



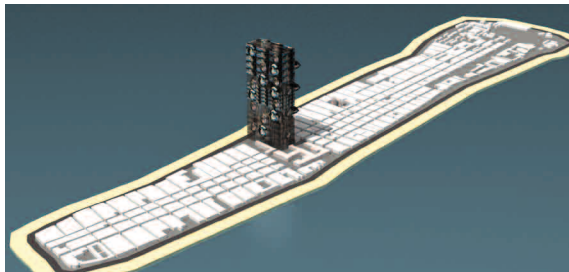
Keur Bara: le triple port

Keur Bara est un nouveau quartier portuaire, destiné à accueillir les activités de pêche, un port franc et un port de commerce, ainsi que les populations de pêcheurs qui sont ainsi rapprochées de leurs activités.

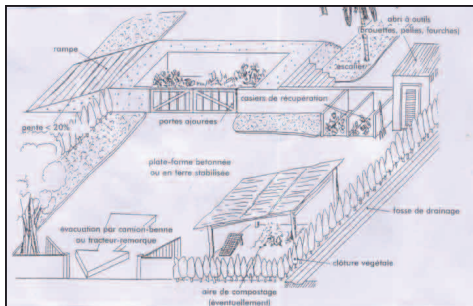
LA VILLE ARCHIPEL

Déchets

La raréfaction des ressources naturelles à l'échelle mondiale, la situation sanitaire critique à l'échelle locale, oblige à repenser la question des déchets, véritable bombe écologique à retardement. Le recyclage devient une véritable économie avec un potentiel de 3000 emplois sur la ville.



Dans les 20 prochaines années et sans industrie du recyclage, la production de déchets de Saint-Louis représentera en volume l'équivalent d'une tour de 300m de haut sur l'emprise de la place Faidherbe.



Proposition de réaménagement des sites relais

Un site relais type se compose de:

- Une plate-forme bétonnée ou en terre stabilisée (pour permettre aux camions de circuler)
- Un abri à outil (brouettes, pelles, fourches)
- Une rampe d'une pente de 20% (pour permettre aux camions de jeter les déchets)
- Casier de récupération
- Une clôture végétale
- Une aire de compostage
- Zone de collecte sélective des déchets (séparation des déchets biodégradables et non biodégradables)
- Fosse de drainage
- Portail d'évacuation vers le centre d'enfouissement technique

Assainissement

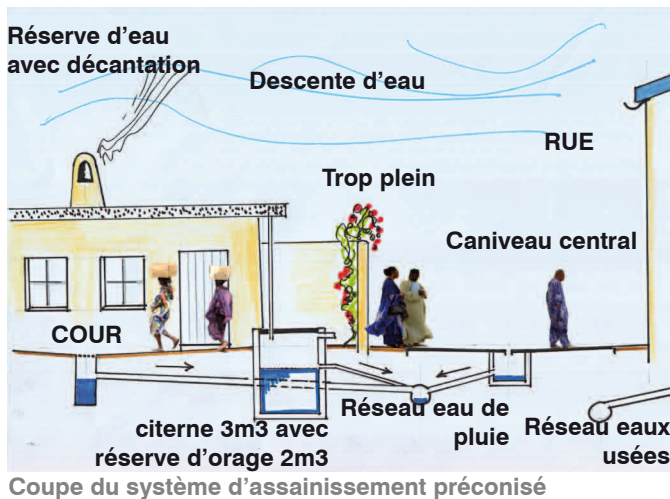
Notre concept de Ville Archipel a été conçu entre autre pour faciliter l'assainissement. Les nouvelles « îles » d'une capacité de 20 à 70 000 habitants ont une échelle humaine.

Nous recommandons un double réseau d'assainissement:

- le premier reprenant les eaux pluviales des concessions et de la voirie. Il sera équipé de séparateurs d'hydrocarbures avant leur rejet dans les bras du fleuve.
- le second réseau reprendra les eaux usées et les eaux vannes qui seront dirigées vers des aires de lagunage.

Un calcul rapide donne une surface de lagunage de 3m²/habitant, mais **ces surfaces pourraient être réduites en créant des mosaïques d'écosystèmes** telles que proposées par le Professeur Michel RADOUX, qui a enseigné à l'université de Dakar.

Pour les concessions, nous proposons de les équiper de **citernes à deux niveaux**. Une réserve d'eau pluviale de 3 m³ est surmontée d'une deuxième réserve de 2 m³ faisant office de bassin d'orage, s'écoulant lentement par tuyau calibré dans un réseau des eaux pluviales.



Coupe du système d'assainissement préconisé

Propositions

Cumuler des actions massives pour changer durablement la situation :

- instaurer une éducation civique forte dans les écoles
- interdire les sacs plastiques, comme au Rwanda
- interdire le dépôt sauvage et fiabiliser le ramassage
- valoriser les déchets avec des actions concrètes : tri et recyclage, production de biogaz, de compost
- améliorer le système de collecte: mieux exploiter le centre d'enfouissement technique et réaménager les sites relais.

Tourisme

Si le tourisme est naturellement dirigé prioritairement vers l'île Saint-Louis, il ne faut pas mésestimer l'attrait de la Région.

Un **éco tourisme** se développe et devrait être encouragé : l'arrière pays offre des parcours découverte au départ de Saint-Louis, en remontant le fleuve et en s'enfonçant dans le pays.

Sans parler du parc du Djoudj au nord Saint-Louis dispose au sud de la réserve de la Langue de Barbarie et au nord des îles de Roupe et de Bop Thior qui pourraient être aménagées avec des sentiers de découverte nature, des aires de repos et de restauration en s'appuyant notamment sur le village de l'île de Bop Thior.



Le parc de Gambeul pourrait également être agrandi et enrichi de gazelles, oryx, koudous et autruches. Ces animaux seraient abreuvés par des bassins alimentés par des pompes puisant dans la nappe phréatique et alimentées par l'énergie solaire, tels les grands parcs et fermes animalières d'Afrique du Sud. Une volière pourrait compléter le parc.

Mais Saint-Louis a besoin parallèlement de développer son parc hôtelier en vue de pouvoir accueillir des congrès et des manifestations de niveau international - le système de cabotage aérien proposé ci-après doit y concourir. Nous proposons ainsi l'implantation de deux hôtels de 120 à 150 chambres :

- l'un serait situé sur la Corniche à Sor, afin de profiter de la



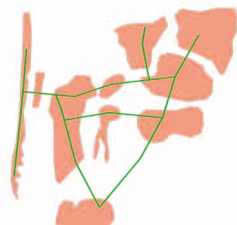
Les diverses îles de l'archipel présentent des atouts variés en termes de tourisme, en relation avec les atouts des collectivités locales voisines.

LA VILLE ARCHIPEL

Des projets, situés

Transport sur l'ensemble de la ville

Profitant de la topographie exceptionnellement favorable, des infrastructures structurantes sont créées pour les vélos, afin de protéger les cyclistes des dangers de la circulation routière. En particulier, l'ancienne voie de chemin de fer est utilisée à cette fin, après avoir obtenu l'assurance que la voie de chemin



de fer de contournement est financée.

Dans le cas contraire, l'emprise actuelle est préservée comme réserve pour l'arrivée du train au coeur de la ville et non à sa porte.

Aujourd'hui à l'heure de pointe, un cycliste passe toutes les 30s au rond point des jets d'eau, au débouché du pont Faidherbe.



Proposition: un Jardin Botanique pour Saint-Louis

Ayons de l'ambition : si Addis-Abéba se construit avec l'Aide Internationale un jardin botanique de 700 ha, pourquoi ne pas créer à Saint-Louis le grand jardin botanique de l'Afrique de l'Ouest ? Un comité scientifique s'appuyant sur l'Université doit

être mis en place, pour décider des types de végétaux à cultiver et du site d'implantation : une localisation le long du fleuve, à Bango, permettrait de profiter d'un arrosage facile.

Ce jardin botanique devrait se doubler de la création d'une pé-

Jardin botanique de Barcelone

pinère municipale de grande dimension (30 à 50ha), permettant d'alimenter les autres quartiers.

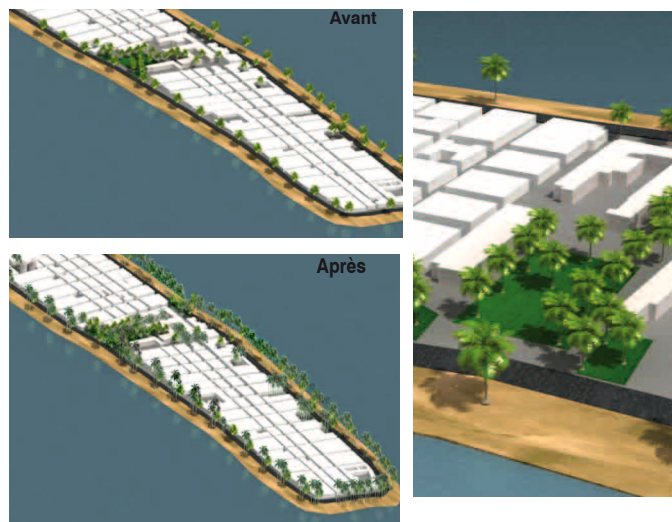
Quant au jardin d'essai de Sor (8ha), il est à restructurer et à fleurir de façon presque outrancière. Sans abandonner sa raison première, il serait ouvert au public, public toujours attiré par les fleurs et les bassins d'eau plantés.



Jardin botanique de Madère

Promenades des anges sur les îles

Pour contribuer à la réhabilitation du patrimoine des îles, il est proposé de replanter des cocotiers sur les pourtours, bénéficiant ainsi aux autres îles en vues lointaines.



Exemple de village artisanal à implanter sur la nouvelle place de Sor

Marché de Sor



Nous proposons de restructurer la Place Abdoulaye WADE ainsi que l'ancienne gare qui pourrait abriter le Village artisanal. Notre but est de magnifier les vues vers la gare tant depuis l'avenue du Général de Gaulle que du rond-point à la sortie du Pont Faidherbe.

En semi symétrie, nous implantons deux lignes d'échoppes artisanales d'une architecture contemporaine.

PETIT NDAR (DIOUK)

L'île modèle qu'on visitera dans 100 ans

L'île nouvelle est un quartier modèle à vocation technologique, une vitrine des savoir-faire locaux et l'incubateur d'un développement économique à forte valeur ajoutée. Il est bâti selon des principes d'urbanisme et d'architecture qui répondent aux 3 défis de Saint Louis.

Quartier durable

Gage d'un urbanisme durable, c'est-à-dire souple,



Proposition
Elaborer le cadastre des espaces publics

l'aménagement de l'île est conçu à partir des espaces publics, dont le dessin s'inspire des pratiques réelles. Les parcelles peuvent ainsi évoluer au fil du temps, être réutilisées pour d'autres fonctions ou d'autres densités, sans remettre en question le plan général du quartier. A l'image des quartiers existants, une vie sociale intense occupe l'espace public conçu dans ce but.

La densité bâtie à 250 habitants par hectare environ, n'est

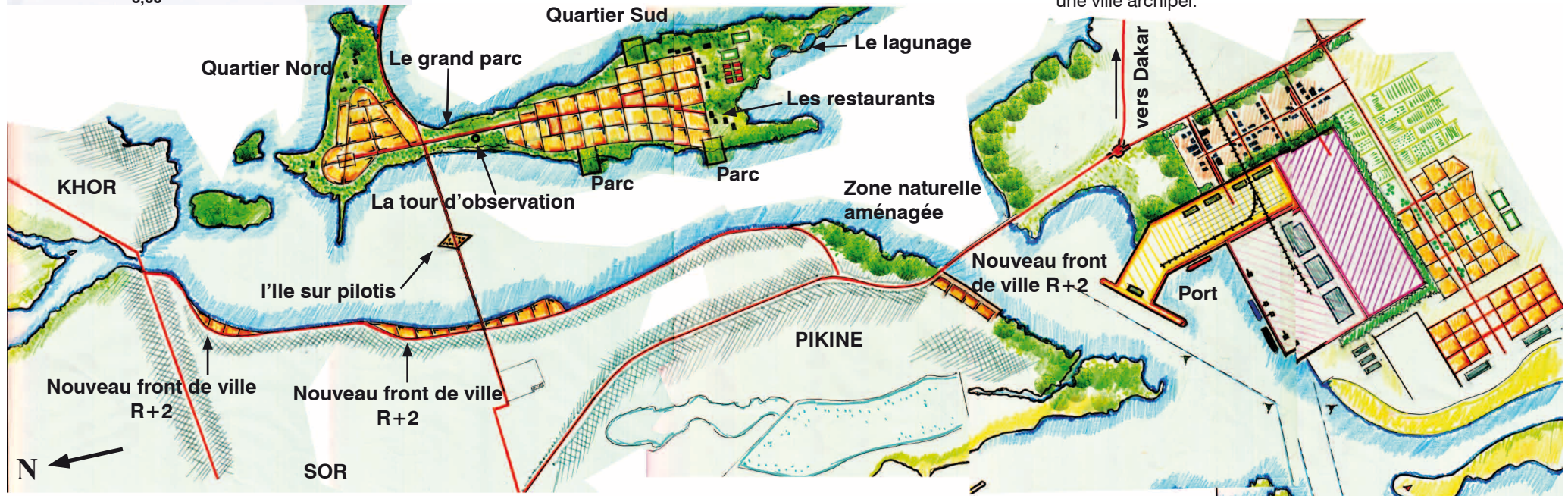
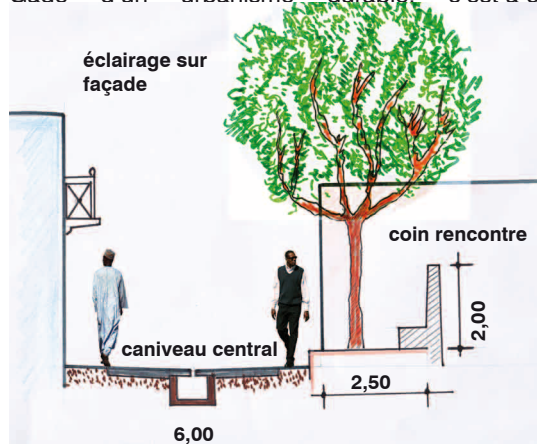


La promenade des anges sur Petit Ndar

pas synonyme de promiscuité, grâce aux caractéristiques des constructions : R+2 et R+3, d'où la végétation déborde sur la rue. Cette densité permet une mixité des usages - logements, emplois, équipements - et limite les déplacements contraints. La topographie et le climat favorable permettent de développer massivement les déplacements à vélo, grâce à des infrastructures légères qui protègent des vents dominants. Les transports collectifs sont favorisés par des lieux de rabattement à forte visibilité.

L'autonomie énergétique est recherchée et utilise les ressources locales: panneaux solaires en toiture, éoliennes. Les bâtiments tertiaires et les équipements peuvent limiter le recours à la climatisation par la mise en oeuvre de puits provençaux. Les déchets sont gérés : bac à compost, tri pour alimenter l'industrie du recyclage. L'eau de pluie est récoltée sur la parcelle.

La promenade des anges, plantée de cocotiers et autres espèces locales, dessine un nouveau skyline et permet d'ouvrir l'île vers le grand paysage et la faire respirer. Des pontons sont ponctués d'événements qui intensifient la vie sociale. A l'approche de la ville, des espaces naturels maritimes seront nettoyés et les plantations permettront à la faune locale de se sédentariser. Par un nourrissage adéquat, et par l'introduction d'appelants, un nombre important d'oiseaux marins égayeront l'entrée en ville. Le visiteur doit comprendre qu'il rentre dans une ville archipel.



PETIT NDAR

Architecture durable Innovons dans le matériau !

Pour bâtir la métropole saint-louisienne de 2030, **les besoins en matériau de construction, uniquement pour les logements, se montent à plus de 4 millions de m³**. La création d'une filière économique innovante est possible !

La **brique de terre comprimée (BTC)**, l'or rouge, est le matériau durable du Sénégal. S'appuyant sur un usage traditionnel et une culture ancestrale, il peut être redécouvert à Saint-Louis dans une utilisation modernisée et standardisée pour répondre aux exigences actuelles.

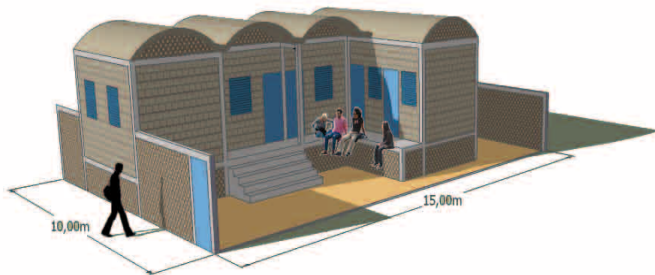
Il a l'immense avantage d'être **économique** : la terre est extraite à moins de 50 km et ne demande pas de matériau supplémentaire coûteux comme le ciment.

Il est **écologique, sain et thermiquement idéal** : la maison reste fraîche la journée, recrache lentement la nuit la chaleur emmagasinée. Une ventilation naturelle associée (courant d'air créé par des pièces traversantes comme les maisons à galerie de N'dar) suffit au confort de l'habitant sans avoir recours à la climatisation à outrance.

Il est **social** : il rend accessible l'habitat pour tous, et permet ainsi de réduire la pauvreté.

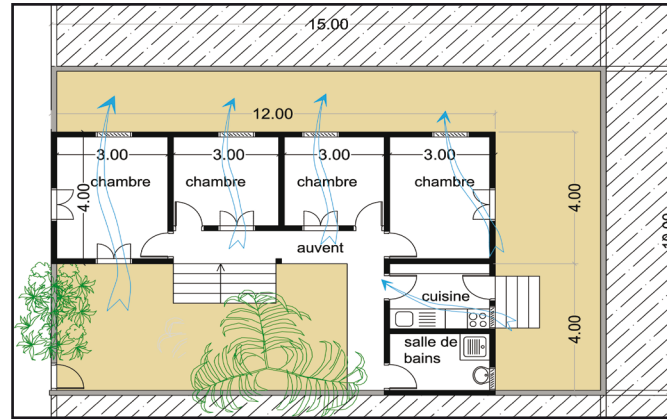
La technique peut être facilement acquise et initier une nouvelle économie locale. Ce mode constructif peut rapidement être intégré à l'université des métiers.

Comme le matériau est sensible à l'eau, les constructions nécessitent des « bottes » et un « chapeau ». Un exemple de mode constructif adapté au climat saint-louisien consiste en des fondations, pilotis et structure béton, associés à un remplissage de briques BTC. La classique toiture terrasse peut



Exemple d'habitat bon marché en BTC et avec voute nubienne. Parcelle 10m x 15m. 4 chambres - salon

Aujourd'hui, un milliard de personnes vivent dans des habitations en terre crue.



Exemple d'habitat bon marché en BTC et avec voute nubienne. Plan correspondant. A noter l'importance des pièces traversantes.

Le but de l'association «la voute nubienne» est de former des maçons à la technique de construction de ces toitures autoportantes, dont les caractéristiques sont d'être réalisées sans étais et à partir de briques plates BTC. Cette technique bon marché est suffisamment simple pour être facilement appropriée et diffusée dans tout l'ouest africain.



Exemple de maison avec structure et remplissage en BTC

Proposition

Créer une filière Brique en terre comprimée au sein de l'université des métiers



Ecole de Nianing



Ecole des arts de Mexico



LE PORT

Un triple port pour Saint-Louis

Un triple port de 150 ha est créé au sud de la ville pour en faciliter l'accès : port de pêche, port de commerce, port franc. Il est articulé avec une grande zone d'activité et embranché au chemin de fer, l'ensemble devenant ainsi la locomotive du développement économique régional.

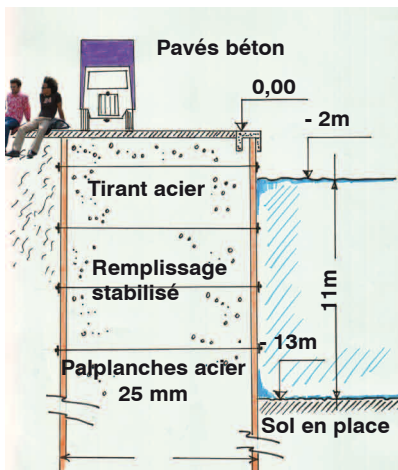
En première phase, le port de pêche est aménagé de façon traditionnelle pour des pirogues tandis qu'un espace de réserve de 15 ha servira ultérieurement à créer un port de pêche en eau profonde. Les infrastructures nécessaires à la pêche sont créées – chambres froides, parkings pour les camions. Un nouveau quartier d'habitation se développe à proximité et offre aux pêcheurs de Guet Ndar de nouveaux lieux d'habitation. Pour inciter à leur implantation, une taxe pourrait être instituée sur les camions rejoignant la langue de Barbarie.

Le port de mer tel que dessiné comprend 1500 m de quai en eau profonde accessibles aux bateaux de 35 à 55 000 tonnes. Le port de commerce de 30 ha est complété par un port franc de 40 ha qui offre des emprises aux pays membres de l'OMVS. Une zone industrielle adjacente de 45 ha permet d'implanter des industries agro-alimentaires : industries de transformation des produits de la mer – 20% du poisson pêché au Sénégal arrivant aujourd'hui à Saint Louis – et de valorisation des productions de la vallée du Sénégal.

La zone artisanale de 35 ha complète la structure économique en permettant l'implantation de petites entreprises.

Une première estimation du coût de ces nouvelles infrastructures se monte à environ 95 milliards de FCFA, ou 148 millions d'euros (voir annexe 2).

Techniquement, le creusement de ces ports nécessite de stabiliser la brèche et de draguer la passe, permettant aux navires de croisière de faire escale à Saint-Louis en remontant le fleuve et stimulant ainsi le tourisme. Pour compléter cette offre, un chantier naval pourrait capter une partie des centaines de voiliers qui font chaque année escale sur la route des Antilles.



Coupe type sur quai du port



Les différentes zones du triple port - Schéma de principe

Les conditions pour devenir une nouvelle métropole

Le repositionnement de Saint Louis comme tête de pont économique a pour ambition de faire revivre la ville et de lui rendre son importance à l'échelle nationale et internationale, la zone de chalandise de Saint-Louis étant aujourd'hui limitée à son hinterland immédiat : 30 à 50 km à la ronde jusqu'à Ross Béthio au nord-est, Mpal au sud-est. **Le territoire du département de Saint-Louis (804 km² – près de 300 000 habitants en 2010), auquel il convient de rajouter la communauté rurale de Ross Béthio située dans le département de Dagana, est le bon périmètre pour penser le développement futur de la ville archipel.**

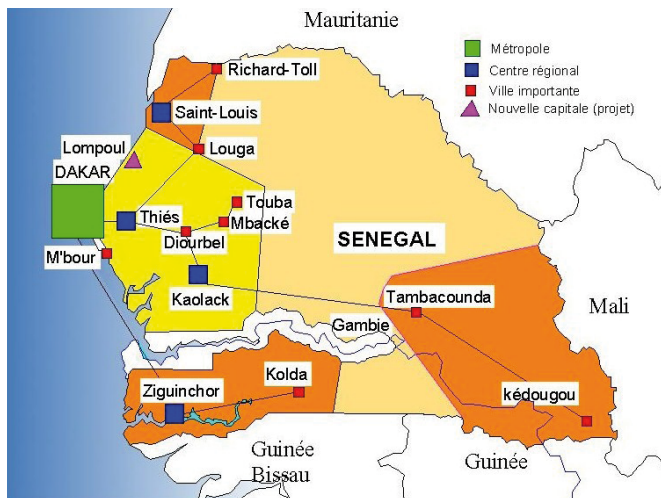
C'est dans ce sens et prioritairement avec les collectivités locales volontaires limitrophes qu'une intercommunalité doit être envisagée afin de marier les atouts de la ville centre avec ceux des collectivités locales disposant de ressources complémentaires.

Proposition Périmètre pertinent de la nouvelle intercommunalité

- 2 communes (urbaines) :
- Saint-Louis
 - Mpal
- 4 communautés rurales :
- Fass Ngom
 - Gandon
 - Ndiebène Gandiole
 - Ross Béthio



Par cette association, le poids de Saint-Louis se trouvera renforcé face à la macrocéphalie de Dakar ; elle pourrait constituer le 1^{er} centre régional sénégalais, avant Ziguinchor et Tambacounda. Les autres villes d'importance du pays sont en effet toutes localisées dans le centre ouest (Thiès – Touba – Kaolack – M'Bour et Diourbel) qui par leur proximité géographique à la capitale, font désormais partie du réseau urbain dakarois.

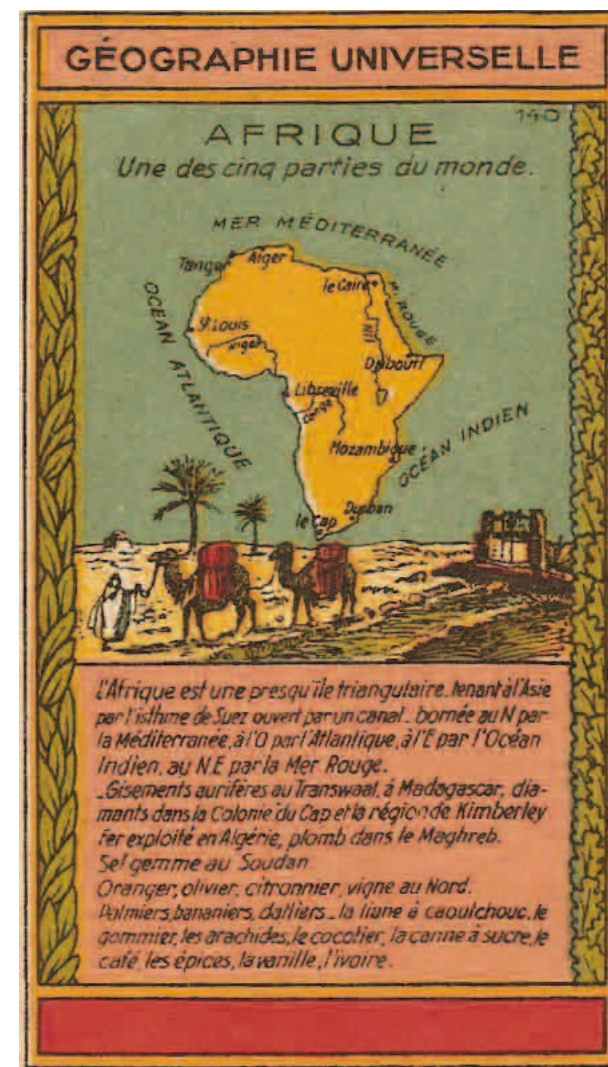


La hiérarchie urbaine du Sénégal :
1- DAKAR et le réseau urbain du bassin arachidier
2- Métropoles régionales : Saint-Louis, Ziguinchor, Tambacounda

Pour compléter ce processus de montée en puissance de Saint Louis, il est proposé de :

- rétablir la liaison ferroviaire avec Dakar et à terme prolonger la voie vers la Mauritanie et le Maroc ;
- améliorer les liaisons aériennes en encourageant la création d'une ligne journalière de cabotage : Dakar – Saint-Louis – Nouakchott – Casablanca. A ce titre, la piste de l'aéroport est allongée à 2500m, pour recevoir tous les moyens courriers internationaux. La RN2 peut ainsi garder son tracé actuel et devenir un boulevard urbain.

L'État sénégalais doit percevoir l'intérêt d'accompagner deux ou trois agglomérations régionales - dont Saint Louis - pour fabriquer quelques métropoles capables de jouer dans la cour des grandes villes ouest africaines : aides financières nationales et canalisation de financements internationaux, délocalisations d'équipements structurants. Un établissement public d'aménagement, rassemblant Etat et collectivités locales, pourrait être créé pour agir sur ce territoire stratégique, à l'image de ce qui est mis en œuvre sur les territoires stratégiques d'Ile-de-France. Le prochain Comité Interministériel dédié au développement de Saint-Louis doit être l'occasion d'aborder cette question et de défendre les principaux projets proposés par les experts de l'Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine.



Annexe 1

Protection de la langue de Barbarie - Partie Construite longueur 3500m

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Désignation	Unité	Quantité	Prix uni- taire	Prix total en euros	Prix total en FCFA
Installation de chantier	Ens	1	50 000	50 000	32 500 000
Palplanches Métallique	ml	3 400	1 600	5 440 000	3 536 000 000
Remplissage Pierre	m3	16 000	8	128 000	83 200 000
Couverture Béton Armé dosé à 350Kg/m3	m3	2 625	250	656 250	426 562 500
Dalles en Béton Armé dosé à 350Kg/m3 (52p)	m3	390	250	97 500	63 375 000
Recharge Plage (sable)	m3	35 000	5	175 000	113 750 000
Epis en gabions (11p)	m3	24 750	12	297 000	193 050 000
TOTAL				6 843 750	4 448 437 500
Imprévus		10%		684 375	444 843 750
Maitrise d'œuvre		6%		410 625	266 906 250
TVA		18%		1 231 875	800 718 750
TOTAL GENERAL				9 170 625	5 960 906 250

Arreté le présent devis à la somme de neuf millions cent soixante dix mille six cents vingt cinq euro

Annexe 2

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF D'EXECUTION D'UN PORT A SAINT-LOUIS

Désignation	Unité	QTE	P. Unitaire	P. TOTAL en euro	P. TOTAL en FCFA
Installation du chantier	Ens	1	100 000	100 000	65 000 000
Préparation de site	Ens	1	150 000	150 000	97 500 000
TRAVAUX GENERAUX				-	-
Quai	ml	2 200	12 500	27 500 000	17 875 000 000
Revetement des quaeis	m ²	400 000	25	10 000 000	6 500 000 000
Egoutage	ml	4 200	160	672 000	436 800 000
Routes Primaires	m ²	25 600	40	1 024 000	665 600 000
Eclairage	U	50	2 500	125 000	81 250 000
Cloture	ml	4 800	60	288 000	187 200 000
Portails	U	3	6 000	18 000	11 700 000
Batiments				-	-
Capitainerie	m ²	400	280	112 000	72 800 000
Police	m ²	300	280	84 000	54 600 000
Infirmierie	m ²	200	280	56 000	36 400 000
Raccordement Divers (Eau,electricité,assainissement,etc....)	FF	1	2 000 000	2 000 000	1 300 000 000
TOTAL				42 129 000	27 383 850 000
Maitrise d'oeuvre			6%	2 527 740	
Imprevus			10%	4 212 900	
TOTAL (HT) Port commerce et Port Franc				48 869 640	31 765 266 000
La Breche et le Chenal					-
Aménagement de la Breche	ml	750	15 000	11 250 000	7 312 500 000
Dragage	m ³	8 400 000	6	50 400 000	32 760 000 000
TOTAL				61 650 000	40 072 500 000
Maitrise d'oeuvre			3,5%	2 157 750	1 402 537 500
TOTAL (HT) Breche				63 807 750	41 475 037 500
TOTAL GENERAL				125 457 750	81 547 537 500
TVA			18,0%	22 582 395	14 678 556 750
TOTAL GENERAL (TTC)				148 040 145	96 226 094 250

Arreté le présent devis à la somme de cent quarante huit millions quarante mille cent quarante cinq euro





C

EQUIPE C « JAXAS »

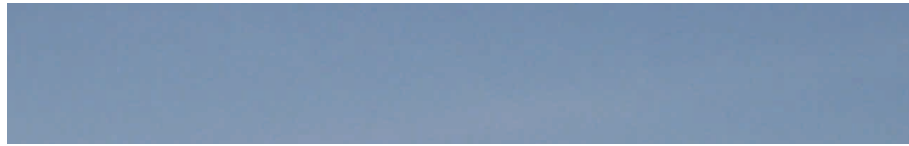
(de gauche à droite)

Emmanuel OMISORE
 Marie-Marie PENICAUD
 Kyalo MATIVO
 Ken TANI
 Aleksandra ADRYANSKA
 Gora GAYE
 Abdou DIATTA

Urbaniste
 Paysagiste
 Architecte
 Architecte-Urbaniste
 Architecte-Urbaniste
 Géographe Amenagiste
 Géographe

NIGERIA
 FRANCE
 KENYA / RWANDA
 ITALIE / JAPON
 POLOGNE
 SENEGAL
 SENEGAL

EQUIPE C - JAXAS



WHAT WILL NATURE DO ?



QUE SERAIT SAINT-LOUIS AVEC UNE MONTÉE DES EAUX DE 1 MÈTRE ?

Notre travail porte sur **une démarche, un processus d'adaptation aux changements climatiques, naturels et sociaux**. Le travail de master plan à partir des pistes de réflexions proposées reste à faire.

Nous avons tout d'abord cherché à identifier les **potentiels locaux afin de les utiliser comme levier du développement socio-économique et territorial**.

Nous reprendrons les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable, en travaillant sur les interfaces entre les **hommes, économie et milieu naturel**.

C'est pourquoi **notre position se place à des échelles temporelles et spatiales larges**. Les enjeux posés dans le cadre des ateliers de maîtrise d'oeuvre urbaine se raisonnent sur plusieurs générations.

L'horizon 2030 est une phase comprise dans un long processus. Ce cycle de 20 ans prend toute sa signification lorsque l'on arrive dans des phases opérationnelles de transformation de la ville, mais notre travail ne se situe pas à cette échelle de réflexion. De même, la ville de Saint-Louis, n'est que le point focal d'un territoire plus large, dont il faut tisser les liens.

Par son passé de capitale, Saint-Louis est aujourd'hui une splendeur du **patrimoine mondial architectural, naturel et culturel**. Mais pour qu'un patrimoine perdure, il doit rester vivant. Ce que le changement de capitale lui a enlevé, Saint Louis doit le retrouver dans un développement qui lui est propre, en jouant sur les complémentarités avec Richard Toll, Louga, Matam et Dakar.

Entre terre et mer, **le milieu naturel de Saint-Louis est son plus fort potentiel**. C'est aussi son plus fort risque (catastrophes naturelles, érosion de la langue de Barbarie, montée du niveau des eaux).

Posons d'emblée le scénario que l'on redoute et qui nous paraît encore aujourd'hui invraisemblable :

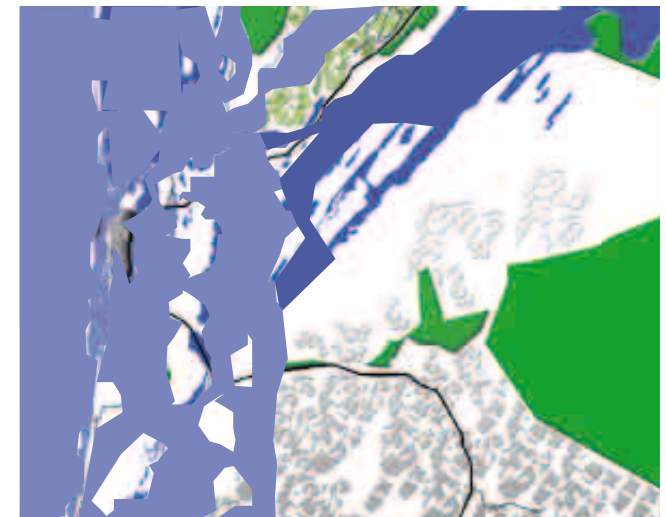
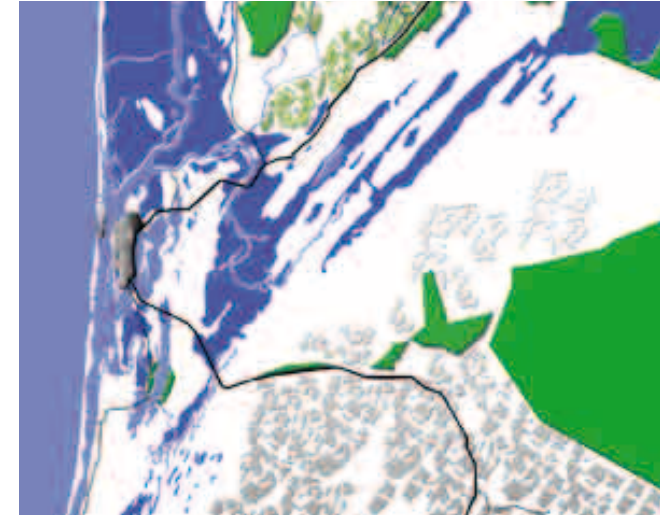
Que serait Saint-Louis avec une montées des eaux de 1 mètre ?

Saint-Louis ne serait plus la ville-archipel. Saint Louis et son hinterland seraient un atoll : les niveaux altimétriques varient entre 0 et 3 mètres, aussi bien sur la langue de Barbarie que sur des dizaines de kilomètres dans les terres. Le recul de la frange littorale serait donc considérable.

Si l'on s'applique à travailler au plus proche de ce scénario, c'est avant tout une **capacité d'adaptation** aux évolutions climatiques éventuelles qu'il faut inventer.

Au lieu de chercher à contrecarrer les forces naturelles à tout prix, **nous avons opté pour des mesures de préservation demandant de faibles investissements**, tout en anticipant sur les nécessités d'un déplacement ultérieur éventuel de la ville vers son hinterland.

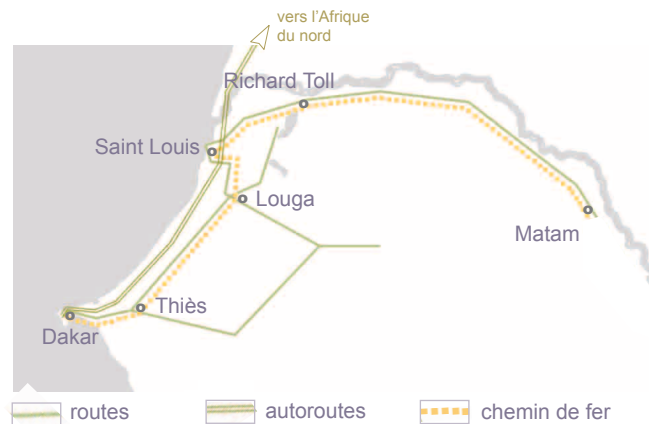
Il est temps que la ville se tourne vers ses terres et le long du fleuve Sénégal.



SUR QUELLES RESSOURCES LOCALES SAINT-LOUIS PEUT S'APPUYER ?

La position géographique de Saint-Louis, conjuguée à la présence réelle ou potentielle d'infrastructures à dimension nationale et internationale font de Saint-Louis un pôle d'échanges fécond, en interrelation entre l'océan, la ville et l'hinterland. La ville de Saint-Louis, n'est que le point focal d'un territoire plus large, dont il faut tisser les liens.

SA SITUATION CARREFOUR



Pour réaliser son développement, **Saint-Louis doit tirer parti de sa position**. Sa localisation aujourd'hui excentrée, en bout de pays peut condamner la ville et sa région. Mais la tendance peut aussi être inversée, si les flux sont mis en place afin de profiter de sa situation de carrefour :

. à l'échelle internationale, Saint-Louis représente un carrefour fluvial, au travers du fleuve Sénégal, avec la Mauritanie et le Mali, et autoroutier, avec le projet d'autoroute africaine du littoral,

. à l'échelle nationale, Saint-Louis représente un carrefour routier par la N2, aérien, avec un aéroport qui pourrait être étendu, et ferroviaire, avec la remise en état et le prolongement nécessaires de la ligne, reliant ainsi Dakar à Matam. Cela permettrait de plus de répondre au besoin de transport des phosphates.

Saint-Louis doit donc se battre dans les prochaines années pour être au **carrefour des infrastructures d'échange et de transport** et ne pas être « laissée de côté ».

SES EAUX, SON AIR, SES TERRES

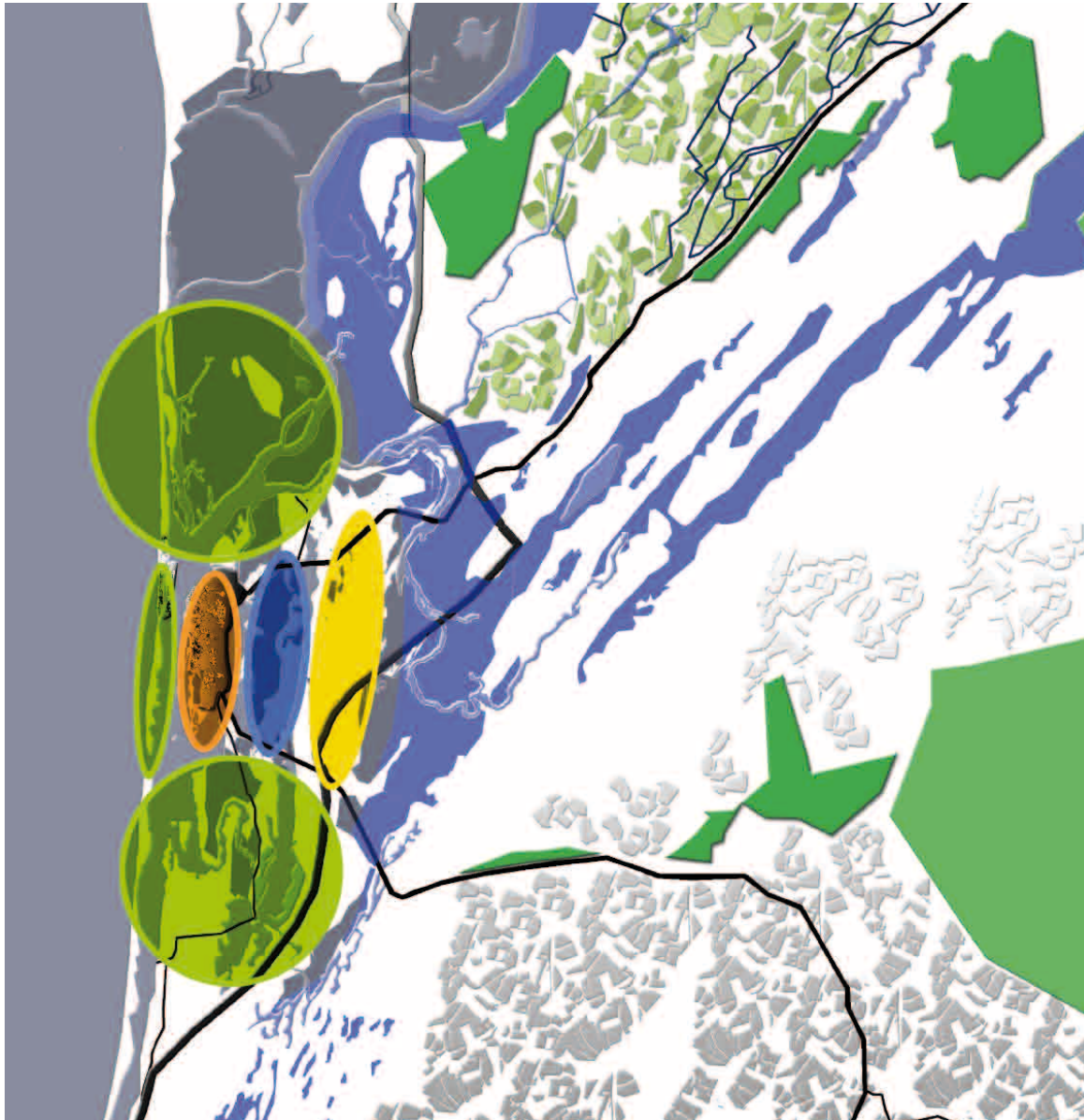
Saint-Louis doit **utiliser ses différentes ressources naturelles locales** comme support de son développement : les ressources halieutiques, la ressource en eau douce du fleuve Sénégal, les terres arables... et le vent.



SON PATRIMOINE URBAIN ET HUMAIN



5 PÔLES DE DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR DES RESSOURCES DISTINCTES SELON LA NATURE DES SITES



La langue de barbarie, l'île et les réserves écologiques Nord et Sud = patrimoine architectural et naturel



L'île de Sor = un polder, coeur de vie et d'échanges de la ville



La zone d'eaux temporaires = une mangrove urbaine et des écoquartiers



L'axe Gandon/ Ngalel = support de grandes activités économiques et réserves potentielles d'urbanisation



L'hinterland et le fleuve Sénégal = le réservoir de ressources

LA LANGUE DE BARBARIE, L'ILE ET LES RÉSERVES ÉCOLOGIQUES NORD ET SUD = PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL ► ÉCOTOURISME



Saint-Louis est reconnu comme étant un patrimoine mondial tant architectural qu'environnemental. **Les milieux naturels sont de véritables richesses écologiques à protéger et entretenir.** Milieux saumâtres et mangroves sont les poumons des ressources halieutiques. **La langue de Barbarie est un cordon dunaire emblématique de la ville archipel. Quant à l'île, elle contient tout le patrimoine de l'architecture coloniale.**

L'ensemble des mesures à prendre doit s'orienter vers une conservation et réhabilitation de ces patrimoines, par le biais notamment d'un éco-tourisme solidaire.

LES RÉSERVES NORD ET SUD

Promouvoir un éco-tourisme solidaire

Développement d'outils pédagogiques (développement de fonds documentaires ouverts au public, création d'une "maison des parcs" qui peut être située sur l'île...), formation des guides, implication les acteurs communautaires dans les prestations (développement de logements "chez l'habitant"..), utilisation de moyens respectueux de l'environnement (bateaux sans moteur ou à l'électricité pour l'observation des animaux...), soutien de projets de développement local...

Regrouper le parc naturel du Djoudj, de la Langue de Barbarie, la réserve de Gandiol et des zones d'inondation temporaires afin de mutualiser les actions et moyens.

Utiliser la ressource éolienne du littoral

L'implantation d'un parc d'éoliennes sur 10 km en façade de la mer permettrait de répondre aux besoins en électricité de l'ensemble des habitants de Saint-Louis, soit env. 100 éoliennes de 60m de haut.

LA LANGUE DE BARBARIE

Minimiser l'occupation humaine afin de prévenir des risques.

Re-localisation des activités et populations liées à la pêche. L'activité de pêche et l'établissement des populations dans le sud de l'île présentent un réel danger. La population est exposée aux risques naturels et les forces d'érosion tendent à faire disparaître l'espace disponible pour les habitations. L'absence d'infrastructures et l'augmentation de la densité des habitants conduisent à une dégradation du cadre de vie des pêcheurs. De plus, cette situation ne permet

pas une exploitation optimale de l'activité de la pêche. La lutte contre les risques naturels étant fort aventureuse et coûteuse, la fragilité et la faible capacité du site ne permettant pas de développer d'infrastructures lourdes ni de voies de transit supplémentaires, nous amènent donc à repenser la localisation du port, de l'activité de pêche et des populations.

Nous proposons donc de développer le nouveau port, des infrastructures de congélation et de transformation, une plateforme de transport viaire et une zone libre pour les habitations des pêcheurs sur le sud du faubourg de Sor.

Il ne s'agit pas ici d'effectuer une re-localisation forcée, mais générée par une série de mesures incitatives en proposant un cadre offrant une meilleure qualité de vie et de travail à la communauté des pêcheurs.

Limitation des flux. Parmi les mesures incitatives permettant la re-localisation des pêcheurs et allant dans le sens de la protection du patrimoine de l'île et de la langue de Barbarie, il pourrait être envisagé une gestion limitée des flux, au niveau du pont Faidherbe avec interdiction de passage aux camions frigorifiques.



Mettre en place de mesures de conservation du cordon dunaire par le biais de la plantation de diverses strates végétales permettant de retenir les sols (filaos, acacias, euphorbes, tamaris, aristida, abutilon...)

Promouvoir un tourisme solidaire

La place centrale ou la rue principale de la langue de Barbarie pourrait accueillir le marché artisanal.



La langue de Barbarie serait donc avant tout un espace boisé, gardant ses quelques infrastructures d'éco-tourisme, les habitations du nord de l'île, une petite communauté de pêcheurs artisanaux et le marché artisanal



L'ÎLE

L'action la plus urgente de l'île consiste en la réhabilitation du patrimoine architectural. Chaque année, une centaine de maisons tombent en ruine. Toutes les mesures permettant le maintien de ce patrimoine doivent être mises en œuvre. Les infrastructures viaires de l'île et le pont Faidherbe ne sont pas calibrées pour recevoir une circulation importante ; C'est pourquoi tout le développement doit se faire autour d'activités ne demandant pas de flux de déplacement conséquents. De même, pour des raisons de fluidité de l'accès, il ne peut être envisagé d'implanter les services demandant une urgence de déplacements tel un gros hôpital ou l'unique caserne de pompiers de la ville. **Hormis cette limitation des flux, l'île peut combiner son caractère patrimonial à un certain développement,** en affirmant son rôle de centre culturel, administratif et touristique.

Conforter le centre historique comme pôle culturel, administratif et touristique

Il faut là aussi créer des mesures incitatives pour que ces activités occupent et réhabilitent les bâtiments. Plusieurs actions sont à trouver et à mener en parallèle, comme par exemple la **création d'une zone franche urbaine, la mise en place d'aides à la réhabilitation et l'élaboration d'un cahier des charges adapté, réfléchi selon une faisabilité technique et financière raisonnable** (comme l'utilisation d'enduit à la chaux selon une gamme colorimétrique...).

Les **investisseurs hôteliers** doivent ré-investir les bâtiments en y développant des infrastructures de qualité. Si les surfaces sont trop petites, il est tout à fait possible de réaliser un projet sur plusieurs bâtiments accolés.

Le rôle de pôle culturel de l'île peut être conforté. Ce centre historique pourrait devenir le lieu de la **création du nouvel UFR civilisations, arts et communication ou d'une école d'architecture du Sénégal. Archives, bibliothèque, "maison des mangroves"** etc. peuvent aussi très bien répondre à cette localisation.

Les espaces publics doivent aussi être réhabilités. Ils peuvent être largement plantés, ce qui permet de maintenir les terres et d'offrir des espaces d'agrément ombragés.

Des places de plaisance peuvent être aménagées le long des quais, même si le passage n'est possible que pour des navigateurs chevronnés.

Maintenir les populations en place et développer une offre d'habitat

L'île ne doit pas non plus se vider de sa population, mais au contraire se densifier aux vues de son occupation actuelle qui tend à baisser. **Des mesures d'aide à la réhabilitation doivent être mises en place pour les propriétaires.** Il faut par ailleurs trouver des moyens d'occupation des bâtiments abandonnés. La **mobilisation de bailleurs sociaux** pourrait être un levier à cette action.

Mettre en place d'une gestion raisonnée des déplacements

Le pont Faidherbe et le calibrage des rues limitent les capacités de flux automobiles sur l'île. Si l'île retrouve un



certains essor, cela demandera une nouvelle gestion des déplacements. Cela pourrait prendre la forme d'une **limitation d'accès aux poids lourds et véhicules privés par le biais d'un péage au niveau du pont Faidherbe.** Seuls les taxis et voitures de résidents seraient autorisés à passer librement. Pour le reste des déplacements sur l'île et la langue de Barbarie, calèches, vélos et taxi bateaux seraient largement suffisants aux vues des distances à parcourir.

Afin de favoriser le transport fluvial, il peut être instauré que le pont soit systématiquement ouvert, dépassé une certaine heure de la nuit. Tout déplacement Sor/Île se faisant alors par bac et taxi-bateau.

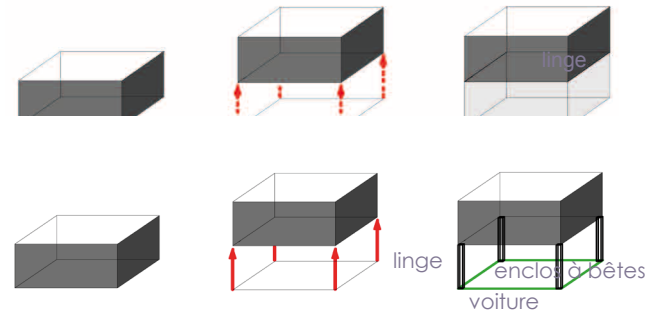
SOR = POLDER ► LE CŒUR DE VIE ET D'ÉCHANGES DE LA VILLE

RENOUVELLEMENT URBAIN

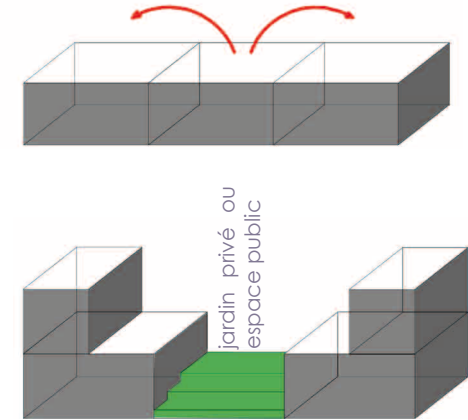
Sauf scénario catastrophique lié aux changements climatiques, l'île de Sor présente tout le potentiel pour devenir le cœur de ville de Saint-Louis à l'horizon 2030. Pour opérer cette transformation permettant d'accueillir le doublement de la population et une mixité des activités, l'île devra opérer un réel renouvellement urbain, permettant une densification, une gestion des flux et le développement d'activités phares telles que le marché et un port de pêche.

Cette construction de la ville sur la ville, peut demander des modifications lourdes qui devront être planifiées et réglementées, mais elle est nécessaire dans une logique de mutualisation des infrastructures et d'économie d'espace.

Conserver la mixité, augmenter la densité, et développer des espaces publics.



Développement d'habitat sur pilotis ou avec rez de chaussée inondable. Utilisation du rez de chaussée comme une cour couverte accueillant les usages habituels de la cour.



Système de renouvellement urbain et densification vers un "quartier productif", dont les espaces extérieurs permettent une gestion des eaux de pluies et une autoproduction alimentaire, à l'échelle de la parcelle, ou un espace public secondaire à l'échelle de l'îlot.

Une ville vivante demande un maximum de mixité: commerces, habitations, équipements et services doivent pouvoir continuer à se développer. A cela s'ajouteront l'installation d'un port de pêche et le déploiement du marché.

La densité actuelle de l'île est de 120 hab/ha., mais elle pourrait facilement en accueillir plus du double. Les bâtiments sont actuellement majoritairement de plein pied.

La typologie de l'île étant majoritairement à R+1, et allant jusqu'à R+4, il peut être facilement envisageable que l'épannelage futur de Sor se rapproche de 10% de plein pied, 50% de R+1, 30% R+2, 10% R+3 et R+4.

De nouvelles typologies d'habitat et d'îlot adaptés aux modes de vie et aux usages sont à inventer. La répartition spatiale d'une habitation, utilisée aujourd'hui de manière horizontale devra être repensée sur un axe vertical. Une parcelle se densifie aujourd'hui par

l'annexe de nouvelles pièces pour la famille, l'arrivée des nouvelles générations ; Un autre mode constructif serait de rajouter un étage lors de l'arrivée des enfants, et d'en construire encore un autre pour accueillir le frère ou l'oncle qui vient travailler à Saint-Louis.

Cette forte densification doit permettre de libérer des emprises pour créer un réseau d'espaces publics, à l'échelle des quartiers et auxquels pourraient venir s'adosser des maisons de quartier.

L'espace public majeur de Sor étant la place reliant la gare de Saint-Louis centre, le marché et le pont Faïdherbe

De manière générale, les modes constructifs des espaces publics et individuels doivent favoriser l'énergie solaire, la récupération des eaux de pluie et la mise hors d'eau des rez de chaussée.



Développer des infrastructures et équipements

L'augmentation de la population et des activités entrainera une nécessaire remise en cause de la gestion actuelle des flux, dont notamment :

. la **remise en service la voie de chemin de fer Dakar/ Saint-Louis et son prolongement vers Richard Toll et Matam**. Pour le transport de voyageurs : Stations à Gandon, Saint-Louis centre et Ngalel.

Pour le transport de marchandises : Création d'une liaison directe Ngalel/ Gandon afin que les marchandises provenant de Richard Toll ou Matam et qui seraient à destination de Dakar, ne transitent pas le centre-ville de Saint-Louis.

. la **gestion des transports de marchandise, des transports en commun, et des stationnements** en particulier autour du marché et de la place Faidherbe.

. la **création et confortation de 3 axes de desserte principaux traversant l'île dans sa longueur** : est (sur la digue)/ centre (route de Leybar à conforter) / ouest (N2, avec axe à créer dans la partie sud, dès la traversée de la digue, au niveau de Pikin 3)

. l'**élargissement des voies/ digues de la RN2 arrivant sur l'île**.

. la **gestion et la rationalisation de l'approvisionnement en eau, en électricité et de l'assainissement**.

Par ailleurs, **un système de pompage peut être mis en place** pour assurer la mise hors d'eau de l'île, en utilisant la force motrice du vent, **par le biais d'éoliennes**. **L'île de Sor deviendrait le "polder de Sor"**, bordé de digues, ce qui lui permettrait de s'adapter au mieux aux éventuelles évolutions liées au changement climatique.

PORT ET ACTIVITÉS HALIEUTIQUES

Le nouveau port de pêche et la communauté des pêcheurs pourraient s'implanter au sud de Sor. Cela comprend :

. L'aménagement du port, des embarcadères, des halles, la création d'une plateforme de distribution, la re-localisation des usines de glace...

. la libération d'une emprise pour les habitations des pêcheurs et la re-localisation des habitations dont l'emplacement pose le plus de difficultés à la mise en oeuvre de ce projet ; Cela allant dans le sens d'une densification générale de l'île.

. le transport de produits bruts vers les usines de transformation, de congélation et la gare de marchandises de Gandon.

MARCHÉ ET RÉSEAU DE PRODUCTION EN LIEN AVEC L'HINTERLAND

Ce réseau sera organisé autour des grands marchés de Sor, du port de pêche et du grand marché au bétail de Mpal.

Le **second niveau de ce réseau comprend des marchés de taille moyenne** qui se spécialisent dans les produits agricoles majeurs : poisson, polyculture et arboriculture, légumes, riz et bétail.

Enfin, l'installation de **plus petits marchés spécialisés** sera encouragée.

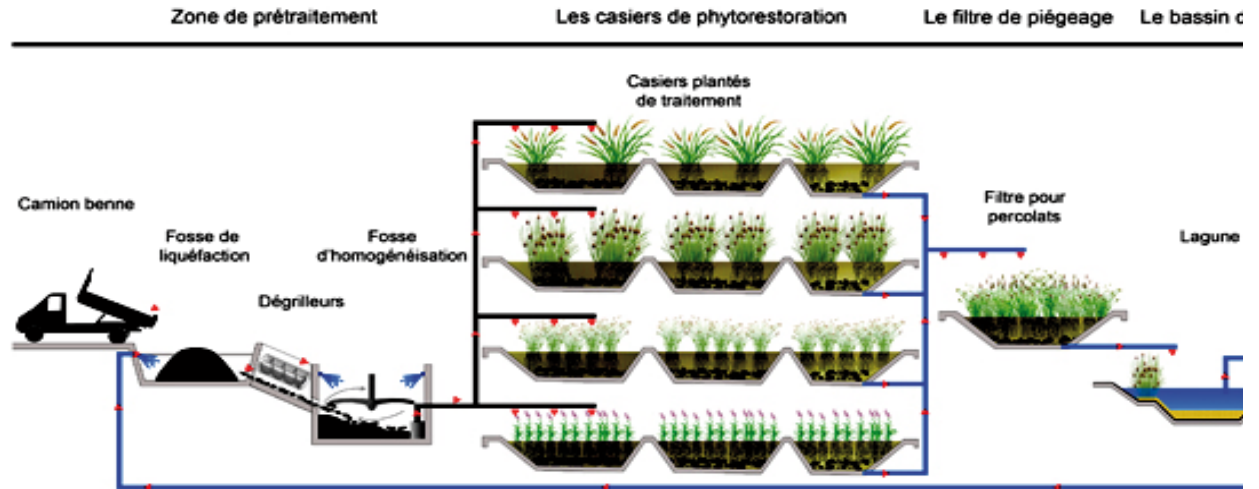
Le grand marché de Sor deviendra le centre névralgique des échanges commerciaux locaux (les échanges à l'échelle nationale étant traités au niveau de Ngalel), il devra par conséquent être requalifié. Outre sa **fonction première, il offrira trois principaux autres services** : **Financement**, via des filiales bancaires de micro-crédit, **Santé**, grâce à un dispensaire, et **Services**, incluant vestiaires, sécurité, stockage, parking, nettoyage et gestion des déchets.

Le marché moyen sera capable de recevoir des services décentralisés trois fois par semaine et couvrira un territoire de 10 km de diamètre. Le marché moyen devra être capable de vendre de grandes quantités de denrées au Réseau de Marché, tout comme à de grands acheteurs extérieurs à la région.

A travers un investissement public pour mettre en place un système de collecte et de minibus mobiles, le marché central devra être capable d'offrir et de vendre des services aux autres marchés.



LA ZONE D'EAUX TEMPORAIRES SUPERFICIELLES = LA MANGROVE URBAINE ► ÉCOQUARTIERS ET PHYTOÉPURATION



La zone d'eaux temporaires, qui selon les cartes est représentée soit en terre, soit en eau peut être utilisée comme espace écologique au service de la ville.

Ses fonctions :

- . zone de traitement des eaux par phyto-épuration (1m²/hab.), méthode extensive mais efficace.

- . reconstitution de mangrove et gestion différenciée des espaces pour production de biomasse (qui reste une forte consommation nationale),

- . parc urbain

- . zone d'habitat adapté au milieu naturel, sous forme de petits îlots d'éco-quartiers.



habitat avec rez de chaussées inondables, pilotis ou flottants
modes de construction adaptés aux milieux et ressources naturelles



LES PÔLES DE GANDON ET NGALEL ► SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT DES GRANDES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Gandon et Ngalel se présentent comme des polarités secondaires complémentaires aux activités de Saint-Louis centre. Aux portes de la ville, desservies par de nouvelles infrastructures, elles constitueront **le lien entre le pôle urbain, l'hinterland et le reste du pays.**

L'axe créé entre ces deux polarités permet de plus d'anticiper un nécessaire repli éventuel de la ville de Saint-Louis vers les terres, au cas où les conséquences du réchauffement climatique s'avèreraient trop contraignantes sur les îles.

Il ne s'agit pas là de favoriser l'étalement urbain et le développement de l'urbanisation sur cet axe. La vision que nous soutenons est bien celle de la densification de Sor. Mais comme nous l'avons présenté en préambule, réfléchir au développement de Saint-Louis ne peut se faire qu'en travaillant sur des possibilités d'adaptation aux changements climatiques éventuels. Ce n'est qu'uniquement dans cette perspective catastrophique que nous considérons cet axe comme un développement potentiel d'urbanisation, non comme une extension, mais comme un transfert de la ville.

DÉVELOPPEMENT D'UNE ARMATURE D'INFRASTRUCTURES ET D'EQUIPEMENTS

Afin de répondre aux besoins actuels et à venir des activités de Saint-Louis, plusieurs infrastructures sont à conforter ou réaliser.

. **transport aérien** : l'aéroport, dont l'extension est envisagée,

. **transport ferroviaire** : la remise en service la voie de chemin de fer Dakar/Saint-Louis et son prolongement vers Richard Toll et Matam.

Pour le transport de voyageurs : Stations à Gandon, Saint-Louis centre, et Ngalel.

Pour le transport de marchandises: Création

d'une liaison directe Ngalel/ Gandon afin que les marchandises provenant de Richard Toll ou Matam et qui seraient à destination de Dakar ne transitent pas le centre-ville de Saint-Louis.

Création de plateformes multimodales à Gandon et Ngalel.

. **transport viaire** : axe de liaison à construire, en parallèle de l'actuelle piste afin d'éviter le passage dans les villages. Voie de transit importante des marchandises et activités, ayant aussi la fonction de périphérique.

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

Les pôles de Gandon et Ngalel ont la capacité de recevoir les activités lourdes.

Gandon :

. **Exploitation des ressources halieutiques**, unités de congélation, de transformation des poissons et des déchets (engrais, farine..).

Ngalel :

. **Développement d'une industrie agroalimentaire**, pour la transformation de la production issue de l'ensemble de la vallée du fleuve Sénégal et de l'hinterland de Saint-Louis, et re-localisation des abattoirs.

. **Développement d'une filière industrielle de traitement et valorisation des déchets.**

Les déchets sont aujourd'hui un réel problème à Saint-Louis. Leur gestion représente un coût pour les particuliers et la municipalité, que personne ne supporte vraiment. La seule issue semble alors de les exploiter comme des ressources, en mettant en place tous les systèmes de valorisation, de manière à ce qu'ils deviennent une ressource économique. Les marges sont peut-être faibles, mais elles existent. Le traitement des déchets

doit devenir une action individuelle volontaire et l'intercommunalité doit mettre en place les structures nécessaires.

Pour cela, il faut créer un dispositif de collecte et de tri efficace :

- . Un tri au niveau des ménages, avec rémunération symbolique si les déchets sont apportés directement dans les différents lieux de transformation
- . La mise en place de containers de tri sélectif dans les espaces publics
- . La mise en place d'un service municipal pour la collecte, avec prélèvements directs sur les impôts locaux au lieu du paiement ponctuel à des GIE
- . Des mesures incitatives et règlementaires visant à minimiser la diffusion des sacs plastiques (certains pays les interdisent)

Le tri sélectif permet une valorisation des déchets selon leur nature:

- . déchets organiques : compost individuel et collectif

(ressource d'engrais pour les cultures développées dans l'hinterland), méthanisation

- . verre et métal : consignes et recyclage
- . plastique : développement d'une économie constructive du plastique : revêtements sol, habitations flottantes, mobilier... Des universitaires, économistes, designers, ingénieurs peuvent travailler sur ces concepts et développer un pôle de compétences et d'application de la transformation des déchets plastiques...à l'adaptation de la transformation de la ville en atoll.

RÉSERVE POUR UN REPLI ÉVENTUEL DE LA VILLE DANS LES TERRES

Avec les infrastructures et activités, l'axe Gandon Ngallèle peut devenir le support potentiel du déplacement de la ville. Ce développement urbain potentiel devra cependant être absolument contenu entre les axes routiers nord et sud de la route Nationale 2 afin de préserver la zone agricole du Sénégal au nord, et la réserve naturelle du Sud.

Une politique volontaire de respect de ces limites est nécessaire pour le bon équilibre entre la ville et la conservation des richesses de son territoire.

modes de construction utilisant l'industrie de transformation des déchets plastiques



L'HINTERLAND ET LE FLEUVE SÉNÉGAL = LE RÉSERVOIR DES RESSOURCES

► AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET ELEVAGE



La présence de vastes superficies de terres arables et fertiles pouvant supporter plusieurs types de variétés culturales, la disponibilité de ressources en eau très importante avec la présence du fleuve Sénégal, l'existence d'aménagements hydro-agricoles liés aux différents grands barrages (Diama et Manantali) et une multitude de petits ouvrages permettant une maîtrise plus ou moins correcte des eaux du fleuve et d'empêcher les remontées de la langue salée font de cette partie de la région le milieu naturel du développement agricole.

L'hinterland de Saint-Louis comporte un fort potentiel de développement de l'agriculture, aujourd'hui sous-exploité. Toutes les ressources naturelles sont présentes. Des travaux d'irrigation sont à mettre en oeuvre, permettant ainsi une augmentation conséquente de l'assiette culturale.

Le système d'irrigation actuellement par voie gravitaire pourrait être complété par des systèmes de pompage, par éoliennes.

La récupération des eaux de pluie peut aussi être développée.

Enfin, il faut encourager le développement de ressources adaptées aux changements climatiques, avec une complémentarité des territoires et du réseau productif.

L'accent doit être mis sur des cultures économes en eau et des cultures à cycle végétatif court, que l'on peut exploiter dans le laps de temps de la saison des pluies.

Ce déploiement de l'agriculture devra être attentif aux modes de production afin d'éviter la pollution du fleuve Sénégal, seule ressource en eau de Saint-Louis.

Sur les territoires plus secs, l'élevage prend le relais. En complément, une filière bois peut être mise en place avec de la sylviculture pour la production de biomasse et de matériaux de construction (l'acacia, par exemple est un bois de la classe 4, imputrescible).





LES RÉSERVES NORD ET SUD

Promouvoir un éco-tourisme solidaire
 Regrouper le parc naturel du Djoudj, de la Langue de Barbarie, la réserve de Gandiol et des zones d'inondation temporaires
 Utiliser la ressource éolienne du littoral

LA LANGUE DE BARBARIE

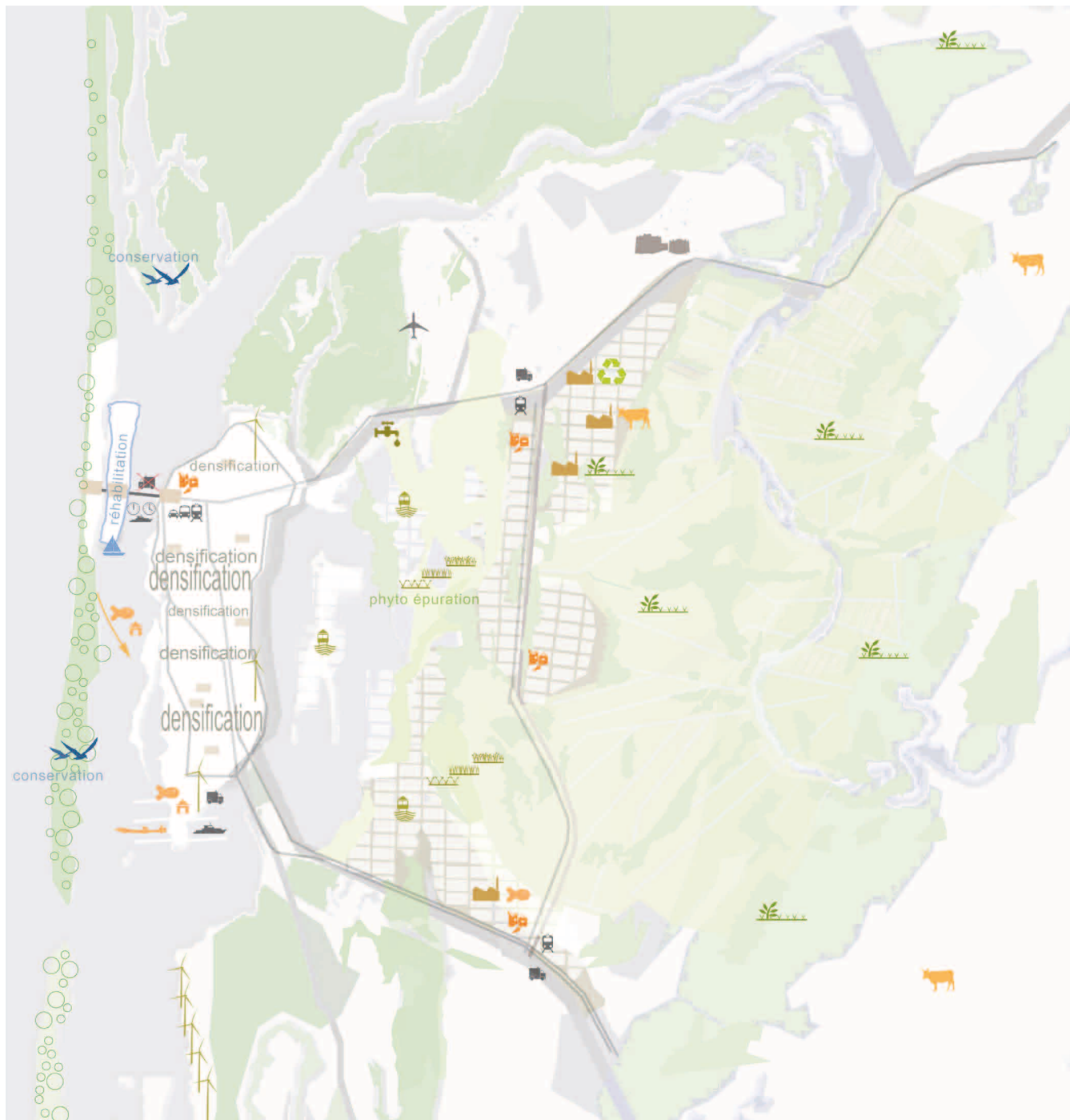
Re-localiser les activités et populations liées à la pêche.
 Mettre en place de mesures de conservation du cordon dunaire par le biais de plantations
 Promouvoir un tourisme solidaire

L'ÎLE

Conforter le centre historique comme pôle culturel, administratif et touristique et réhabiliter le patrimoine architectural: mise en place d'aides à la réhabilitation et l'élaboration d'un cahier des charges adapté, appel à des investisseurs hôteliers, création d'une zone franche urbaine, implantation du nouvel UFR civilisations, arts et communication ou d'une école d'architecture du Sénégal, archives, bibliothèque, "maison des mangroves", réhabilitation des espaces publics, aménagement de places de plaisance
 Maintenir les populations en place et développer une offre d'habitat
 Mettre en place d'une gestion raisonnée des déplacements : limitation d'accès aux poids lourds et véhicules privés par le biais d'un péage au niveau du pont Faidherbe, favoriser le transport fluvial avec l'ouverture systématique du pont chaque nuit

SOR

Renouvellement urbain:
 Conserver la mixité, augmenter la densité, et développer des espaces publics
 Développer des infrastructures et équipements : remise en service la voie de chemin de fer Dakar/ Saint-Louis et son prolongement vers Richard Toll et Matam, gestion des transports de marchandise, des transports en commun, et des stationnements, création et confortation de 3 axes de desserte principaux traversant l'île dans sa longueur, l'élargissement des voies/ digues de la RN2 arrivant sur l'île, gestion et la rationalisation de l'approvisionnement en eau, en électricité et de l'assainissement, mise en place d'un système de pompage par le biais d'éoliennes.
 Implanter du port de pêche, des activités halieutiques et de la communauté de pêcheurs
 Développer le marché et un réseau de production en lien avec l'hinterland



LA ZONE D'EAUX TEMPORAIRES

phyto-épuration et production de biomasse
parc urbain
éco-quartiers

L'AXE GANDON/NGALEL

Développer une armature d'infrastructures et d'équipements

transport aérien : l'aéroport, dont l'extension est envisagée,

transport ferroviaire : remise en service la voie de chemin de fer Dakar/Saint-Louis et prolongement vers Richard Toll et Matam.

transport viaire : axe de liaison à construire, en parallèle de l'actuelle piste

Développer des activités

Gandon : Exploitation des ressources halieutiques,
Ngalel : Industrie agroalimentaire, et filière industrielle de traitement et valorisation des déchets.

Initier le repli éventuel de la ville dans les terres

L'HINTERLAND ET LE FLEUVE SÉNÉGAL

agriculture, sylviculture
élevage



JURY

COMPOSITION DU JURY

Co-Présidence

Cheikh Bamba Dieye Maire de Saint-Louis.
Pierre-André Périssol Président des Ateliers.

Avec la participation de Jean-Christophe Rufin, Ambassadeur de France au Sénégal.

Acteurs locaux et nationaux

Serigne Mbaye Préfet de Saint-Louis
Aïda Mbaye Dieng 2ème adjointe au Maire de Saint-Louis, Commission Grands Travaux.
Demba Niang Directeur de l'Agence de Développement Communal.
Amadou Diaw Directeur de Saint Louis 350.
Cheikh Samba Wade Chef de section Géographie à l'Université Gaston Berger.
Nicolas Dupuy Directeur du « Partenariat ».
Marie-Caroline Camara Présidente du Syndicat d'initiative et de tourisme.
Bouna Waar Directeur de l'Agence Régionale de Développement.
Abdou Khadre Sow Elu du Conseil Régional de Saint-Louis, secrétaire de l'Assemblée.
Magol Gueye Président des Conseils de Quartiers.
Oumar Diop Président de la Communauté Rurale de Gandon.
Jean-Jacques Bancal Directeur de l'Agence Sahel Découverte.
Mamadou Dior Diaw Directeur de la coopération décentralisée au Ministère.
Mustafa Dia Directeur de la Division régionale de l'urbanisme et de l'habitat.

Partenaires internationaux, maires invités et experts des Ateliers

Carlos Gallego Bureau Technique de la Coopération Espagnole. Architecte.
Anne Lange Délégation Wallonie - Bruxelles au Sénégal.
Moukaram Océni Maire de Porto-Novo.
Jean-Michel Moulod Maire de Grand Bassam (Côte d'Ivoire).
Mahamoudou Wadidje Conseiller municipal de District de Bamako (Mali).
Yankhoba Diatara Premier adjoint au maire de Thiès (Sénégal).
Alioune Badiane Responsable Afrique et Proche-Orient pour ONU-Habitat.
Biram Owens Ndiaye Secrétaire Exécutif du Partenariat pour le Développement Municipal.
Nathalie Le Denmat Directrice Collectivités Locales et Développement Urbain à l'AFD.
Laura Petrella Responsable «Réseaux Professionnels Afrique» pour ONU-Habitat.
Muhammad Juma Architecte, consultant pour l'UNESCO (Zanzibar).
Saida Tazi Dir. Assistance Technique du Fonds d'Équipement Communal (Maroc).
Kabir Yari Président du Nigerian Institute of Town Planners.
Francis Ampe Urbaniste, membre des Ateliers, pilote de l'atelier Marseille 2007.
Nicolas Jacquet Préfet (ancien DATAR), directeur de la médiation du Crédit.

AUDITEURS APPROUVÉS

Pour permettre une fluidité lors du débat privé du jury le samedi 24 avril suite aux présentations des équipes, il est décidé de limiter à 30 le nombre de personnes prenant part à ce débat. Les « auditeurs approuvés » seront invités à assister à cet échange sans intervenir, sauf invitation express des présidents du jury. Ils suivent par ailleurs l'intégralité du programme prévu : visites, séance de travail préliminaire, dîners...

Wabo J. Kongo Responsable en charge de la ville historique de Grand Bassam.
Oumar Konate Directeur de la Cellule Technique d'Appui aux Communes, Bamako.
Abdourahmane Samourah Président de la commission environnement de la mairie de Thiès.
Serge Ahouanvoedo Directeur Prospective, Développement et Coopération de Porto-Novo.
Nafissatou Diagne Ba Conseillère du Maire de Saint-Louis.
Soumaré Boun Daouda Agence de Développement Communal de Saint-Louis.
Jean-Luc Le Bras Chef Service Coopération et Action Culturelle - Ambassade de France.
Didier Goujaud Consul Général de France à Saint-Louis.
Marie Dariel ONU-Habitat – Villes et changement climatique.
Daniel Darmon Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
Marie-Noël Tournoux Direction Patrimoine Mondial à l'UNESCO Paris.
Elisabeth Blanc Architecte-Urbaniste, consultante UNESCO pour le PSMV de Saint-Louis.
Patrick Puyo Architecte.
Denis Castaing Directeur de l'Agence Sénégal de l'AFD.
Matthieu Vasseur Agence Sénégal de l'AFD.
Laurent Biot Architecte à la Maison du Patrimoine.
Chérif Diattarra Architecte à l'Agence Archiconcept.
Géraldine Tardivel Ambassade de France au Sénégal.
Eve Rieublanc Chargée de mission à l'Agence Française de Développement.
Mansour Tall Directeur Sénégal UN-Habitat
Géraldine Barbé Agence Sénégal de l'AFD.
Xavier Ricou Agence nationale pour l'investissement et les travaux publics
A. Adesope NITP - Nigerian Institute of Town Planners

LE RÔLE DU JURY

Le rôle du jury n'est pas de classer les équipes ou même de les critiquer, mais d'accompagner le maître d'ouvrage dans l'identification, au sein de la production globale des 3 équipes, des éléments d'analyse et de projet pouvant/devant être mis en œuvre dans la réalité de l'agglomération de Saint-Louis. Le jury participe ainsi pleinement au processus de production collective de cet atelier, en assurant un relais entre l'analyse initiale produite sous forme de questionnaire par les pilotes, la production variée des 3 équipes, et les suites à entreprendre par la Municipalité, avec le soutien de ses partenaires.

DÉLIBÉRATION

Conformément à l'esprit d'appréhender globalement la production des 3 équipes, le jury s'est attaché :

- d'une part à identifier les points de convergence, les points de différenciation et les idées originales ou innovantes entre les nombreuses propositions faites, pour aider la commune et ses partenaires à construire et à consolider une vision stratégique de développement pour l'agglomération de St Louis ;
- d'autre part à hiérarchiser les enjeux et les projets prioritaires à mettre en œuvre.

Points de convergences, et en *italique*, points de différenciations / points particuliers à souligner

Echelle métropolitaine

1 – St Louis, autrefois porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest, doit **redevenir un carrefour d'échanges** à la croisée des infrastructures et des flux à toutes les échelles : régionale, nationale et internationale (Mali et Mauritanie notamment). Il faut repositionner Saint-Louis au cœur des flux.

2 – St Louis doit **s'appuyer sur un vaste hinterland** dont la richesse et le potentiel de développement sont fondés principalement sur le secteur agroalimentaire et sur les ressources en eau et en terres arables du fleuve Sénégal, soit un vaste territoire appelé à devenir le grenier du Sénégal.

La construction politique d'une dynamique économique métropolitaine est appréhendée soit en s'appuyant sur les organisations territoriales existantes (département et/ou région) soit par une coopération renforcée entre les trois villes principales : St Louis, Richard Toll et Louga. En complément, à l'échelle de l'agglomération, la création d'une structure intercommunale est jugée indispensable pour disposer d'un outil de gouvernance locale efficace.

3 - Le développement économique métropolitain doit s'appuyer sur des pôles économiques thématiques spécialisées- le sucre, le maraîchage, le riz, l'élevage, les produits halieutiques, la transformation agroalimentaire, la recherche et la formation, la logistique...- formant réseau, complémentaires et favorisant une fertilisation croisée des territoires. Les différents pôles urbains doivent **jouer la complémentarité et la solidarité plutôt que la concurrence.**

Jaxas propose un réseau hiérarchisé de marchés spécialisés, couvrant l'ensemble du territoire d'influence. Le réseau est organisé à partir du Grand Marché existant de Sor , marché généraliste prenant un nouveau statut métropolitain, et de deux grands marchés spécialisés, un marché central du

poisson au sud de Sor et un grand marché du bétail à Mpal. Ces trois marchés fournissent des services mobiles décentralisés aux marchés secondaires qui renforcent leur rôle de pôles d'animation urbaine : crédit, santé, formation, gestion des déchets.

4 – Préserver impérativement l'écosystème extrêmement fragile du delta du fleuve Sénégal, en particulier les zones d'expansions naturelles du fleuve en période de crue. Il faut donc se donner les moyens d'interdire toute nouvelle construction en secteur inondable ou en zone non aedificandi. Les îles de Bop Thior et de Roupe ne doivent pas être urbanisées mais conservées en zones naturelles, éventuellement ouvertes à l'écotourisme.

Archipel propose de réaliser un nouveau quartier sur l'île de Diouk, mais sous la forme d'un nouveau modèle d'urbanisation et de relation entre la ville et l'eau : la conception de ce nouveau quartier n'est pas basée sur un principe de protection de la ville contre l'eau mais de respect des zones d'expansions du fleuve par l'urbanisation.

Jaxas propose de regrouper les parcs du Nord (Djoudj), la Langue de Barbarie, les parcs du Sud (Gambeul) et l'ensemble des zones inondables en une même unité de patrimoine naturel mondial, regroupant la biosphère du delta du fleuve. L'équipe propose également de poldériser l'île de Sor en rabattant la nappe phréatique grâce à des éoliennes ; celles-ci permettraient également de lutter contre les inondations provoquées par les eaux de pluies, prisonnières des digues de l'île pendant l'hivernage.

5 - Remettre en service une liaison ferroviaire avec Dakar et la poursuivre dans la vallée du fleuve, en desservant Rosso et Richard Toll. L'hypothèse d'un prolongement vers la Mauritanie et la Maroc pour constituer à terme une infrastructure panafricaine côtière est proposée.

Entre Gandon et l'Université Gaston Berger, les 3 équipes proposent des tracés différents :

N'Dar Dank fait passer la voie ferrée sur un nouvel axe depuis Gandon entre l'île de Diouk et Maka Toubé pour rejoindre directement l'aéroport . Gandon devient la gare principale. Archipel fait passer la voie ferrée par Maka Toubé. Ngallèle devient la gare principale.

Jaxas conserve le tracé existant puis suit la N2 vers le nord est.

En parallèle d'une ligne de chemin de fer transnationale côtière, Archipel propose une ligne aérienne de cabotage reliant Casablanca, Nouakchot, Saint Louis et Dakar.

6 - Développer le transport fluvial pour irriguer l'ensemble de la région métropolitaine.

Echelle d'agglomération

7 – Il faut impérativement préserver la Langue de Barbarie de l'érosion marine qui menace à terme l'existence même de l'île Saint Louis, d'une part par des ouvrages de génie maritime, d'autre part par la plantation d'espèces adaptées pour fixer les dunes.

Archipel propose en outre un système original de protection de l'habitat de Guet N'Dar basé sur la mise en place par les habitants eux-mêmes de barrages amovibles adossés aux murs de palplanches dans le cas de fortes tempêtes.

N'Dar Dank propose la démolition des habitats les plus menacés de Guet N'Dar et N'Dar Tout et de réaliser une bande non aedificandi en front de mer permettant de réaliser les ouvrages de protection. Cet espace tampon de protection aurait également un usage d'espace public en bordure de l'océan. Jaxas propose dans un premier temps de limiter les investissements de protection de la langue de Barbarie en ne prenant que les mesures strictement nécessaires à la conservation du cordon littoral, pour pouvoir consacrer l'essentiel de la capacité d'investissement de la ville au développement économique. Dans un deuxième temps l'accroissement de la capacité d'investissement de la ville lui permettra d'investir dans des travaux plus lourds de protection de la Langue et de l'île.

8 – Conforter et sécuriser la brèche, devenue rapidement la nouvelle embouchure du fleuve. En lien direct avec la création d'un nouveau port au sud de la ville, les propositions sont de la stabiliser, de draguer les fonds et de baliser son chenal pour faciliter et sécuriser l'accès au port.

9 - Transférer et délocaliser le port de pêche de la langue de barbarie au sud de la ville, à proximité de la route de Dakar et de la voie de chemin de fer. Inscire le déplacement des pêcheurs de Guet N'dar vers le nouveau port de pêche sur le long terme, sans contrainte, mais en le favorisant par des mesures incitatives.

Les équipes se différencient sur la localisation précise du nouveau port et sur sa nature :

Archipel développe un projet ambitieux sur un site de 150 ha à Keur Bara, embranché au chemin de fer et associé à des zones de développement économique : port de pêche artisanale extensible à terme en port en eau profonde pour chalutiers, port franc pouvant accueillir un terminal minéralier, et port de commerce.

N'Dar Dank propose de maintenir à Guet N'dar la transformation artisanale du poisson par les femmes, activité qui ne re-

présente que 26% du tonnage. Le port de pêche est implanté au sud de Sor (sud de Pikine) et un port fluvio- maritime embranché fer est implanté à Keur Bara. Il est donc proposé deux sites portuaires voisins.

Jaxas prévoit une implantation unique du port au sud de Sor, réservé à la pêche, en lui associant toutes les infrastructures et les équipements industriels nécessaires.

10 – Développer une ville multipolaire, en confortant le fonctionnement en ville archipel, concept fondateur de l'identité de Saint Louis, dont les différents îlots urbains, fluviaux ou terrestres, sont séparés par des espaces naturels, corridors écologiques ou secteurs cultivés protégés. L'objectif est « de tisser des complémentarités fonctionnelles entre les différents pôles de développement, tout en respectant le caractère écologique du site »

Archipel propose 10 îles urbaines en archipel. Chaque pôle urbain offre tous les services de base mais développe sa spécificité.

N'Dar Dank propose 7 polarités réparties suivant un arc. Sur l'axe Gandon Ngallèle emprunté par une route secondaire, un archipel de villages est conforté dans son statut rural et inséré dans des espaces naturels protégés pour développer une agriculture périurbaine irriguée, diversifiée et raisonnée. L'objectif est de favoriser le maintien des populations rurales dans les villages situés à proximité de Saint Louis pour limiter la croissance urbaine.

Jaxas propose 5 secteurs de développement. L'axe Gandon- Ngallèle est le support du développement de grandes activités économiques : industries agroalimentaires, traitement de l'eau, traitement et valorisation des déchets.

11 - Sor nouveau centre de gravité de l'agglomération urbaine. Les 3 équipes confortent Sor dans son statut émergent de principale centralité de l'agglomération, actant ainsi un déplacement du centre de gravité de la ville vers l'intérieur des terres. La plupart des approches et esquisses de projets urbains et architecturaux sont réalisées sur Sor, en particulier la rénovation du marché de Sor et la place Wade.

12- Le secteur Ngallèle -Université est appelé à devenir un pôle majeur de développement urbain susceptible d'accueillir 50 000 à 70 000 habitants

13 - Maîtriser les extensions urbaines vers l'intérieur des terres et notamment le secteur de Maka Toubé et densifier les tissus urbains existants.

Deux équipes (archipel et N'dar Dank) proposent de renforcer

et valoriser Maka Toubé comme pôle agro alimentaire et ainsi préserver ce secteur de développements urbains spontanés et non maîtrisés. N'Dar Dank promeut également un objectif de « ville compacte » par lequel la croissance démographique est essentiellement absorbée par la densification des pôles urbains existants. L'équipe propose de doubler la population de l'ensemble Sor-Khor qui pourrait atteindre 200 000 habitants, par simple densification des îlots existants (cos de 0,5 au lieu de 0,3) tout en dégagant de nouveaux espaces publics de proximité.

Au contraire Jaxas prend l'option de considérer l'urbanisation de l'axe Gandon Ngallèle comme inévitable, et opte pour un parti d'organisation de ce développement urbain autour d'une nouvelle voie routière et d'une imbrication entre développement de l'habitat et activités industrielles.

14 - L'axe prioritaire de développement touristique pour Saint Louis est celui d'un tourisme raisonné, ou écotourisme, ou tourisme durable. Il doit être développé à l'échelle du territoire métropolitain.

Les trois équipes proposent de réaliser des structures d'accueil pour bateaux de plaisance sur l'île Saint Louis ou sur l'hydrobase, après dragage et balisage de la brèche, et de promouvoir un tourisme haut de gamme et d'affaires (hôtels de standing, centre de congrès, golf).

Archipel propose la création du Grand Jardin Botanique d'Afrique de l'Ouest à Bango, de construire un restaurant panoramique sur les châteaux d'eau de l'île, de relocaliser le village artisanal dans l'ancienne gare de Sor réhabilitée, et de développer un tourisme haut de gamme sur l'île Saint Louis, Jaxas propose de localiser le village artisanal sur la langue de Barbarie et de créer une école d'art ou d'architecture sur l'île Saint Louis

N'Dar Dank propose de construire une base de loisirs sur l'île de Djouk. Et s'interroge sur la compatibilité entre l'accueil éventuel d'un port minéralier dans un environnement sensible, base de l'attractivité touristique.

15 – Développer le recours aux énergies renouvelables : énergie éolienne, énergie solaire, biogaz à partir de biomasse ou de déchets, combustion des déchets, énergie de la houle. Jaxas propose de créer un parc de 100 grandes éoliennes de 60 m de haut espacées de 100m sur 10 km en bord de mer au Sud, à proximité de Gandiol

N'Dar Dank propose de recourir aux nouveaux procédés utilisant l'énergie de la houle et des vagues le long du littoral pour produire de l'électricité.

Echelle de la commune de St Louis

16 - Il faut **réduire la pression humaine sur la Langue de Barbarie**, pour des raisons de sécurité, de lutte contre l'érosion du cordon littoral, de salubrité, pour améliorer les conditions de vie dans des quartiers moins peuplés, en déplaçant le port de pêche et en aménageant de véritables accès publics à la mer et, éventuellement, de nouvelles installations hôtelières légères de type eco-tourisme.

17 - Les flux de circulation automobile, notamment de camions, **doivent être fortement réduits sur l'île et la Langue de Barbarie**. La circulation des camions sur le pont Faidherbe doit être sévèrement règlementée après le déplacement du port de pêche et interdite au transport du poisson. A terme, la circulation automobile des non résidents, hors taxi, pourrait être interdite sur le pont et sur l'île qui serait alors réservée aux circulations douces, calèches et vélos. De ce fait, la question de la construction d'un nouveau pont entre Sor et l'île Saint Louis ne se pose pas.

N'dar Dank propose de construire une nouvelle voie de chemin de fer entre Gandon et Ngallèle, et de réutiliser les anciennes emprises de la voie ferrée pour réaliser un tramway urbain desservant les principaux pôles de vie entre Gandon et l'Université, et en passant par Sor et le Grand Marché. La voie de tramway serait doublée par des voies de circulations douces ouvertes aux vélos et aux calèches.

18 – L'île Saint Louis doit **conserver sa population et ne pas être transformée en quartier-musée**, notamment grâce à la construction de logements sociaux

Jaxas propose de créer une zone urbaine franche sur l'île pour favoriser la réhabilitation du patrimoine.

Archipel propose d'instaurer une taxe sur les bâtiments vacants de l'île pour inciter leurs propriétaires à les réhabiliter ou à les vendre, et ainsi favoriser la réhabilitation du patrimoine.

19 – Le marché de Sor est conforté comme Grand Marché de Saint Louis à son emplacement actuel ou à proximité immédiate. **La place du président Wade est réaffirmée comme espace public majeur** de la ville, et différents types d'aménagement sont proposés pour la mise en valeur de cette articulation structurante du tissu urbain.

20 – Redonner de la qualité aux espaces publics. Structurer la trame urbaine par un réseau d'espaces publics de proximité qui peuvent être créés en libérant des espaces

par densification des îlots existants : réalisation de pocket garden, de « denc » sénégalais (petites places publiques), de boulevards urbains plantés. **Renouveler la relation entre espaces publics et zones inondables** par la réalisation de promenades sur berges plantées de cocotiers (Archipel), de terrains de sports, d'aires de jeux et d'espaces publics inondables (N'Dar Dank), de parcs urbains humides (Jaxas).

21 - Une **nouvelle typologie d'habitats** doit être développée, pour répondre aux enjeux de densification de la ville et des parcelles, et d'acceptation des risques d'inondations : habitat classique, maisons inondables occasionnellement en rdc, maisons sur pilotis, habitat lacustre.

Pour limiter les coûts de construction et les consommations énergétiques, les trois équipes proposent de redévelopper la construction traditionnelle en terre avec voûtes nubiennes, soit avec des briques de terre cuite (procédé canadien économe en énergie de l'équipe N'Dar Dank), soit avec des briques de terre comprimée (BTC proposée par Archipel). *Jaxas propose le concept global de « mangrove urbaine » dans le secteur de l'île de Djouk, regroupant des zones d'aquaculture urbaine et d'habitat sur pilotis, des zones de traitement des eaux par phyto-épuration, des secteurs de reconstitution de mangrove et de production de biomasse, un parc urbain en milieu humide.*

Archipel propose, pour le nouveau quartier de l'île de Djouk, baptisé Petit N'dar, de réaliser le traitement des eaux usées suivant le procédé de lagunage par mosaïque d'écosystèmes, mis au point par le professeur Radoux.

Archipel propose également de créer une filière BTC (Brique de terre comprimée) dans la nouvelle Université des métiers qui serait implantée non pas à Gandiol, mais près de l'Université Gaston Berger.

22 – Attaquer de front le problème des déchets, véritable « bombe à retardement écologique » (Archipel), par des actions de sensibilisation et d'information, la mise en place de tris sélectifs pour générer de la valeur économique par le recyclage et la possibilité de produire de la chaleur et du biogaz. Le traitement et le tri des déchets doivent être source de revenus pour la population.

Concernant les déchets plastiques, différentes propositions sont formulées : interdire les sacs plastiques (Archipel), créer des mobiliers et des habitats en plastique recyclé (Jaxas)

Hierarchisation des enjeux et projets prioritaires

Outre l'identification des points de convergence et de différenciation de la réflexion d'ensemble proposée par les trois équipes, les débats du jury ont porté sur la hiérarchisation des priorités d'intervention de la collectivité et sur les méthodes les plus pertinentes pour construire à partir de ces propositions une vision partagée pour Saint Louis 2030 et faire fructifier, dans la durée, la réflexion menée.

Cheikh Bamba Dieye, maire de Saint Louis, a souligné l'intérêt et la richesse pour Saint Louis des propositions présentées : « *Mon choix : superposer les trois calques des différents projets. Je prends tout : il n'y a pas de contradictions entre les projets. Ils permettent de dégager une même vision globale. Seuls des ajustements sur différentes options proposées sont à réaliser.* »

Les priorités d'action

La priorité des priorités est sans conteste la relocalisation du port de pêche et la protection de la langue de Barbarie contre l'érosion marine. Viennent ensuite les transports et les déplacements, l'habitat et les marchés, les actes d'affirmation de la centralité sur Sor.

La relocalisation du port de pêche. Elle s'impose comme prioritaire pour de multiples raisons : la sécurité des habitants face à l'érosion marine (« on ne peut plus parier sur la mort »), les dysfonctionnements urbains générés (encombrements, circulations, hygiène...), et le trop fort « endogisme/entropisme ? » du quartier de Guet Ndar, jugé par certains proche d'un ghetto ou d'un bidonville. Pour délicate qu'elle soit à mener, cette relocalisation peut être source de résolution de nombreux problèmes urbains, par effets de chaîne et de lien : réduction du risque pour les populations face à l'érosion côtière en diminuant la pression de l'habitat sur la langue de Barbarie, décongestion de l'île des flux de camions, sécurisation de la brèche, organisation de l'entrée sud de la ville (que le port soit positionné avant, après, ou des deux côtés de la digue - route permettant d'accéder à Sor par le sud.

Au delà il faut anticiper les évolutions futures de la filière de la pêche qui ne manqueront pas de se produire, et pousser à la modernisation des activités halieutiques pour « proposer d'autres perspectives que la pêche traditionnelle aux enfants de Guet N'dar ».

Les transports et les déplacements. Comme l'ont souligné les équipes, il faut repositionner St Louis au coeur des flux et donc cibler les projets de transport capables de lui redonner une fonction de centre d'échanges, à la croisée des flux nationaux et internationaux.

L'habitat. L'habitat spontané étant pour les populations issues du milieu rural ou paupérisées le principal mode d'accès à la ville et à ses services, il faut apporter des réponses par l'organisation et la densification urbaine, mais aussi par l'organisation de filières de construction et d'accès à des logements à bon marché : modes de construction plus économiques faisant appel aux matériaux locaux, constitution d'une société immobilière locale ...

Les marchés. Tant la modernisation du marché de Sor, en tant que marché principal d'importance régionale, que le développement d'un réseau hiérarchisé de marchés, contribuent à répondre à l'enjeu du positionnement de St Louis comme carrefour d'échanges et à structurer sa relation à son hinterland agro-alimentaire sur des logiques économiques.

Sor. Outre la relocalisation du port et la rénovation du complexe Grand Marché - place Wade, comment conforter la nouvelle fonction de centralité de Sor ? Certains proposent de construire un centre administratif, notamment les services municipaux, voir un nouvel Hôtel de Ville, ou le grand hôpital régional en projet.

La question de la réalisation d'un port minéralier pour exporter les phosphates extraits de la région de Matam fait également débat. Pour certains il peut s'agir d'une opportunité majeure pour conforter le développement économique local et mobiliser les financements en faveur de la relocalisation du port de pêche et de la sécurisation du canal de la brèche. Mais pour la plupart ce projet apparaît plutôt comme une contradiction, voire une incompatibilité avec l'identité même de la ville et de son environnement naturel, comme un risque majeur pour son site delta fluvial et maritime, et donc pour son attractivité touristique.

Comment avancer, poursuivre, ne pas laisser retomber la dynamique créée par l'atelier ?

Ces questions ont été longuement débattues et discutées : que peut faire la commune seule, sans l'aide de l'Etat ? Comment argumenter et plaider une implication forte et coordonnée de l'Etat, voire un statut de « chantier national » ? Comment diffuser la vision de St Louis 2030 et la faire partager auprès de la société civile, des opérateurs privés, de la population ? Comment élargir l'intercommunalité ? Comment amender certains projets tout juste lancés, tel celui de l'université des métiers ?

Et, au delà, comment construire une capacité collective à l'innovation et à l'exemplarité pour tout le pays ? Comment construire durablement une nouvelle relation entre la ville et l'eau ? Comment changer le regard en se projetant sur l'avenir et non plus en restant tourné vers le passé ?

Que peut faire la commune ?

Seule, la commune de St Louis n'a pas aujourd'hui les moyens objectifs (financements, ressources humaines, compétences spécifiques...) d'engager les chantiers prioritaires qui s'imposent.

Elle doit donc définir son propre projet, sa propre vision, définie et déclinée dans un document stratégique qu'elle pourra aller défendre et négocier avec l'Etat et les partenaires internationaux. Ce sera son meilleur atout pour être crédible dans ses demandes et ses revendications, notamment si la ville veut plaider que son développement est un enjeu d'aménagement du territoire et qu'il justifie un statut de chantier « d'intérêt national ». Ainsi, et a minima, des projets spécifiques que l'Etat souhaite engager ou qu'il vient d'engager, pourront être mieux articulés et coordonnés avec les propres projets de la commune, ou même être revus comme par exemple le projet d'université des métiers que l'Etat veut réaliser sur Gandiol alors que ce projet s'inscrit naturellement dans l'ensemble universitaire Gaston Berger au nord.

Au delà, la commune doit agir là où elle peut le faire sans aide extérieure, notamment en matière de police et de respect de la réglementation, de coopération et de projets intégrés avec les communautés rurales, de rigueur et de professionnalisme dans les méthodes courantes de réflexions et d'actions municipales.

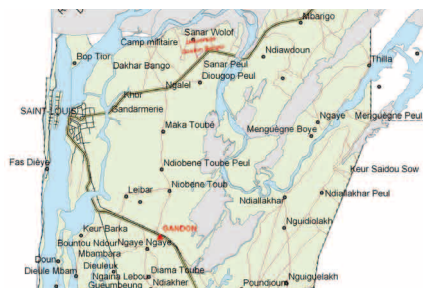
Faire partager la vision

La vision prospective de la commune demande à être largement exposée et partagée, pour que se crée une volonté collective de changement et d'action, notamment en direction de la société civile, locale et nationale, ainsi qu'en direction de la sphère des acteurs et opérateurs privés. La proposition a été faite de constituer, auprès du maire, un comité d'investisseurs associant les opérateurs privés.

En parallèle, il faut également sensibiliser les populations pour qu'elles se responsabilisent dans la résolution des dysfonctionnements courants, notamment la propreté et la collecte des déchets, et démultiplier les actions d'information et de sensibilisation dans les écoles.

Etre ambitieux et exemplaire

Nombreux sont les membres du Jury qui l'ont souligné : le potentiel de St Louis est immense et lui permet de viser haut, d'innover, de devenir un laboratoire urbain et d'assurer une mission d'expérimentation et d'exemplarité pour tout le pays. Les acteurs du territoire ne doivent donc pas se réfugier derrière des alibis de recherche de financement de projets, de responsabilités historiques de l'Etat, d'échéances électorales de court terme ou de stratégies partisans ou corporatistes, mais au contraire prendre le risque d'une vision à long terme, chercher à faire converger vers le haut toutes les bonnes idées, les initiatives courageuses et les multiples soutiens existants, et ainsi construire une capacité collective à se projeter dans le St Louis de demain avec ambition et confiance, en réinventant progressivement une identité de la ville fondée sur les relations entre la ville et l'eau, la ville et les pêcheurs, la ville et son hinterland...

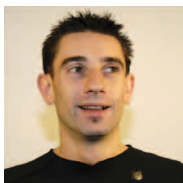




ANNEXES

FACEBOOK

LES PARTICIPANTS _ EQUIPE A :

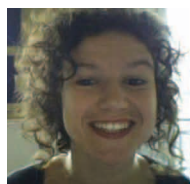


Franck CHARLIN

URBANISTE

f.charlin@urbalyon.org _ France

Urbaniste, j'exerce à l'Agence d'urbanisme de Lyon depuis 11 ans en tant que chargé d'études territoriales (pôle ville & formes urbaines, pôle processus & design urbains). Après avoir investi la planification locale, l'essentiel de mes missions actuelles consiste à la définition d'orientations urbaines, ainsi qu'à l'élaboration de schémas de cadrage urbain de territoires de l'agglomération lyonnaise. Je fais partie de l'équipe internationale de l'Agence et travaille en coopération décentralisée avec Porto Novo (Bénin) pour le compte du Grand Lyon. C'est à cette occasion qu'il m'a été donné de croiser les Ateliers lors de la session porto novienne, 2005.



Anne DURAND

ARCHITECTE URBANISTE

adurand55@yahoo.fr _ France

Architecte, j'ai travaillé dans plusieurs agences (HYL, Eva Samuel, C. de Portzamparc, Patrick Chavannes) puis ai suivi le master Science Po Urba pour avoir une approche globale de la fabrication et de la gestion des villes. J'ai créé mon agence et travaille sur des projets de constructions bois et des problématiques d'urgence (25 logements d'urgence à Saint Denis, Emmaüs), sur des projets urbains qui mêlent stratégie et phase opérationnelle (schémas directeurs, création de nouveaux quartiers, espaces publics...), sur un Jeu de Ville que j'ai créé avec une amie paysagiste, un processus pour découvrir la ville autrement, à travers la perception des habitants. Je suis enfin une formation continue en développement durable. J'ai participé à plusieurs ateliers à Tokyo et au Vietnam.



Charles DAUBAS

URBANISTE

charlesdaubas@hotmail.com _ France

Après une formation à Sciences Po Paris, puis à l'école d'architecture de la Villette, j'ai travaillé à l'Atelier Parisien d'Urbanisme en 2004. Je me suis intéressé aux mutations urbaines en Plaine Saint Denis, sujet sur lequel j'ai co-réalisé un documentaire traitant des évictions de population en conséquence des différents projets («Pas de Quartier», ISKRA prod). J'ai intégré l'agence Dusapin Leclercq en 2007, où j'ai travaillé sur plusieurs concours et consultations urbaines (La Défense, Fès, Grand Paris, au sein du groupe Descartes, Euromed 2). Mes deux projets en cours: depuis 2008, le plan de développement stratégique pour l'EPA la Défense Seine Arche sur l'ensemble de l'OIN ; depuis 2009, le projet d'extension d'Euroméditerranée à Marseille.

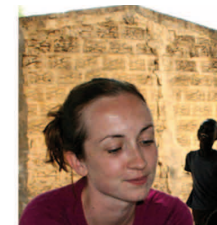


Marc ERRERA

ARCHITECTE URBANISTE

m.rra@swing.be _ Belgique

Architecte, j'ai commencé dans l'équipe d'urbanistes UA, à la construction de la nouvelle ville universitaire de Louvain-La-Neuve (20kms de Bruxelles et 30 000 habitants). Ensuite j'ai ouvert mon agence à Bruxelles, qui a une expérience dans de nombreux domaines de l'urbanisme et de l'architecture. De 1978 à 2004, j'enseigne comme patron d'atelier à l'institut supérieur d'architecture de la ville de Bruxelles aujourd'hui Université libre de Bruxelles. Depuis plus de vingt ans, j'ai participé à plusieurs ateliers comme membre du conseil pédagogique ou comme participant professionnel, en France, Vietnam, Cambodge et au Bénin. Plusieurs traversées du désert pour une organisation humanitaire (Bruxelles - Agadez, et Bruxelles - Porto Novo) m'ont permis de tisser des liens profonds avec l'Afrique.



Sophie BOUR

PAYSAGISTE

plus2paysage@yahoo.fr _ France

Après une formation sur le vivant (université de Strasbourg-2001), puis un diplôme de Paysagiste DPLG (Versailles-2005), elle fonde, en 2006, l'agence +2Paysage, à Clermont-Ferrand France, où elle travaille sur la conception et la réalisation de projets de l'échelle du jardin à celle du territoire, avec des problématiques urbaines comme rurales sur des sites de diverses natures au travers de projets de maîtrise d'œuvre, d'études ou de concours réalisés en collaboration interdisciplinaire, en France ainsi qu'à l'étranger... Elle est membre active depuis 2008, au Sénégal, d'une association d'aide au développement en milieu rural (ecosentour.org).



Cheikh DIOP

URBANISTE

cheikhdiop10@hotmail.fr _ Sénégal

Géographe (Maîtrise en Aménagement du territoire à l'université Gaston Berger de Saint-Louis et Master2 en Aménagement Décentralisation et Développement Local à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar) je suis dans le cabinet du maire de Saint-Louis et travail sur les études de projets de coopération. J'ai été à l'Agence de Développement Communal et où j'ai travaillé sur l'Aménagement de Guet Ndar. J'ai aussi travaillé avec le Groupe d'Etude et de recherche Genres et Sociétés de l'Université Gaston Berger sur les enquêtes nationales portant sur "Droits des femmes et accès au foncier: Une citoyenneté à conquérir en tant que contrôleur". J'ai aussi participé à des Plans de Développement Local.



Mouhamadou Moustapha NDIAYE

ECONOMISTE

sosendev@hotmail.fr _ Sénégal

Diplôme de L'IEP de Paris (Institut d'Etudes Politiques); MBA Économie - Développement international ; EM Lyon Centre des Entrepreneur Entrepreneur ship. A suivie l'atelier de L'ADM(Agence de développement municipal de Dakar pour la validation du programme de renforcement et d'équipement des collectivités locales (PRECL). Accompagne le développement des entreprises au niveau National et international en mettant à profit mon expérience de manager professionnel avec un fort aspect stratégie d'entreprise audit et développement des ressources humaines. Avec mon savoir faire en ingénierie du développement local.

LES PARTICIPANTS _ EQUIPE B :

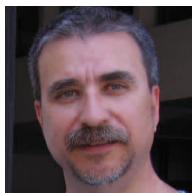


Daphné BORET

INGENIEUR URBANISTE
daphne.boret@polytechnique.org_France

Ingénieur urbaniste, je travaille aujourd'hui en Ile-de-France au sein du Ministère du Développement Durable. Ingénieur (Ecole Polytechnique, Ecole des Ponts et Chaussée),

j'ai travaillé pour Véolia Environnement sur la prospective des activités de l'entreprise compte-tenu des évolutions du milieu urbain dans le monde, puis j'ai suivi un Master d'urbanisme à la Bartlett School (Londres). Après quelques années passées sur le sujet de la relance de la construction de logements dans les Yvelines, je travaille aujourd'hui à la définition de politiques de développement durable pour les territoires d'Ile de France, et au portage de ces politiques auprès des acteurs. Je participe depuis quelques années aux ateliers d'été.



Bruno LOUIS

INGENIEUR – URBANISTE
bruno.louis@iledefrance.fr_France

Géographe - urbaniste, ingénieur depuis 22 ans au sein de collectivités territoriales. Ayant travaillé longtemps sur l'articulation entre urbanisme et transports, il est actuellement chargé de mission

au Conseil Régional d'Ile-de-France, pour la mise en œuvre de la politique régionale dans le domaine de l'aménagement du territoire. Passionné par l'Afrique Sahélienne et l'Asie du Sud-Est, il a participé à plusieurs missions de planification urbaine (Mali, Togo, Mauritanie, Vietnam, Pologne). La coopération décentralisée est une politique à laquelle il adhère pleinement, en raison de la place centrale donnée à la collectivité partenaire, sur des partenariats durables, mutuellement profitables, porteurs d'un respect mutuel et de paix auquel il croit vivement.



Aly SINE

GÉOGRAPHE – URBANISTE
sinealy@yahoo.fr _ Sénégal

Urbaniste - géographe, j'ai travaillé au laboratoire CIERVAL en tant que chercheur junior dans le cadre d'un programme d'études «PRUD» coordonné par le GEMDEV et l'ISTED et financé par le MAE/F. Après

un passage comme Enseignant du moyen secondaire, j'ai intégré un cabinet d'urbanisme et participé à l'élaboration de documents cadres d'urbanisme dont le PDU de Saint-Louis horizon 2025). Actuellement chargé de la planification urbaine et du patrimoine à l'ADC-Commune de Saint-Louis, je pilote des dossiers afférents à ces disciplines. J'ai eu la conviction que les collectivités doivent se développer à partir de leurs potentialités et collaborer mutuellement.

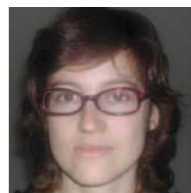


Jean Noël CAPART

PAYSAGISTE - ARCHITECTE
capart@jnc.be _ Belgique

Architecte paysagiste et urbaniste, formé en Suisse à l'Atheneum de Lausanne, puis à Berkeley (USA), il travailla avec le groupe UA pour les espaces publics de Louvain-

la-Neuve. Cette expérience lui a permis de travailler à l'international (Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA). Il est fondateur et président de JNC International S.A. et président de la Bibliothèque René Pechère. (Bruxelles). Il a été conférencier à l'Université Catholique de Louvain, à l'école d'Architecture de la Cambre et à l'école d'architecture Saint-Luc à Tournai. Il a participé à de nombreux jurys de concours internationaux et d'écoles d'architecture (les Ateliers de Maîtrise d'œuvre urbaine à Cergy Pontoise, à Harvard (USA), etc).



Céline PERRET

ARCHITECTE
celperret@free.fr_France

Ingénieur architecte, je travaille depuis une dizaine d'année dans des agences parisiennes tournées vers une recherche architecturale poussée, où la question du langage occupe

une place importante. Je travaille essentiellement sur des opérations de logements collectifs et des équipements publics. Aujourd'hui, les questions des matériaux, des technologies et de l'environnement (BBC...) se posent de façon à influencer ma démarche architecturale. En parallèle, j'ai toujours considéré l'urbanisme et l'architecture étroitement liées et ai participé à des projets urbains de tailles diverses. Enfin, je fais partie d'une association de ressortissants d'un village de Casamance et ai pu, à travers la réalisation de l'école et le projet d'adduction d'eau potable, expérimenter l'aide au développement.



Saleck KHALED

INGENIEUR
khaledsaleck@yahoo.fr _ Mauritanie

Ingénieur en Génie civil diplômé de l'université de Damas (Syrie) en 2000, j'ai également suivi un Master Pro2 en Maintenance et Gestion des Infrastructures

et Equipements communaux en 2008 dans le cadre l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). J'ai 9 ans d'expériences dans le domaine de génie civil dont 5 ans dans la conception des bâtiments et le contrôle des chantiers de construction. Mes forces résident au niveau de la conception et du contrôle. Actuellement je suis Responsable Maîtrise d'ouvrage à la Communauté Urbaine de Nouakchott.



M'baye SENE

ARCHITECTE
mbayesene@hotmail.com _ Sénégal

J'ai créé l'agence SENEKEUR ARCHITECTURE à Paris en 2001 avant d'ouvrir le cabinet ARCHI ART Concept à Dakar en 2007. Architecte diplômé de l'école d'Architecture de la Ville

et du Territoire de Mame-La-Vallée. J'ai intégré plusieurs agences parisiennes, notamment l'agence Nicolas Michelin (ANMA) à Paris. Le concept de l'agence ARCHI ART Concept est de revendiquer la manipulation de la matière au-delà de toute référence formelle ou stylistique. Travestir, questionner, dé-conceptualiser l'approche de nos projets tout en cherchant à réveiller le site et son programme devient une priorité au sein de notre groupe. Je reste convaincu que l'architecture peut changer notre vie par son sens d'une nouvelle esthétique au service de l'espace et de la poésie du lieu.

LES PARTICIPANTS _ EQUIPE C :



Aleksandra ADRYANSKA

ARCHITECTE URBANISTE

aleksandra.adryanska@interia.pl _ Pologne

Depuis 2004, je travaille à TGT&associés à Paris. Impliquée dans la gérance de grands projets urbains, je mène le projet depuis les études jusqu'au suivi des réalisations (ZAC Andromède

à Toulouse (210 ha), La Défense Seine Arche). J'ai travaillé sur plusieurs concours internationaux et réalisé des études de définitions pour différents quartiers (rénovation du centre ville de Daejeon en Corée, quartier Nord de La Courneuve, quartiers St Jean Belcier - C.Vernet à Bordeaux). Je suis architecte-urbaniste diplômée en architecture et en Conservation des Monuments historiques en Pologne. Depuis 2005, je suis également correspondante de presse pour une revue architecturale polonaise "Architektura - murator".



Gora GAYE

GEOGRAPHE AMENAGISTE

gora_gaye@yahoo.fr _ Sénégal

Géographe, j'ai débuté comme chercheur Junior en 2002 avec le GIRARDEL. J'ai travaillé avec plusieurs structures dont la SAED, l'IIED et l'ERB (Mauritanie). En 2005, j'ai assuré la coordination de plusieurs projets pour l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) dans le développement urbain durable et de la planification environnementale. En juillet 2008, l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) m'ont confié la Direction des Ecoles-Ateliers de Saint Louis. Mes centres d'intérêt favoris ont toujours été l'analyse spatiale, les études prospectives et la planification stratégique, notamment dans le développement urbain au Sénégal et en Afrique de l'ouest francophone.



Ken TANI

ARCHITECT URBANISTE

ken.tani@gmail.com _ Japon/Italie

Architecte et urbaniste, en Italie, au Japon et au Royaume Uni, et dans disciplines variées (la restauration de bâtiments, l'urbanisme et le paysagisme); j'ai travaillé sur des projets de master plan. Actuellement, je travaille à la poursuite d'un rêve d'une planification et d'une construction écologiquement durable, et j'ai une frénésie pour les livres d'agriculture urbaine. J'ai participé à 6 workshops avec Les Ateliers ; et continue les recherches urbaines. Je suis très intéressée par l'échelle humaine en relation avec l'environnement bâti et la nature dans la ville, et sa variation selon les différentes cultures, paysages, économies, et dans l'histoire. Les Ateliers m'ont invité à piloter un workshop en Chine. Cela s'est avéré être une expérience humaine fantastique qui m'a amené à repenser ma profession.



Emmanuel OMISORE

URBANISTE

femsor@yahoo.com _ Nigeria

Il dirige le département de l'université de planification urbaine et régionale Awolowo Obafemi, Ile-Ife, état d'Osun, Nigeria. Il est titulaire de plusieurs diplômes dans la planification urbaine. Travaux récents: Conception et construction de Enuwa Square pour l'Etat gouvernement central local, Ile-Ife, 1995 et préparation de l'impact environnemental sur le Projet de Rapport d'analyse des gaz liquéfiés de préparation de plans architecturaux pour la chapelle de la Grâce en 1993, préparation des Masters plans des universités de Edo et Osun au Nigeria en 2006. Mon intérêt à participer à l'atelier est fondé sur la nécessité de l'expertise à l'élaboration d'un plan de développement régional global pour la région de Saint Louis.



Kyalo MATIVO

ARCHITECTE

kyalomativo@hotmail.com _ Kenya/Rwanda

Architecte, il a pratiqué pour le compte d'autres architectes jusqu'en 2005, où il a créé un cabinet d'architectes avec ses collègues au Rwanda et élargi au Burundi en 2007. Il a développé un intérêt pour la planification urbaine face au défi de la demande croissante de projets architecturaux en zones tropicales déficientes en énergie. Il est particulièrement intéressé par le développement de stratégies pour faire face à la croissance urbaine rapide et l'augmentation de l'appétit pour les développements immobiliers en Afrique orientale et centrale. Il travaille actuellement sur des plans directeurs de logement pour deux villes au Rwanda pour les salariés à revenu intermédiaire.



Abdou Khadre DIATTA

GEOGRAPHE

khadrediatta@yahoo.fr _ Sénégal

Après mon DEA en géographie, (Université Cheikh Anta Diop) en 2003, je travaille à la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC) depuis 2005. Ingénieur géographe en SIG (Système d'Information Géographique), je m'intéresse à la conception et à la réalisation de base de données et de cartes. J'ai participé au projet de cartographie du Sénégal au 1/200 000^{ème} avec la mise en place d'une base de données. Récemment en 2009, j'ai participé à la cartographie des zones inondées de la banlieue dakaraise.



Marie-Marie PENICAUD

PAYSAGISTE

mm.p@free.fr _ France

Paysagiste dplg, j'ai pu mener des projets de l'événementiel à la politique urbaine, du design urbain à l'étude de territoire, de la planification au travail de proximité. Quelques projets illustrant mon parcours mon diplôme sur le quartier informel de la ville de Quito; confrontant les mécanismes de projection et d'auto-construction ; la participation aux études pour l'Exposition internationale 2004 ; la mise en place de la méridienne verte ; le master plan de l'extension d'un nouveau polder à Monaco ; l'aménagement de l'allée royale et la corniche de el Hank à Casablanca ; le réaménagement du centre de Chartres et l'aménagement de nouveaux quartiers dans l'agglomération nantaise. Attachée à cultiver cette diversité de situations et d'actions sur le territoire, je compte maintenant développer mon travail à l'international.

LES ATELIERS _ EQUIPE ORGANISATRICE :



Luc RAIMBAULT

PILOTE DE L'ATELIER

luc.raimbault@cerygpontoise.fr _ France

Ingénieur généraliste de formation initiale, puis spécialisé en Génie Civil et Bâtiment, j'ai travaillé 15 ans pour une grande entreprise française de Bâtiment et Travaux

Publics avant de reprendre des études en urbanisme et en aménagement, puis de poursuivre mon parcours professionnel au service des collectivités territoriales. Je travaille aujourd'hui au service de Cergy-Pontoise, agglomération de 200 000 habitants située à 30 km de Paris, où j'exerce les responsabilités de Directeur Général Adjoint. Je suis membre des Ateliers depuis 2005 et participe au Conseil d'Administration et au Conseil d'Orientation Scientifique de l'association.



Vincent BOURJAILLAT

PILOTE DE L'ATELIER

vincent.bourjailat@pm.gouv.fr _ France

Géographe et urbaniste, j'ai travaillé essentiellement en région Ile de France, pour l'Etat ou des collectivités locales, dans une pratique fortement orientée vers le projet urbain et l'aménagement.

J'ai une forte sensibilité aux enjeux des banlieues marginalisées de nos agglomérations. J'ai été directeur de l'aménagement d'un établissement public d'aménagement, et d'un des plus ambitieux projets de rénovation urbaine en France, Clichy sous Bois/ Montfermeil. Je travaille depuis deux ans auprès du ministre en charge du projet du "Grand Paris". Je participe aux Ateliers depuis près de dix ans, et j'ai piloté les deux sessions de Porto Novo, en 2005 et 2009. J'ai par ailleurs de nombreuses fois voyagé en Afrique (Maghreb, come de l'Afrique, Afrique de l'Ouest).



Nicolas DETRIE

DIRECTEUR DES ATELIERS

nicolas.detrie@ateliers.org _ France

En poste aux Ateliers depuis mai 2007, j'ai animé et participé aux différents chantiers de l'association: restructuration financière et sociale, formalisation et développement de la méthode,

communication, structuration du réseau, pilotage et organisation d'une dizaine d'ateliers. J'ai connu les Ateliers à travers 2 participations (Irkustk et Marseille 2007) et un assistantat au Bénin en 2005. J'étais alors étudiant à l'ESSEC et impliqué dans la Chaire d'Économie Urbaine. J'ai travaillé 2 ans à la SNCF sur le développement de la multi-modalité TER, puis après un échange universitaire de 8 mois au Brésil, j'ai suivi pour le compte de l'OPAC Sud à Marseille un marché de définition sur le logement social méditerranéen.



Antoine PLANE

VICE DIRECTEUR DES ATELIERS

antoine.plane@ateliers.org _ France

Diplômé du MBA de l'ESSEC (École des Hautes Études Économiques et Commerciales) en 2009, j'y ai suivi les enseignements de la Chaire d'économie urbaine, et orienté mon

parcours vers l'urbanisme à travers deux participations aux Ateliers de Cergy (2006) et d'Irkutsk (2008), puis lors de mon apprentissage en aménagement sur les terrains Renault à Boulogne-Billancourt (2006-2008). Ma pratique de uit aussi à travers mes passions : les voyages (Japon, Brésil) et la photographie.

Aux Ateliers depuis juillet 2009, j'ai participé à l'organisation et aux déroulement des ateliers à Cergy (France) et Vitoria (Brésil), et coordonne les prochains ateliers de Cao Lanh (Vietnam) et de Seine-et-Marne (France).



Claudia VILELA

ARCHITECTE - URBANISTE_ ASSISTANTE

claudiarvilela@gmail.com _ Brésil

Diplôme d'architecte et urbaniste en 2006 à l'Université Fédérale de Minas Gerais Brésil. Depuis 2008 elle participe d'une coopérative brésilienne à Belo Horizonte-MG où elle travaille avec des

professionnels de différentes disciplines qui sont engagés pour développer des projets pour la valorisation du patrimoine culturel. Elle est architecte collaboratrice aux projets de restauration et restructuration du patrimoine bâti. Entre mars et juin 2006 a fait un stage dans l'agence d'architecture de Christian Horn, a Paris, dont elle a eu le premier contact avec "Les Ateliers" à travers des travaux réalisés à Porto-Novo (2005). En 2009, fut invité a participé comme assistante au atelier Vitória - Brésil. Et maintenant, depuis janvier, participe comme assistante de l'atelier à Saint-Louis du Sénégal.



Aurélie LANDON

ARCHITECTE - URBANISTE_ ASSISTANTE

aurelie.landon@hotmail.fr _ France

Architecte, je me suis spécialisée durant mes études vers les questions de développement urbain et les populations marginalisées avec une approche sociologique. Plusieurs de mes travaux en France

concernait les problématiques d'exclusion (mémoire de recherche sur les différentes politiques d'évictions des classes populaires de La Goutte d'Or - Château Rouge, Paris). Après plusieurs workshops (Casablanca, La Paz), j'ai réalisé un stage de 3 mois à l'IFPO (Institut Français au Proche Orient) à Damas pour mon projet de diplôme de prospective urbaine sur la densification d'un quartier informel en périphérie de Damas. Je continue actuellement ce travail de réflexion au sein de l'association Centre Sud, qui a pour but de rassembler un réseau de professionnels travaillant sur le développement urbain.



Mame Penda FALL

ECOLE ATELIER_ ASSISTANTE LOCALE

fallita3@yahoo.fr _ Sénégal

Bachelière en 2008, j'ai suivi une formation en tourisme que j'ai arrêté en attendant

de terminer ma formation en développement du territoire que je fais actuellement à l'École Atelier Saint-Louis du Sénégal. J'adore voyager, faire des connaissances et ma curiosité me permet d'apprendre beaucoup. Mon rêve est de voir mais aussi de participer au développement de ma région voire mon pays.



Magatte NDIAYE

ECOLE ATELIER_ ASSISTANTE LOCALE

dabrens83@yahoo.fr _ Sénégal

Je me nomme Ndeye Magatte Ndiaye. Après avoir eu mon bac, j'ai fait une formation a l'ISM (Institut Supérieur de Management). Actuellement, je fais une

formation en développement local à l'école atelier Saint Louis du Sénégal (EASS). J'éprouve une grande passion pour cette école car elle m'a procuré beaucoup de choses. Mon grand rêve, c'est de voyager, découvrir d'autre choses, faire des échanges avec les gens, partager des connaissances. De plus, j'aimerais investir dans ma localité faire quelque chose de concret pour vraiment participer à son développement.

LE JURY _ CO-PRÉSIDENCE



Cheikh Bamba DIEYE

MAIRE DE SAINT-LOUIS
maire@villedesaintlouis.com
Sénégal

Né le 12 novembre 1965 à Saint Louis, Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye est marié et père de quatre enfants. Ingénieur diplômé en Génie Civil, il est spécialiste dans

les domaines des transports, de la gestion du cadre de vie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Après avoir débuté sa vie professionnelle comme directeur de publication du journal Ndiggël, Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye a été directeur technique, puis fondateur-gérant de sociétés privées dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, du cadre de vie et de la gestion de projets.

Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye est Député à l'Assemblée Nationale du Sénégal depuis juin 2007 et a été élu Maire de la ville de Saint Louis en avril 2009. Membre du Front pour le Socialisme et la Démocratie – Benno Jubël, il en est devenu le Secrétaire Général en juin 2002, après en avoir été le porte-parole pendant sept ans.

Membre du réseau parlementaire pour l'environnement et du réseau parlementaire contre les pires violences faites aux enfants et à la femme, il est promoteur d'un orphelinat au profit des enfants défavorisés à Dakar.

Je crois fortement que personne n'est condamné à vivre pauvre et à mourir dans la misère. Il en est de même pour les nations. Notre position économique faible n'est pas une fatalité. Elle est la résultante de nos erreurs et de notre laisser faire. Mon ambition est d'arriver à prouver qu'il est possible d'inverser la tendance, de redresser notre pays et d'offrir à nos concitoyens des conditions de vie satisfaisantes.

La motivation de ma vie est ma devise : « Vivre pour qu'au soir de ma vie je n'ai pas le sentiment d'avoir vécu inutilement ».



Pierre-André PÉRISSOL

PRÉSIDENT DES ATELIERS
pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr
France

Pierre André Périssol est un ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Il est Ingénieur Général des Ponts et Chaussées.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme directeur des études de la Ville Nouvelle de Saint Quentin en Yvelines entre 1972 et 1974, puis Président Directeur Fondateur du groupe Arcade de 1976 à 1995, et parallèlement, président du Crédit Immobilier de France de 1991 à 1995.

Il a débuté sa carrière politique en 1983, en tant que conseiller de Paris, jusqu'en 1993. Il a été député au parlement de 1993 à 1995, puis de 2002 à 2007. Il est maire de Moulins, préfecture du département de l'Alliée, depuis 1995, et président de la Communauté d'Agglomération depuis 2001. Il a été Ministre du Logement de 1995 à 1997.

Il est impliqué dans les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre Urbaine de Cergy Pontoise depuis 1999, en tant que vice président puis président.

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Jean-Christophe RUFIN

AMBASSADEUR DE FRANCE AU SÉNÉGAL
webmestre.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr
Sénégal

Né à Bourges, le 28 juin 1952, Jean Christophe Rufin est médecin, écrivain et diplomate français. Il est actuellement ambassadeur de France au Sénégal et en Gambie.

Après son internat en médecine, il a débuté comme chef de clinique et assistant des hôpitaux de Paris, puis a dirigé le pavillon de psychiatrie de l'hôpital Saint Antoine. Pionnier du mouvement humanitaire Médecins Sans Frontières, il a dirigé de nombreuses missions en Afrique de l'Est et en Amérique Latine. Il occupe par la suite plusieurs postes dans de grandes organisations non gouvernementales : président d'Action Contre la Faim, administrateur de la Croix Rouge Française, ainsi qu'administrateur de l'association Première Urgence.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques, Jean Christophe Rufin a démarré sa carrière diplomatique en 1986 en tant que conseiller de Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme. De 1993 à 1995, il a occupé le poste de conseiller spécialisé dans la réflexion stratégique sur les relations Nord – Sud au cabinet de François Léotard. Il sera ensuite directeur de recherche à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques jusqu'en 1996, période pendant laquelle il conduira la mission humanitaire française en Bosnie Herzégovine. Il est, depuis 2008, ambassadeur de France au Sénégal et en Gambie.

Parallèlement, Jean Christophe Rufin mène une carrière littéraire, inspiré de son travail de terrain pour les ONG en situation de conflit, particulièrement dans son essai Le Piège Humanitaire (1986), ainsi que dans son troisième roman Les Causes Perdues (1999). Auteur de nombreux ouvrages, il est membre de l'Académie Française depuis 2008.

ACTEURS LOCAUX ET NATIONAUX :

Serigne MBAYE

PRÉFET DE LA RÉGION DE SAINT LOUIS
Sénégal

Cheikh Samba WADE

CHEF DE LA SECTION GÉOGRAPHIE À L'UGB
wachsamba@yahoo.fr _ Sénégal

Bouna WARR

DIRECTEUR DE ARD
bouna_warr@yahoo.fr _ Sénégal



Aïda Mbaye DIENG

2^{ÈME} ADJOINTE AU MAIRE DE SAINT-LOUIS
aydng56@yahoo.fr _ Sénégal

Je suis professeur de Sciences de la Vie et de la Terre de formation. Je suis la deuxième adjointe au maire de Saint-Louis, chargée de l'aménagement urbain et du suivi des travaux de l'entrepreneuriat féminin et de la lutte contre la pauvreté. J'ai été membre du jury des ateliers en 2005 à Porto Novo et en 2008 à CERGY Pontoise.



Nicolas DUPUY

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION « LE PARTENARIAT »
plslois@orange.sn _ Sénégal

Nicolas Dupuy est diplômé d'un DESS en Urbanisme, Habitat et Aménagement du territoire. Depuis 2001, il travaille pour l'association Le Partenariat qui agit comme opérateur de coopération décentralisée entre les collectivités des régions Nord Pas de Calais et Saint Louis. Il a été chargé des programmes de Fonds de Développement Local (fond d'investissement gérés par les acteurs locaux), de la mise en place des PRADEQ (Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers). Par la suite, il a été chargé de mission patrimoine et planification urbaine pour la définition et la mise en œuvre d'une politique de conservation et de mise en valeur de l'île. Il est, depuis 2008, coordinateur de l'antenne de Saint Louis du Partenariat.



Abdou Khadre SOW

CONSEIL RÉGIONAL DE SAINT-LOUIS,
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
Sénégal



Demba NIANG

DIRECTEUR DE L'ADC
demba_niang@yahoo.fr _ Sénégal

Planificateur de formation, doctorant en aménagement et urbanisme, j'ai vingt cinq ans d'expérience au sein des administrations régionale et centrale du Sénégal (Ministères du Plan et de la Coopération, de l'Economie et des Finances du Sénégal, de la Décentralisation et des Collectivités Locales). J'ai ensuite servi dans la coopération décentralisée et dans le système des Nations Unies au PNUD et au FENU en qualité de coordonnateur national de projets et programmes d'appui à la décentralisation. Au plan universitaire, j'ai été assistant à l'IUED de Genève et enseignant vacataire à l'UGB de Saint-Louis et depuis quelques années membre de laboratoires français de recherche tels que le LISST-CIEU (Université de Toulouse le Mirail) affiliée au CNRS et le LIAT (anciennement GRAI). Enfin, j'ai intégré le réseau des experts internationaux des Ateliers en 2008.



Marie-Caroline CAMARA

PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE TOURISME DE ST LOUIS

DIRECTION DU SUIVI DES PROJETS ST LOUIS 350

camara.mariec@yahoo.fr _ Sénégal

Métisse franco-sénégalaise, ayant exercé en France dans les domaines du marketing et de la gestion d'entreprises. Je suis installée à St Louis, pays de mon père depuis 3 ans .J' y

ai restauré dans le sud de l'île un ancien entrepôt, qui abritera d'ici peu quelques chambres d'hôtes et une maison de l'entrepreneur, dont la vocation sera de soutenir en accompagnement de petites entreprises dans leur développement. Ce « retour » m'a aussi permis de m'impliquer dans la ville, en mettant mes compétences au service de l'office du tourisme, et du projet St Louis 350.



Magol GUEYE

PRÉSIDENT DES CONSEILS DE QUARTIERS
golmag@hotmail.fr _ Sénégal

Oumar DIOP

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ RURALE
DE GANDON
Sénégal



Jean-Jacques BANCAL

DIRECTEUR DE L'ASD
hotresid@orange.sn _ Sénégal

Issu d'une famille métisse de Saint-Louis, ayant marqué la vie politique Sénégalaise depuis le 18^{ème} siècle, il est membre fondateur du Syndicat d'Initiative à Saint Louis qu'il a présidé pendant 4 ans. Il est également membre fondateur de l'ARCAS. Il a aidé à lancer plusieurs projets de restauration de patrimoine de Saint Louis à Podor (partenariats avec l'école d'architecture de Lille et création de Patrimoine Métiers solidarité avec Joal Di Meilla et Alain Cabanel), et plusieurs projets de développement touristiques (parcours pédestre du parc de Guembeul, Hostellerie depuis 1988, réceptif touristique depuis 1997, Compagnie de Navigation et éco lodge et transport aérien depuis 2005).



Marie Pierre BRESSON

ADJOINTE AU MAIRE DE LILLE
mpbresson@gmail.com _ France

Agrégée d'histoire géographie, Marie Pierre Bresson est adjointe au maire de Lille déléguée à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale (partenariats : Naplouse – Palestine, Oujda – Maroc, Saint Louis). Elle est également conseillère communautaire Lille-Métropole Communauté Urbaine porté paritairement sur le bassin Méditerranéen et Turquie, Afrique Subsaharienne, Inde, Brésil. Elle est également coordinatrice de la Semaine de la Solidarité Internationale à l'échelle lilloise et communautaire et présidente du Groupe Pays Sénégal de Cités Unies France.



Mamadou Dior DIAW

DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE AU MINISTÈRE
matydior62@yahoo.fr _ Sénégal

Je suis juriste de formation, et germaniste. J'ai successivement occupé les fonctions suivantes : chargé de Programmes à la coopération allemande à Dakar de 1993 à 1999, responsable des Opérations au Programme de Soutien aux Initiatives culturelles en 2000, conseiller en Développement participatif au Projet agroforestier de lutte contre la désertification de Diourbel (PAGF2), jusqu'en 2004. Puis, j'ai été directeur de Cabinet du Ministre de la Prévention de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement, jusqu'en 2005, avant de devenir directeur de la Coopération Décentralisée avec différents ancrages ministériels.

Mustafa DIA

DIRECTEUR DE LA DIVISION RÉGIONALE DE
L'URBANISME ET DE L'HABITAT
urbanismesaintlouis@yahoo.fr _ Sénégal



Amadou DIAW

DIRECTEUR DE SAINT LOUIS 350
stlouis@gmail.com _ Sénégal

Economiste. Expert en ingénierie pédagogique. Directeur Exécutif de Saint Louis 350, structure chargée de la commémoration des 350 ans de la ville de Saint-Louis.

Depuis 1990, Président- Fondateur du Groupe ISM , Premier pôle d'excellence privé créé en 1990 à Dakar, au Sénégal et regroupant aujourd'hui, une dizaine de Business school et collèges en Afrique. Il enseigne le management multiculturel et la Stratégie dans diverses universités en Afrique et en Europe. Membre du conseil d'Administration de la CNES Membre du Conseil Présidentiel pour l'Investissement (CPI)

PARTENAIRES INTERNATIONAUX, MAIRES INVITÉS ET EXPERTS DES ATELIERS :



Carlos GALLEGRO

BUREAU TECHNIQUE DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE
carlos.gallego@aacid.sn _ Sénégal

Après une formation en architecture, à partir de 2004, en parallèle de mon entrée à l'AECID, j'ai concentré les efforts dans l'approche intégrale sur le rapport entre le espace (le territoire), et les opportunités d'amélioration du cadre de vie des populations. Mon poste actuel me permet de privilégier cette approche, soit dans le travail avec des ONG spécialisées, soit dans le cadre des projets exécutés par les instances nationales. Actuellement, chargée de Programme EASS au BTC, nous faisons des efforts pour avoir une vision globale du territoire. En collaboration avec d'autres collègues, je fais des propositions dans domaine de la participation des citoyens dans les processus de production social.



Anne LANGE

DÉLÉGATION WALLONIE - BRUXELLES AU SÉNÉGAL
anne.lange@walbru.sn _ Sénégal

Déléguée de la Communauté française de Belgique et de la Région Wallonie- Bruxelles depuis septembre 2008 au Sénégal et accréditée au Bénin et au Burkina Faso. Elle a occupé les mêmes fonctions de 1999 à 2004 en Tunisie et de 2004 à 2008, la fonction de Déléguée de la Communauté française auprès de la Représentation de la Belgique auprès de l'Union européenne. Le programme de partenariat entre le Gouvernement du Sénégal et Wallonie- Bruxelles comprend un volet Patrimoine important qui a permis la formation des artisans de Saint- Louis aux métiers du Patrimoine et la restauration de l'ancienne Assemblée territoriale du fleuve.



Moukaram OCÉNI

MAIRE DE PORTO-NOVO
maire@villedeportonovo.com _ Bénin

Diplômé en gestion des Entreprises et Administrations, Moukaram Océni a été promoteur et co gérant de la Société Saranabu de 1993 à 2000, puis promoteur Gérant des Sociétés Liquick Distribution Sarl et International Multi Services Bénin. De 2007 à 2008, il a occupé le poste de Directeur du Département Logistique et Transport du Groupe Saranabu. Puis en 2008, il a accédé au poste d' élu conseiller municipal du 4^{ème} arrondissement de la Ville de Porto Novo, avant d'être élu maire de la ville de Porto Novo et président du conseil municipal en juin 2008.



Jean-Michel MOULOD

MAIRE DE GRAND BASSAM

moulod_jm@yahoo.fr _ Côte d'Ivoire

Ingénieur diplômé des Travaux Publics de l'ENSTP d'Abidjan, ainsi que de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris,

Jean Michel Moulod a été directeur général du Port Autonome de San Pedro de 1973 à 1981, puis Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan de 1981 à 1998. Il a par la suite exercé la fonction de ministre des Infrastructures Economiques. Il est, depuis 2001, député – maire de la Commune de Grand Bassam.



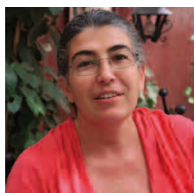
Alioune BDIANE

RESPONSABLE AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT
POUR ONU-HABITAT

alioune.badiane@unhabitat.org _ Kenya

Je suis urbaniste et planificateur régional avec une expérience des administrations centrales et locales, ainsi qu'au niveau international.

J'ai accumulé trente ans d'expérience à l'ONU ainsi que dans l'administration (Ministères de la Planification économique, du Logement, du Développement Urbain et de l'Environnement, de l'Intérieur et de la Décentralisation). J'ai rejoint le UNCHS (Habitat) et j'ai, depuis, dirigé, géré et coordonné les projets et programmes régionaux et nationaux des Nations Unies en Afrique, dans les pays arabes et dans la région des Caraïbes.



Laura PETRELLA

RESPONSABLE "RÉSEAUX PROFESSIONNELS
AFRIQUE" POUR ONU-HABITAT

laura.petrella@unhabitat.org _ Kenya

Laura Petrella, italienne, architecte diplômée de l'Institut Universitaire d'Architecture de Venise (IUAV) avec une spécialisation en aménagement

du territoire appliqué aux pays en développement, elle a commencé sa carrière sur les problématiques d'eco-développement à Ouagadougou et Zinder (Niger), ainsi que sur les relations entre habitat et environnement dans la lagune de Venise. En 1995 elle a rejoint ONU-HABITAT à Nairobi où elle s'est occupée d'amélioration des quartiers spontanés, de pauvreté urbaine et de sécurité dans les espaces publics. A l'heure actuelle, elle fait partie de l'équipe Environnement Urbain et Aménagement du Territoire d'ONU-HABITAT, et s'occupe plus particulièrement de l'amélioration des systèmes d'aménagement urbain, et de l'évaluation de l'appui international à l'aménagement urbain.



Mahamoudou WADIDJE

CONSEILLER MUNICIPAL DE DISTRICT DE BAMAKO
mwadidie@yahoo.fr _ Mali

Ingénieur spécialiste en qualité : le contrôle Technique, études et évaluation des projets. Une large expérience des

grands projets de constructions (la conception, élaboration de dossiers techniques, procédures de passation des marchés, suivi et contrôle des travaux). Expert en Diagnostic d'ouvrages et vérifications réglementaires des installations et une parfaite connaissance des matériaux construction. Parfaite maîtrise de la Sécurité incendie dans les établissements recevant du public. Expert Agréé auprès de cours et tribunaux du Mali.



Biram Owens NDIAYE

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU PARTENARIAT POUR LE
DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

bowens@pdm-net.org _ Bénin

Diplômé en droit (option administration publique), il est administrateur civil de profession.

Il a débuté sa carrière dans l'administration comme Sous Préfet entre 1983 et 1994. Il a ensuite exercé les fonctions de conseiller à la Médiateur de la République (1994-1996), puis de conseiller en Décentralisation au bureau de la coopération canadienne de Dakar (1996-2003).

Il est actuellement Secrétaire Exécutif du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM). Il participe pour la première fois aux Ateliers avec un grand intérêt : contribuer à la réflexion axée sur les actions et les choix d'avenir qui s'offrent aux Saint Lousiens.

Muhammad JUMA

ARCHITECTE, CONSULTANT POUR L'UNESCO

eddyjuma@rocketmail.com _ Zanzibar

Architecte et urbaniste de Zanzibar, en Tanzanie, je travaille avec le gouvernement de Zanzibar, en tant que chef de la conservation et de la planification à Stone

Town Conservation et Development Authority, de la ville historique de Zanzibar et de site du patrimoine mondial. Mon rôle consiste à assister le travail de conservation, et à proposer des projets de planification et de développement. En tant que tel, j'ai été impliqué dans la question de la planification urbaine et la conservation des paysages urbains historiques. Depuis 2008, j'ai travaillé comme consultant de l'UNESCO Centre du patrimoine mondial sur le domaine du patrimoine et de conservation urbaine.



Yankhoba DIATARA

PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE THIÈS
ydiatara@gmail.com _ Sénégal

Je suis titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, d'un DEA en droit privé général et d'un MBA à l'ESG de l'UQUAM à Montréal.

J'ai participé à plusieurs rencontres : la conférence internationale sur les énergies renouvelables (Dakar-2001), le sommet de la francophonie (Beyrouth-2002), les colloques de l'Association Internationale des Maires Francophones (Paris-Montréal - 2004/2006), deux colloques organisés par l'Association mondiale des grands métropoles en 2004, et en septembre 2009 à l'assemblée générale des Maires pour la Paix à Hiroshima au Japon. Je prépare en ce moment une thèse d'état dont le sujet porte sur « Quelles réformes fiscales pour une meilleure gestion des collectivités locales au Sénégal ».



Nathalie LE DENMAT

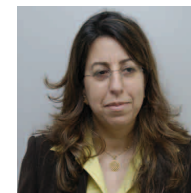
DIRECTRICE COLLECTIVITÉS LOCALES ET

DÉVELOPPEMENT URBAIN À L'AFD

ledenmatn@afd.fr _ France

Nathalie Le Denmat est en charge, au sein de l'AFD, de la division « Collectivités locales et développement urbain ».

Ancienne élève de l'école nationale d'administration, elle a rejoint l'AFD en 2006, après plusieurs années passées à la chambre régionale des comptes d'Ile de France à évaluer les finances et les politiques publiques locales mises en œuvre par les autorités territoriales ainsi que par leurs groupements et établissements affiliés. Auparavant, elle était directement engagée auprès d'une collectivité locale (conseil général), dans la mise en œuvre des politiques sociales de lutte contre l'exclusion.



Saida TAZI

DIR. ASSISTANCE TECHN. DU FOND

D'EQUIPEMENT COMMUNAL

tazi@fec.ma _ Maroc

Ingénieur en hydraulique depuis plus de 20 ans. Après quatre années dans un bureau d'Ingénieurs Conseils, elle a été appelée par le

Ministre de l'Agriculture pour la mise en place, le suivi et l'exécution du Plan National de Lutte contre la Sécheresse. Elle a rejoint le FEC en tant que chef de service de l'Assistance et l'Evaluation des projets, puis de Responsable du Département « Evaluation des Equipements Commerciaux », Responsable de la Zone d'Opérations Nord, Responsable du Département de l'Evaluation et du Crédit, Responsable Marketing Sectoriel en charge des Déplacements Urbains et Directeur de l'Assistance Technique.



Kaabir YARI

PRÉSIDENT DU NIGERIAN INSTITUTE OF
TOWN PLANNERS

kmyari@mailnigeria.com _ Nigeria

Urbaniste, Kaabir Yari a commencé sa carrière au ministère fédéral des Travaux et du Logement, avant de rejoindre la Banque

de développement urbain du Nigeria. Il a travaillé ou collaboré étroitement avec les institutions multilatérales et des organismes comme la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et l'Alliance des villes, pour la préparation des projets et programmes urbains. Malam Kabir Yari est actuellement le président national de l'Institut nigérian des urbanistes et directeur général par intérim du Développement Urbain Bank of Nigeria Plc.

AUDITEURS APPROUVÉS :



Wabo J. KONGO

RESPONSABLE EN CHARGE DE LA VILLE HISTORIQUE DE
GRAND BASSAM

jskongo@yahoo.fr _ Côte d'Ivoire

Josselyn KONGO possède un DUES de Chimie-Biologie-Géologie ; une licence ès Sciences de Chimie et un C.E.S de Chimie

Analytique et Industrielle de l'université d'Abidjan. De 1997 à 1999, il a été chargé d'étude au cabinet du Ministère de la Construction, du Cadre de Vie et de l'Environnement en charge des dossiers environnementaux. Puis, il a occupé le poste de responsable de suivi de projets au bureau d'études techniques et d'ingénierie en environnement jusqu'en 2002. Il est actuellement chargé d'études et des projets à la mairie de Grand Bassam.



Serge AHOANVOEDO

DIRECTEUR PROSPECTIVE, DÉVELOPPEMENT ET
COOPÉRATION DE PORTO-NOVO.

ahouanvoedo2020@yahoo.fr _ Bénin



Francis AMPE

URBANISTE, MEMBRE DES ATELIERS, PILOTE DE

L'ATELIER MARSEILLE 2007

francis.ampe@orange.fr _ France

Diplômé de l'École centrale de Paris, Francis Ampe a effectué plusieurs missions auprès d'organismes tels que la Banque mondiale

en Afrique ou la Caisse des dépôts à Paris, il assure la direction générale de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (1990-99), devient conseiller pour le développement urbain à la DATAR jusqu'en 2003, puis expert à la Direction inter-régionale Méditerranée de la CDC en 2004. Parallèlement, il est nommé président du département «Ville-environnement-transport» de l'École nationale des ponts et chaussées. Il est aujourd'hui consultant en urbanisme et en aménagement du territoire.



Oumar KONATE

DIRECTEUR DE LA CELLULE TECHNIQUE D'APPUI AUX
COMMUNES, BAMAKO

oumarkonatepok@gmail.com _ Mali

Oumare Konate est ingénieur diplômé de l'école nationale de Bamako depuis 1985.

De 1988 à 1994, il a été chargé du contrôle et du suivi des travaux de construction pour le second projet urbain du Mali dans le district de Bamako. De 1991 à 2001, il a exercé le poste d'ingénieur Chef de la Section Bâtiment de la CTAC. En 2001, il a été nommé Directeur Général Adjoint de la Cellule Technique d'Appui aux Communes du District de Bamako, avant de devenir en 2009, directeur général de la même cellule.



Nafissatou Diagne BA

CONSEILLÈRE DU MAIRE DE SAINT-LOUIS

ginanagi08@hotmail.com _ Sénégal

Forte de vingt années d'expérience comme membre de la direction exécutive d'organisations (intergouvernementale /non gouvernementale) de développement en Afrique et en Amérique

Latine, j'ai eu l'opportunité de contribuer à la définition de politiques et programmes pertinents, la gestion des ressources humaines et financières et des moyens logistiques. J'ai participé à la recherche et la mise en œuvre de solution appropriées aux problèmes auxquels les populations ont à faire face. Mes domaines d'intervention en Afrique et en Amérique Centrale, du Sud et les Caraïbes couvrent la Traduction / Interprétation, le développement technologique, le parrainage d'enfants et le développement communautaire centre sur l'enfant.



Nicolas JACQUET

PRÉFET (ANCIEN DATAR), DIRECTEUR DE LA
MÉDIATION DU CRÉDIT

nicolas.jacquet@finances.gouv.fr _ France

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Nicolas Jacquet a occupé plusieurs postes en préfecture et a notamment été préfet de plusieurs

régions de France. Il a été chef de cabinet de Jean Pierre Raffarin (Premier Ministre) en 2002, puis délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) de 2002 à 2004. Il est aujourd'hui Président du conseil d'orientation de l'agence Campus France (depuis 2008), Médiateur délégué du crédit, chargé des relations avec les préfets, les élus et les collectivités (2008-09), Directeur général de la Médiation du crédit aux entreprises (depuis 2009), Membre du Conseil national du tourisme (depuis 2006).



Abdourahmane SAMOURAH

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DE
LA MAIRIE DE THIÈS

samourabdou@yahoo.fr _ Sénégal

Ingénieur Forestier Paysagiste à la retraite, j'ai occupé plusieurs fonctions au sein de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et

de la Conservation des Sols (Sénégal) : Directeur de Service, de projets/programmes, Chef d'Inspection Régionale des Eaux et Forêts et Conseiller Technique. En détachement à la Communauté Urbaine de Dakar, j'ai occupé les fonctions de Chef de la Division des Espaces verts.

J'ai mené un certain nombre d'études et animé des ateliers de planification participative.



Soumaré Boun DAOUDA

ADC DE SAINT-LOUIS

adc.coor@orange.sn _ Sénégal

Je suis titulaire d'un master of law de l'université Patrice Lumumba de Moscou et d'un master 2 en ingénierie des projets de coopération de l'université des Sciences et Technologies de Lille 1. Entré en

1999, j'ai été stagiaire, agent de développement, chargé de programme, coordinateur des programmes, directeur intérimaire, et depuis mars 2010, Directeur Général adjoint de l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis, dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale créée en 2000. Je m'intéresse aux questions relatives à la planification urbaine et au développement urbain, au développement durable, à la coopération décentralisée, au développement local, et à la sauvegarde et la réhabilitation du Patrimoine.



Jean-Luc LE BRAS

CHEF SERVICE COOPÉRATION ET ACTION CULTURELLE - AMBASSADE DE FRANCE
jean-luc.lebras@diplomatie.gouv.fr _ Sénégal

Agrégé de géographie, Jean Luc Le Bras a commencé sa carrière dans l'enseignement général puis supérieur avant de débiter sa carrière dans la coopération culturelle, en tant que conseiller culturel au Gabon puis en Côte d'Ivoire. Il a été chef de la Mission de Coopération et d'Action Culturelle en Guinée Equatoriale puis en Centrafrique jusqu'en 2005, puis il a rejoint le DGCID du MAEE à Paris, Adjoint puis Chef du Bureau Afrique – Océan Indien de la Coordination géographique. Enfin, depuis 2007, il est chef du SCAC à Dakar.



Mansour TALL

CHARGÉ DU PROGRAMME ONU HABITAT
mansour.tall@undp.org _ Sénégal

Je suis actuellement le Représentant de ONU HABITAT au Sénégal et au Cap Vert. Je coordonne et supervise un portfolio de projets et programmes autour des questions de développement urbain, de logement et d'aménagement. Titulaire d'un DEA avec une option Processus et régulation des territoires urbains de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, je suis aussi docteur en géographie urbaine. J'ai publié plusieurs articles sur les domaines de l'urbanisation, de l'environnement et des migrations. Je suis membre de comités de rédaction de plusieurs revues scientifiques et délivre annuellement plusieurs conférences portant sur les thématiques énumérées.

Elisabeth BLANC

ARCHITECTE-URBANISTE, CONSULTANTE
UNESCO POUR LE PSMV DE SAINT-LOUIS
duche.urba@wanadoo.fr _ France

Elisabeth Blanc est architecte urbaniste, elle est associée de Daniel Duché. Au sein de leur atelier, ils travaillent sur les problématiques de la valorisation

des centres historiques et de leurs abords urbains et paysagers : études de Secteurs Sauvegardés et de ZPPAUP notamment, stratégies de planification urbaine, de résorption de l'habitat insalubre, études paysagères, aménagement d'espaces publics, réhabilitation de bâtiments, construction d'équipements publics ... L'atelier effectue des missions d'expertise et de formation à l'outremer et à l'étranger (Brésil, Chine, Lettonie, Bénin, Sénégal...). Il assure également des missions de formation et de conseil auprès de villes.



Daniel DARMON

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
ddarmon@ccip.fr France
Statisticien-économiste, j'ai travaillé une dizaine d'années à l'INSEE puis au Commissariat Général du Plan pour préparer le volet Emploi-Formation du 8^e plan, j'ai rejoint le groupe de la CDC au sein

d'un cabinet de consultants - le BIPE - comme responsable des dossiers de développement local puis comme DGA. J'ai rejoint en 1995 le cabinet de Jean-Pierre Raffarin sur le portefeuille artisanat, création d'entreprises et aménagement du territoire. Entre 1997 et 2002, j'ai été en charge de la prospective au sein de la direction du réseau de la CDC. En 2002, j'ai à nouveau travaillé avec Jean-Pierre Raffarin, devenu Premier ministre. Conseiller spécial du délégué à l'Aménagement du Territoire, j'ai conçu et développé avec ce dernier la politique des pôles de compétitivité. Depuis 2007, j'ai rejoint la CCIP en charge de l'ingénierie des projets complexes, tels que l'animation des filières.



Marie DARIEL

ONU-HABITAT - VILLES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
mariedariel09@gmail.com _ Belgique

Marie DARIEL travaille comme consultante auprès de l'ONU HABITAT dans le cadre du programme Villes et Changement Climatique, au niveau global et auprès des villes pilotes d'Afrique francophone. Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en 2003, de la faculté de Littérature Comparée de Paris IV-La Sorbonne en 2004 et de l'Institut d'Urbanisme et d'Architecture de Venise en 2009, elle a travaillé dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises durant 5 ans, ce qui l'a notamment amenée à lancer et coordonner les travaux de recherche du Laboratoire de Prospective sur la Ville Durable (Projet "Phosphore") au sein du groupe de BTP Eiffage.



Chérif DIATTARRA

ARCHITECTE À L'AGENCE ARCHICONCEPT
cherifdiattara@hotmail.com _ Sénégal

Architecte DPLG, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux, il a travaillé à Bordeaux dans les agences Fouquet, H27 et Michel Petaut. Il a été directeur adjoint du Cabinet Oscare Afrique. Il est aujourd'hui directeur associé de l'agence ARCHI ART Concept, basée sur la volonté d'ouverture et de philosophie du groupe, qui procure un langage architectural diversifié. Leur expérience en matière d'urbanisme, de paysage et de design confère à l'agence la liberté de faire dialoguer l'architecture avec le paysage afin que ces formes s'intègrent à la topographie naturelle. Il est également architecte conseil du PNUD Sénégal, de la ville de Saint Louis et membre du conseil de l'ordre des architectes du Sénégal.



Didier GOUJAUD

CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À SAINT-LOUIS
didier.goujaud@diplomatie.gouv.fr _ Sénégal
Titulaire d'une maîtrise d'histoire, M. Goujaud a travaillé deux années comme Volontaire du Service National dans le cadre de la coopération avec le Malawi, après avoir passé deux années

dans le secteur privé. Admis en 1977 au concours des Secrétaires de Chancellerie du Ministère des Affaires Etrangères, il a successivement occupé les postes d'attaché de consulat et de vice consul dans les consulats de Porto Rico et de Mexico, puis de consul adjoint à Bombay et à Yaoundé. En 1991, il est nommé et titularisé dans le corps des Secrétaires adjoints des Affaires étrangères et occupe plusieurs postes de consul ou de consul général en Afrique et en Amérique centrale: Ouagadougou, San José, Garoua, Mexico. Didier Goujaud occupe depuis 2008 le poste de consul général de Saint Louis.



Marie-Noëli TOURNOUX

DIRECTION PATRIMOINE MONDIAL À L'UNESCO PARIS
mn.tournoux@unesco.org _ France

Marie-Noëli Tournoux est historienne de l'art et de l'architecture, diplômée de la Sorbonne. Après avoir fait de la recherche appliquée pour le Ministère de la culture français, elle travail depuis 2001 au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO auprès du Secrétariat de la Convention France-UNESCO. Elle a plus particulièrement suivi la mise en œuvre de projets de conservation urbaine et travaillé sur la Plan de sauvegarde de Saint-Louis du Sénégal. Depuis deux ans elle participe au suivi des travaux sur la Recommandation sur les paysages urbains historiques menés par l'UNESCO.

A. ADESOPE

NITP – Nigerian Institute of Town Planners
gw_sope@yahoo.com _ Nigéria



Hamady BOCOUM

MINISTÈRE DE LA CULTURE DU SÉNÉGAL, EN
CHARGE DU DOSSIER UNESCO
hawab@hotmail.com _ Sénégal



Denis CASTAING

DIRECTEUR DE L'AGENCE SÉNÉGAL DE L'AFD
castaingd@afd.fr _ Sénégal

Agrégé d'histoire et normalien, Denis Castaing a débuté au ministère des Affaires Etrangères dans la coopération pour l'enseignement supérieur, la recherche, et la technique en Tunisie. Travaillant depuis 1984 à l'AFD, il a occupé différents postes opérationnels au siège à Paris pour les pays du Sahel. Pendant deux ans, il a travaillé pour l'association des Maires de France, ce qui lui a permis d'appréhender les problématiques territoriales et urbaines. De 2002 à 2004, il a été conseiller technique chargé des collectivités territoriales et de l'urbain auprès du Ministre délégué à la coopération. En 2004, il était Directeur de l'AFD à Madagascar. Depuis 2008, il occupe le poste de Directeur de l'AFD au Sénégal.



Xavier RICOU

ARCHITECTE DPLG APIX
xricou@yahoo.fr _ Sénégal

Depuis 2006, chargé des grands projets d'infrastructure à l'APIX - Sénégal (Autoroute à péage, Nouvelle Ville, Cité des affaires, Zone Economique Spéciale, etc.). En 2005, Architecte conseil chargé de l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Saint-Louis du Sénégal. De 1984 à 2004, assistance à la maîtrise d'ouvrage publique dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine pour le compte d'organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux, en matière de développement urbain, d'infrastructures, d'équipements communaux et d'urbanisme réglementaire ou opérationnel. Auteur de Trésors de l'iconographie du Sénégal colonial – Riveneuve éditions.



Mathieu VASSEUR

AGENCE SÉNÉGAL DE L'AFD
vasseurm@afd.fr _ Sénégal

Economiste, Mathieu Vasseur est entré à l'Agence Française de Développement en 2004 en tant que chargé de mission en appui aux collectivités d'outremer. Il est, depuis 2008, chargé du programme Infrastructures, collectivités locales et développement urbain à l'agence Sénégal de l'AFD.



Géraldine BARBE

AGENCE SÉNÉGAL DE L'AFD
barbeg@afd.fr _ Sénégal

Géraldine Barbe est urbaniste, spécialisée sur les thématiques d'aménagement et de renouvellement urbain, notamment dans les pays en voie de développement. Elle a tout d'abord exercé en France dans le domaine du logement social sur des projets de renouvellement urbain. A la suite de cette expérience, elle a rejoint l'Agence Française de Développement de Dakar en 2009 et s'occupe des dossiers infrastructures et développement urbain. Elle est en charge notamment des projets d'eau et d'assainissement ainsi que l'étude de développement économique et touristique de la région de Saint Louis.



Laurent BIOT

ARCHITECTE À LA MAISON DU PATRIMOINE
l.biot@gmx.net _ Sénégal

Après plusieurs années d'exercice au sein de cabinets d'architecture européens, notre arrivée au Sénégal en 2008 représente un nouveau départ professionnel mais tout d'abord un choix familial et un coup de cœur pour Saint-Louis, étape d'un long voyage en Afrique de l'Ouest en 2000. Le poste actuel d'architecte-conseil au Bureau du Patrimoine est une mission aux multiples facettes, bousculant les préoccupations du métier et les tâches habituelles de l'architecte. Par ailleurs, convaincu par la nécessité de développer une architecture durable en réponse aux pratiques actuelles de la construction en milieu urbain et en milieu rural, cette expérience saint-louisienne m'aidera à approfondir les solutions pour un habitat sain et économique en Afrique.



Géraldine TARDIVEL

AMBASSADE DE FRANCE AU SÉNÉGAL
geraldine.tardivel@diplomatie.gouv.fr _ Sénégal
Géraldine TARDIVEL, diplômée de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES) de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, est, depuis fin 2005, conseillère du Directeur de la

Coopération Décentralisée du Ministère sénégalais de la Coopération Internationale et chargée du suivi de la coopération décentralisée au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) à l'Ambassade de France à Dakar. Elle travaille à la définition de stratégies politiques et de conception d'outils de promotion de la coopération décentralisée et suit le portefeuille de programmes portés par les collectivités territoriales dans les secteurs concernés par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, les problématiques de gestion urbaine, l'appui à la décentralisation, et le développement rural et environnemental.



Eve RIEUBLANC

CHARGÉE DE MISSION À L'AFD
rieublance@afd.fr _ France

Diplômée du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International), elle a réalisé son stage de fin d'étude de master 2 au bureau de l'AFD de Paris à la division Collectivités locales et développement urbain. Elle a travaillé sur l'évaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain. Elle suit aujourd'hui le projet de développement touristique et a réalisé le montage du dossier de financement par l'AFD pour l'Atelier de Saint Louis.





IMAGES











REMERCIEMENTS - PARTENAIRES



L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a vu le jour le 16 novembre 1945. L'UNESCO s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. C'est par ce dialogue que le monde peut parvenir à des conceptions globales du développement durable intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au coeur de la mission de l'UNESCO et de son action.

La Convention France-UNESCO pour le patrimoine reçoit des financements des Ministères Français de la Culture, des Affaires Etrangères et du Développement Durable.

La Convention de coopération signée, en 1997, entre l'UNESCO et le Gouvernement français est un outil opérationnel de coopération internationale, à travers lequel la France met à la disposition de l'UNESCO une assistance technique et financière. S'appuyant sur l'expertise reconnue de la France, la CFU mobilise les acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine en France pour intervenir sur le terrain à la demande des pays.



L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. Institution financière spécialisée, elle soutient des projets à portée économique et sociale, du secteur public comme du secteur privé : infrastructures et systèmes financiers, développement urbain et rural, éducation et santé. L'AFD est particulièrement impliquée dans une stratégie d'appui au développement durable des territoires urbains et privilégie depuis longtemps pour les projets qu'elle finance le rôle de l'élu et la maîtrise d'ouvrage directe par les municipalités. L'AFD accompagne en ce moment la ville et la région de Saint-Louis à travers la mise en œuvre d'un projet d'appui au développement d'un tourisme durable qui vise à soutenir une diversification de l'économie.

A Saint-Louis, la Ville de Lille, et LMCU œuvrent particulièrement dans les domaines de la coopération hospitalière, de la conservation du patrimoine naturel (mangrove) et bâti, du développement des quartiers (2 quartiers lillois sont jumelés avec 2 quartiers de St Louis, ainsi que le Parlement des enfants de St Louis avec le conseil municipal d'enfants de Lille) et de la démocratie participative, les activités économiques génératrices de revenus, le renforcement des capacités et l'éducation et la culture.

L'expérience de «Lille 2004 capitale européenne de la culture» est sollicitée pour la célébration du 350ème anniversaire de la fondation de St Louis. La ville de Lille soutient en outre de nombreux projets associatifs et citoyens à St Louis dans l'objectif de renforcer les partenariats de société civile à société civile.

Le prochain programme de coopération renforcera encore la synergie de Lille et de LMCU avec le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional du NPDC.

Blog : lille-21eme-siecle.fr



L'AFTRP accompagne les communes et les intercommunalités franciliennes dans leurs projets d'aménagement : implanter des activités économiques, développer des programmes de logement de qualité, restructurer ou aménager des quartiers où il fait bon vivre...

L'ambition de l'AFTRP est d'être aux côtés des élus pour prendre pleinement en compte les impératifs du développement durable, c'est-à-dire « répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ».

Depuis 2005, l'AFTRP est le principal soutien financier des Ateliers.



Saint - Louis 2030

NOUVELLE METROPOLE AFRICAINE

Évènements publics :

13 avril (Mardi)
17h - Hôtel de Ville
Cérémonie d'ouverture

24 avril (Samedi) :
8h - Espace Jeunes
Présentation publique des
travaux des équipes
Jury international

10 au 24 avril 2010

Face aux nouveaux défis environnementaux, quelle stratégie d'aménagement pour un développement urbain dynamique, équilibré et durable ?

Pilotes de l'atelier : Luc Raimbault et Vincent Bourjaillat
Les Directeurs des Ateliers : Nicolas Détrie et Antoine Plane
Assistantes : Aurélie Landon et Claudia Vilela

www.ateliers.org _ saintlouis@ateliers.org _ (+221) 77 748 04 02 _ (+221) 77 336 48 46